

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'études / 2012

**Bibliographies et catalogues à l'époque contemporaine :
les incunables**

Sabine Maffre

Sous la direction de Raphaële Mouren
Maître de conférences en histoire du livre à l'Ensib.

Remerciements

En premier lieu je voudrais remercier Raphaële Mouren d'avoir accepté de diriger mon mémoire d'étude, de m'avoir fourni un sujet passionnant et de m'avoir guidée tout au long de mes recherches. Les échanges que j'ai pu avoir avec Dominique Varry m'ont également aidée dans ma réflexion.

Au Service du livre et de la lecture, Dominique Coq, chef du bureau du patrimoine, Thierry Claerr, chef du bureau des politiques documentaires et Florent Palluault, chargé de mission Observatoire du Patrimoine écrit, ont accepté de me recevoir et m'ont donné des pistes fécondes de réflexion.

Ma reconnaissance va également à tous les conservateurs qui m'ont reçue en entretien et m'ont considérablement aidée dans ma recherche. Que soient ici remerciés Monique Hulvey, de la Bibliothèque municipale de Lyon, Martine Lefèvre et Claire Lesage, de la bibliothèque de l' Arsenal, Nicolas Petit, de la Réserve des livres rares de la BnF, Nathalie Rollet-Bricklin, de la Réserve de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Anastasia Shapovalova, conservateur à la Bibliothèque nationale de Russie et Yann Sordet, directeur de la bibliothèque Mazarine.

Je voudrais aussi exprimer toute ma gratitude à l'équipe des Bibliothèques virtuelles humanistes au Centre d'Études Supérieures de la Renaissance à Tours et notamment à Laëtitia Bontemps. Sans son aide précieuse, les aspects techniques de la rétroconversion des catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France me seraient restés opaques.

Je voudrais remercier John Goldfinch, sous la tutelle de qui j'ai effectué un stage d'un mois en deuxième année d'École des chartes, qui m'a permis de me familiariser avec les bibliographies et catalogues d'incunables. Qu'il me soit permis de remercier également Luca Rivali, professeur adjoint de bibliographie à l'Université Catholique de Brescia, pour avoir accepté de répondre à mes questions.

Merci à tous mes amis, notamment Antoine, François, Grégor, Jacques, Julie, Nelly, Nicolas, Pauline et Tiphaine.

Résumé :

Depuis le milieu du XVII^e siècle avec le premier catalogue d'incunables les entreprises se sont succédé pour recenser la production imprimée du XV^e siècle. Sous forme de bibliographies et de catalogues, ces travaux reflètent l'évolution des partis pris de leurs auteurs, visibles dans le contenu des notices. A l'heure du numérique, de nombreux chantiers sont en cours, avec la rétroconversion de catalogues et la numérisation d'incunables.

Descripteurs :

Incunables – bibliographie – catalogues

Catalogage -- incunables

Livres Anciens – Normes -- France

Abstract :

Since the middle of the 17th century (when the first catalogue of incunabula was completed), many works listing 15th century printed books have been produced. These works are either bibliographies or catalogues. They reflect their authors' preconceptions, especially visible in the contents of the entries. Today, in the computer age, many ongoing projects are based on the computerization of catalogues and the digitization of incunabula.

Keywords :

Incunabula – Catalogues

Fifteenth century short title catalogue

Droits d'auteurs



Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION.....	7
LES SPECIFICITES DE LA DESCRIPTION DES INCUNABLES	11
Bibliographies et catalogues d’incunables : Un historique	11
<i>Les premiers catalogues et bibliographies.....</i>	<i>11</i>
<i>Naissance et affirmation de la bibliophilie : catalogues domestiques et catalogues de vente.....</i>	<i>12</i>
L’incunable, un objet prisé des bibliophiles	12
Le contenu des notices	13
<i>Les grandes entreprises menées à partir du XIX^e siècle</i>	<i>13</i>
<i>Une accélération perceptible après 1945</i>	<i>15</i>
La structure des notices : Notices longues, notices courtes.....	16
<i>La genèse et l’apparition des notices longues.....</i>	<i>16</i>
<i>Notices courtes ou le modèle du STC (Short Title Catalogue).....</i>	<i>19</i>
Comment contourner les difficultés inhérentes à la description des incunables .	20
<i>La question épineuse de l’identification des éditions</i>	<i>20</i>
<i>Les éléments à étudier pour identifier et décrire un incunable</i>	<i>22</i>
Etude des caractères typographiques.....	22
Le travail pionnier de William Blades et l’utilisation de fac-similés	22
La méthode d’identification de Konrad Haebler	24
Autres éléments à considérer pour l’identification	25
EVOLUTION DES CENTRES D’INTERET : QUEL DEGRE DE PRECISION ET DE COMPLETEUDE DES NOTICES ?	28
De l’intérêt pour la prototypographie à l’influence des catalogues de manuscrits (particularités d’exemplaires, analyse textuelle).....	28
<i>Les particularités d’exemplaire</i>	<i>28</i>
Un intérêt croissant	28
Le signalement des particularités d’exemplaire.....	30
<i>L’analyse textuelle.....</i>	<i>32</i>
Typologie des autres types de catalogues. A différents usages, différentes notices	33
<i>Les catalogues actuels</i>	<i>33</i>
Les chercheurs face aux bibliographies et catalogues d’incunables	35
<i>La réception des chercheurs pour les catalogues et bibliographies</i>	<i>35</i>
Le désintérêt des chercheurs.....	35
Bilan de l’évolution des pratiques des bibliographes et catalogueurs d’incunables : quelle influence sur les chercheurs ?	35
<i>L’influence des attentes des chercheurs sur la rédaction des catalogues</i>	<i>36</i>
Quelle prise en compte de l’avis des chercheurs ?.....	36
Le degré de complétude des notices : jusqu’à quel point intégrer les attentes des chercheurs de différentes spécialités ?	37
L’incunable face aux entreprises de normalisation.....	38
<i>L’absence de normes pour le livre ancien jusqu’aux années 1980.....</i>	<i>38</i>
Des choix de classement variés	38
Les raisons d’une absence de norme	38

<i>Quelle place pour les incunables dans les tentatives de normalisation du livre ancien depuis 1980 ?</i>	39
La naissance d'outils normatifs pour le livre ancien	39
Les critiques face aux normes	39
<i>Le renforcement du statut particulier des incunables avec leur exclusion du champ d'application de la norme Z 44 en cours de révision</i>	40
BIBLIOGRAPHIES ET CATALOGUES D'INCUNABLES A L'HEURE DU NUMERIQUE	41
L'informatisation des catalogues	41
<i>Quelques définitions</i>	41
<i>Les limites de la rétroconversion</i>	42
<i>Le signalement des incunables dans le SUDoc</i>	43
Etude de cas : les Criei, catalogues régionaux des incunables informatisés	46
<i>Des CRI aux CRII ou l'informatisation des catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France</i>	46
Genèse du projet	46
Choix du format.....	47
<i>Mise en œuvre du projet</i>	47
<i>Quelle visibilité pour les CRII ?</i>	49
Les Apports du numérique	49
<i>La collaboration entre bibliothèques : mutualisation des moyens et renforcement des liens entre les ressources</i>	49
<i>Aspects intellectuels et pratiques</i>	51
Amélioration des bases de données : corrections, ajouts, enrichissements facilités	51
Limites	52
Aspects pratiques : gain de temps, de place	52
CONCLUSION	54
BIBLIOGRAPHIE	56
TABLE DES ANNEXES	66

Sigles et abréviations

AFNOR	Agence Française de NORmalisation
BMC	British Museum Catalogue
BnF	Bibliothèque nationale de France
BNU	Strasbourg Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg
BSB	Bayerische Staatsbibliothek de Munich
CCFr	Catalogue Collectif de France
CESR	Centre d'Études Supérieures de la Renaissance
CERL	Consortium of European Research Libraries
CGI	Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France
CRI	Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France
EAD	Encoded Archival Description (Description archivistique encodée)
GW	Gesamtkatalog der Wiegendrucke
HPB	Hand Press Book
IFLA	International Federation of Library Associations and Institutions (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions)
INKA	Inkunabelkatalog deutscher Bibliotheken
IPI	Index Possessorum Incunabulorum
IRHT	Institut de recherche et d'histoire des textes
ISBD	International Standard Bibliographic Description (Description bibliographique internationale normalisée)
MEI	Material Evidence in Incunabula
OCLC	Online Computer Library Center
TEI	Text Encoding Initiative
STC	Short Title Catalogue
SUDoc	Système universitaire de documentation
MARC	Machine Readable Cataloging (Catalogage lisible en machine)
UNIMARC	Universal Machine-Readable Cataloging (Catalogage universel lisible en machine)
XML	Extensible Markup Language (Langage de balisage extensible)

Introduction

Le terme « incunable » désigne un livre imprimé au moyen de caractères métalliques mobiles dans les premiers temps de l'imprimerie en Occident. L'étymologie latine en témoigne, puisque *incunabula* signifie « berceau, langes ». Le champ chronologique recouvre la période qui part de 1455¹, avec la bible à 42 lignes de Gutenberg, premier livre imprimé connu, jusqu'à la fin du XV^e siècle. La coupure précise se situe au 1^{er} janvier 1501 mais cette délimitation nette ne rend compte d'aucun changement significatif. Elle est artificielle car les modifications qui affectent la présentation du livre ne sont visibles que plus tardivement, environ vingt ans plus tard². Jusqu'il y a peu, on attribuait le substantif *incunabula* et le 1^{er} janvier 1501 comme date de clôture à Bernhard von Mallinckrodt, dans son ouvrage *De ortu ac progressu artis typographicae dissertatio historica*, publié à Cologne en 1640. Yann Sordet a démontré que la formule, beaucoup plus ancienne, remonte au médecin et philologue hollandais Hadrianus Junius qui l'a le premier employée dans son ouvrage *Batavia*, publié *post mortem* en 1588. Le terme peut être daté de 1569 au plus tard, ce qui correspond à la copie manuscrite la plus ancienne connue de l'ouvrage³.

Les estimations de la production du XV^e siècle sont très variées. Les plus hautes avancent le nombre de trente ou trente-cinq mille éditions en quelques vingt millions d'exemplaires⁴. Selon une estimation plus basse, la production s'élèverait à environ vingt-sept mille éditions en dix à quinze millions d'exemplaires, dans plus de deux cent dix villes, au nombre desquelles Venise et Paris sont les foyers les plus importants⁵. Les responsables de l'Incunabula Short Title Catalogue (ISTC) évaluent quant à eux à vingt-huit mille le nombre total d'éditions pour la période⁶. L'ISTC, base internationale en ligne, ne recense pas seulement les collections de la British Library, mais se voit également enrichir par de nombreuses bibliothèques conservant des incunables.

La variété des estimations s'explique par les données lacunaires dont disposent les historiens, puisqu'il leur manque des sources précises sur les tirages. Comme il existe souvent des éditions qui ne subsistent qu'en un seul exemplaire, leur découverte lors des opérations de catalogage permet d'affiner le chiffrage concernant la production totale du XV^e siècle⁷. Dominique Coq, qui vient d'achever le catalogue des incunables de la bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-arts (ENSBA) a ainsi découvert six incunables lyonnais inconnus jusqu'alors.

¹ Bruno Blasselle, *Histoire du livre*, vol. I, Paris, 1997, p. 49.

² Denise Hillard, « Incunable », dans *Dictionnaire encyclopédique du livre*, dir. Pascal Fouché, Daniel Péchoin, Philippe Schuwer, Paris, 2005, t. II, p. 547-549, spéc. p. 547 ; voir Henri-Jean Martin, Jeanne-Marie Dureau, « Des années de transition (1500-1530) », dans *Histoire de l'édition française*, dir. Roger Chartier, Henri-Jean Martin, t. I, *Le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du XVII^e siècle*, Promodis, 1982, p. 217-230.

³ Yann Sordet, « Le baptême inconscient de l'incunable : non plus 1640 mais 1569 au plus tard », *Gutenberg-Jahrbuch*, 2009, p. 102-105.

⁴ Albert Labarre, « Du manuscrit médiéval au livre moderne », dans ID., *Histoire du livre*, [1970], 8^e dir. rev. et corr., Paris, 2001 (Que sais-je ?, 620), p. 69.

⁵ Bruno Blasselle, *Histoire du livre*, vol. I, Paris, 1997, p. 64.

⁶ <http://istc.bl.uk/search/about.html>

⁷ Gilles Eboli, « Le signalement des collections patrimoniales », dans *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, dir. Jean-Paul Oddos, Paris, 1997, p. 216.

Le plus riche fonds d'incunables au monde est sans conteste celui de la British Library de Londres, avec environ dix mille éditions, suivi de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich (environ neuf mille cinq cents) et de la Bibliothèque nationale de France, avec plus de huit mille éditions différentes (auxquelles il faut ajouter les incunables de la bibliothèque de l'Arsenal, avec moins de mille éditions⁸). Pierre Aquilon a proposé une estimation du nombre d'exemplaires conservés dans les bibliothèques publiques en France, avec les chiffres suivants : quarante-quatre mille sept cent quatre incunables dont treize mille cinq cents à la BnF et six mille deux cents pour la seule région d'Alsace⁹.

S'ils ne font tout d'abord l'objet d'aucune distinction particulière et se fondent dans la masse des livres imprimés, les incunables connaissent cependant une évolution qui en fait un ensemble à part. Dès le milieu du XVII^e siècle, l'incunable est un « objet clairement identifié dans le champ de l'érudition bibliothécaire et historique¹⁰ ». Le signalement des incunables peut se décliner sous forme de bibliographie ou de catalogue. Leurs objectifs sont différents : les catalogues décrivent des exemplaires, pour signaler leur existence dans les collections d'une bibliothèque, tandis que les bibliographies décrivent des éditions. La bibliographie désigne en effet « le relevé exhaustif de la production de tous les ateliers typographiques et de la description bibliographique des éditions¹¹ ».

La bibliographie peut être internationale ou nationale et le catalogue peut se présenter comme le catalogue des incunables d'une bibliothèque ou comme un catalogue collectif national ou régional. A défaut de véritables catalogues, le recensement des incunables d'une bibliothèque se présente parfois sous la forme plus sommaire d'un inventaire. Avant la Seconde Guerre mondiale, les catalogues des collections locales des bibliothèques en Allemagne ont ainsi pris la forme d'inventaires, pour préparer les travaux du Gesamtkatalog der Wiegendrucke (GW)¹², grand projet de bibliographie mondiale à vocation exhaustive lancé au début du XX^e siècle¹³.

Le choix entre bibliographie et catalogue n'est pas toujours aisé. Au British Museum, malgré la publication d'un premier catalogue des livres les plus anciens en 1884, l'hésitation restait toujours perceptible : « On hésite entre un travail d'ampleur nationale - voire internationale - et une recension par bibliothèque ; on ne sait guère s'il vaut mieux recenser les exemplaires ou les éditions¹⁴ ». Finalement c'est la solution d'une bibliographie nationale qui a été choisie, avec pour conséquence la publication en 1926 du *Short-Title Catalogue of books printed in England, Scotland, & Ireland, and of English books printed abroad 1475-1640*¹⁵.

⁸ Le catalogue des incunables de la bibliothèque de l'Arsenal est en cours de rédaction, entreprise menée par Martine Lefèvre, conservateur.

⁹ Pierre Aquilon, *Le Patrimoine*, Paris, 1997, p. 139.

¹⁰ Yann Sordet, « Les incunables chez quelques collectionneurs français », dans *Le berceau du livre imprimé : autour des incunables*, dir. Pierre Aquilon, Thierry Claerr, [Actes des « Rencontres Marie Pellechet », 22-24 septembre 1997 et des Journées d'étude des 29 et 30 septembre 2005], Turnhout, 2010, p. 267-286, spéc. p. 270.

¹¹ Thierry Claerr, « Bilan de cinquante ans d'histoire du livre pour la France », dans *Cinquante ans d'histoire du livre. De l'Apparition du livre (1958) à 2008 : bilan et projets*, dir. Frédéric Barbier, Istvan Monok, Budapest, 2009, p. 35.

¹² Kristian Jensen, « Incunabula at the Bayerische Staatsbibliothek », dans *Notes and Queries*, p. 1.

¹³ Voir partie I.

¹⁴ Rémi Mathis, *Entre recherche d'identité et identité de la recherche STC et bibliographies rétrospectives : pour un inventaire scientifique des collections d'imprimés anciens des bibliothèques européennes*, mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Dominique Varry, Villeurbanne, 2008, p. 14.

¹⁵ Alfred William Pollard, Redgrave (Gilbert Richard), *A Short-Title Catalogue of books printed in England, Scotland, & Ireland, and of English books printed abroad 1475-1640*, Londres : B. Quaritch, 1926 (Réimpr., Londres, 1976-1991).

Artificielle mais commode, c'est la date du 1^{er} janvier 1501 qui est retenue pour le recensement des incunables. Mais il faut signaler le choix d'autres bornes chronologiques dans les premières bibliographies, comme celles de Maittaire ou de Panzer : « Maittaire, Panzer, Kaiser, Uffenbach, Schelhorn et autres mettent ce terme jusqu'en 1520, 1523, 1536¹⁶ ». Comme la coupure de 1501 ne renvoie à aucun changement réel dans l'histoire de l'imprimerie, les incunables sont parfois regroupés avec l'ensemble de la production du XVI^e siècle. Ainsi la base bibliographique en ligne GLN 15-16 recense-t-elle les livres imprimés au XV^e siècle et au XVI^e siècle à Genève, Lausanne et Morges, et Neuchâtel¹⁷.

Si la bibliographie foisonnante sur le sujet montre un intérêt précoce des historiens pour les incunables, il n'existe encore aucune étude portant sur l'évolution de la description des incunables sur le temps long, englobant les premières tentatives sous l'Ancien Régime et les avancées actuelles, avec le déploiement des ressources accessibles en ligne. En revanche, de nombreux articles, voire des travaux plus amples traitent d'aspects précis, comme l'élaboration de tel ou tel catalogue¹⁸, ou proposent des présentations chronologiques¹⁹ en retraçant l'histoire des bibliographies et catalogues. Mais ces travaux ne prennent jamais la forme d'une étude envisageant le sujet sous tous les aspects et sur l'ensemble de la période.

L'étude des bibliographies et catalogues d'incunables, et particulièrement de la façon dont on envisage la structure des notices, des éléments à y faire figurer, est riche d'enseignements. Aborder l'évolution de la perception et de la description des incunables présente en effet un intérêt pour l'histoire de l'appréhension et de la compréhension du livre ancien. Cela apporte des éclairages sur la façon de résoudre les difficultés d'identification des incunables, sur l'évolution des techniques, des méthodes, sur les tentatives de normalisation, sur l'évolution des besoins des utilisateurs et sur l'influence des nouvelles technologies.

Il convient donc d'étudier l'histoire de la description des incunables, à partir du moment où commencent les entreprises de recensement, de voir comment évoluent les partis pris des bibliographes et catalogueurs. Ainsi aborderons-nous dans un premier temps les spécificités de la description des incunables, en proposant un historique des bibliographies et catalogues et en présentant la structure des notices. L'incunable, objet à part au sein des livres anciens, ne se laisse pas facilement cerner, d'où l'importance de retracer l'histoire des solutions trouvées pour identifier et décrire un incunable.

Nous verrons ensuite le type d'informations que les notices sont susceptibles de contenir, en analysant l'évolution des choix des bibliographes et catalogueurs, avec par exemple l'influence croissante des catalogues de manuscrits sur le degré de complétude et de précision de ces dernières.

¹⁶ Léopold Auguste Constant, *Bibliothéconomie ou nouveau manuel complet pour l'arrangement, la conservation et l'administration des bibliothèques*, Paris, 1841, p. 165.

¹⁷ <http://www.ville-ge.ch/bge/gln/>

¹⁸ Géraldine Barron, *Incunables et catalogues à la bibliothèque Bodléienne : contexte et modalités de l'élaboration d'un nouveau catalogue des incunables de la Bodléienne*, mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Ursula Baurmeister, Villeurbanne, 1998.

¹⁹ Voir par exemple Victor Scholderer, « Early printed books », dans *Bibliographical Society, 1892-1942 : Studies in Retrospect*, Londres, 1945.

Pour finir, nous étudierons l'influence des nouvelles technologies sur les bibliographies et catalogues, en présentant les grandes entreprises de rétroconversion et en analysant les divers changements apportés par le numérique.

BIBLIOGRAPHIES ET CATALOGUES D'INCUNABLES : UN HISTORIQUE

Les premiers catalogues et bibliographies

Le premier catalogue remonte au milieu du XVII^e siècle, lorsque Johann Saubert, bibliothécaire, dresse en 1643 le catalogue des incunables de la bibliothèque de Nuremberg, classés par ordre chronologique²⁰. Une dizaine d'années plus tard, le jésuite Philippe Labbe, en examinant les incunables conservés à la bibliothèque royale de Paris, écrit lui aussi un catalogue d'incunables²¹ à proprement parler, mais moins par préoccupation de sortir les incunables de l'ensemble des imprimés que par souci philologique.

Les premières bibliographies d'incunables sont plus tardives, avec comme œuvre pionnière la somme²² donnée en 1688 par le libraire Cornelius a Beughem²³. Il y dresse un répertoire des éditions connues, avec des notices très sommaires.

Au fil des publications, les bibliographies s'enrichissent et accroissent le nombre d'éditions recensées. Il n'est qu'à voir la courbe ascendante des chiffres. Tandis que les *Incunabula Typographicae* de Cornelius a Beughem recensent deux mille neuf cents éditions, la bibliographie de Maittaire en dénombre quant à elle presque deux fois plus, avec cinq mille six cents éditions. Cette bibliographie de Michel Maittaire, parue en 1719²⁴, constitue un outil incontournable du travail des bibliographes incunabulistes : on peut citer les noms de Guillaume-François Debure-le-Jeune, Claude-François Daunou, le Père Laire²⁵ et Georg Wolfgang Panzer²⁶. Ce dernier²⁷, quelques dizaines d'années après Maittaire, améliore l'ouvrage de ce dernier en doublant le nombre d'éditions répertoriées. Ces premiers catalogues et bibliographies se caractérisent par une volonté de signaler les incunables plus que de les décrire de façon détaillée.

Le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle constituent un tournant dans l'histoire de la bibliophilie, avec la naissance de l'idée de livre ancien, digne d'être collectionné en raison de sa rareté. Guillaume-François Debure-le-Jeune (1731-1782) fut le porte-parole des bibliophiles. Il fit paraître entre 1763 et 1768 sept volumes d'une *Bibliographie instructive ou Traité des livres rares*²⁸.

²⁰ *Historia bibliothecae reip. Noribergensis... Accessit... Catalogus librorum proximis ab inventione annis usque ad A.C. 1500 editorum*, Nuremberg, 1643, p. 106-208.

²¹ Philippe Labbe, *Nova bibliotheca manuscriptorum librorum, sive specimen antiquarum lectionum latinarum et graecarum*, Paris, 1652-1653, p. 337-360.

²² Cornelius a Beughem, *Incunabula typographiae, sive Catalogus librorum scriptorumque proximis ab inventione typographiae annis, usque ad annum Christi 1500 inclusive...opusculum*, Amsterdam, 1688.

²³ Théodore Besterman, « Corneille de Beughem, poly-bibliographe », dans *Les débuts de la bibliographie méthodique*, Paris, 1950, p. 61-64.

²⁴ Michel Maittaire, *Annales typographici ab artis inventae origine ad annum M.D.*, Amsterdam, 1719.

²⁵ Michel Vernus, *Une vie dans l'univers du livre : François-Xavier Laire (1738-1801)*, [Lons-le-Saunier], 2001.

²⁶ Yann Sordet, « Les incunables chez quelques collectionneurs français », dans *Le berceau du livre imprimé : autour des incunables, ...*, p. 270.

²⁷ Georg Wolfgang Panzer, *Annales typographici ab artis inventae origine ad annum MD... (ad annum MDXXXVI continuati)*, Nuremberg, 1793-1803, 11 vol.

²⁸ Dominique Varry, « La collection de livres rares en France 1725-1939 », dans *BBF*, 3, 1997, p. 90-91.

Naissance et affirmation de la bibliophilie : catalogues domestiques et catalogues de vente

L'incunable, un objet prisé des bibliophiles

C'est à partir du milieu du XVII^e siècle que l'attention des bibliophiles commence à se tourner vers les incunables. Les collectionneurs manifestent un intérêt croissant²⁹, « selon le schéma connu d'intégration, dans le monde de la curiosité, de spécialités mises en lumière par des controverses érudites et soutenues par des publications savantes³⁰ ». En effet, le XVII^e siècle est l'époque des débats sur l'origine de la typographie, avec la controverse Gutenberg/Coster, et celle des premiers recensements d'incunables. L'attrait des bibliophiles pour les incunables s'accroît au XVIII^e siècle, siècle qui voit naître et s'affirmer la notion de « livre rare », prototype de la notion de « réserve³¹ ». Le XIX^e siècle consacre l'intérêt majeur des collectionneurs pour les incunables : « Au tournant des XVIII^e siècle et XIX^e siècle, à Lyon comme dans d'autres grandes villes de « librairie », allait s'ouvrir le temps des incunables³² ».

Les collectionneurs tiennent des catalogues domestiques dont certains nous sont parvenus. Si les incunables ne font pas encore l'objet d'un traitement particulier au sein de catalogues domestiques au XVII^e siècle, plusieurs éléments indiquent qu'ils occupent une place à part. Ainsi, « Dans le catalogue de sa bibliothèque que le chanoine Philippe Dubois a dressé et publié en 1693, [...] on y observe quelques indices de la conscience d'une « classe » spécifique : dans un grand nombre de sections de cet inventaire méthodique, les incunables sont rassemblés en tête³³ ».

C'est dans les catalogues de vente qu'est parachevée au XVIII^e siècle la singularisation des incunables par rapport aux autres imprimés. A partir des années 1720, les catalogues de vente publique commencent en effet à distinguer plusieurs ensembles bibliographiques, avec des listes séparées consacrées par exemple aux Elsevier ou aux éditions *ad usum Delphini*.

Pour les incunables, c'est à partir de 1768 qu'ils bénéficient eux aussi de rubriques ou d'index propres, après la parution de la *Bibliographie instructive* de Guillaume-François Debure (1763-1768). Elle est, en matière bibliophilique,

A la fois révélateur, bible et viatique : en 1768, à la fin du septième et dernier tome, Debure publie les annexes qu'on s'attend depuis les années 1720 à trouver dans les catalogues de vente [...], mais il les fait précéder une *Notice des livres imprimés dans le XV^e siècle*, de 90 pages, par ordre topographique de lieu d'impression³⁴

²⁹ Jean Viardot, « Naissance de la bibliophilie : les cabinets de livres rares », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, t. II, *Les bibliothèques sous l'Ancien Régime (1530 -1789)*, dir. Claude Jolly, Promodis, 1988, p. 269-289.

³⁰ Yann Sordet, « Les incunables chez quelques collectionneurs français », dans *Le berceau du livre imprimé : autour des incunables*, dir. Pierre Aquilon, Thierry Claerr, [Actes des "Rencontres Marie Pellechet", 22-24 septembre 1997 et des Journées d'étude des 29 et 30 septembre 2005], Turnhout, 2010, p. 267-286, spéc. p. 270.

³¹ Frédéric Barbier, « Patrimoine, production, reproduction », dans *BBF*, 5, 2004, p. 11-20.

³² Dominique Varry, « Quand l'incunable paraît : les catalogues de ventes lyonnais d'Ancien Régime », dans *Revue française d'histoire du livre, Le Berceau du livre, autour des incunables : études et essais offerts au professeur Pierre Aquilon*, 118-121, 2003, p. 397-402, spéc. p. 402 ; Voir aussi Kristian Jensen, *Revolution and the antiquarian book : reshaping the past, 1780-1815*, Cambridge, 2011.

³³ Yann Sordet, « Les incunables chez quelques collectionneurs français », dans *Le berceau du livre imprimé : autour des incunables*,..., p. 272.

³⁴ Yann Sordet, « Les incunables chez quelques collectionneurs français », dans *Le berceau du livre imprimé : autour des incunables*, ..., p. 276.

Cela marque ainsi le début de l'émancipation des incunables, sortis du classement méthodique des libraires de Paris. Ce modèle très utilisé proposait de classer les livres de façon thématique, en « cinq classes »³⁵. Ces cinq champs disciplinaires étaient les suivants : théologie, droit, sciences et arts, lettres, histoire. A Lyon, c'est en 1791 qu'un catalogue de vente distingue pour la première fois les incunables du reste des ouvrages³⁶.

Les catalogues domestiques parvenus jusqu'à nous témoignent de ce traitement particulier de l'incunable. A l'imitation des catalogues de vente, ils réservent des listes, des rubriques ou des index séparés pour les incunables.

Le contenu des notices

Bien avant le XVIII^e siècle et l'apparition d'une rubrique particulière consacrée aux incunables, les catalogues conservés témoignent du statut particulier de l'incunable. Plusieurs en attestent, ne serait-ce que par le contenu des notices, qui se distinguent par leur longueur de celles consacrées aux autres livres. Dans le catalogue domestique de Pierre Adamoli, collectionneur lyonnais qui constitua une bibliothèque entre 1730 et 1769³⁷, les notices d'incunables sont particulièrement soignées et mises à jour, parfois « augmentées lorsque la place manquait par des paperolles épinglées ou collées, ou des cahiers interfoliés. Ces notes venues compléter la notice initiale devinrent de véritables dissertations bibliographiques jusqu'à pour certaines s'émanciper du catalogue et être transcrites sur des cahiers séparés³⁸. »

Les notices consacrées aux incunables dans le catalogue de la bibliothèque de Claude Gros de Boze, dressé en 1753 en partie d'après un catalogue domestique plus ancien, sont elles aussi très détaillées. Ces notices « développent ainsi, au-delà ou en complément du sec signalement catalographique, la citation du colophon, la description d'un type, des considérations sur les lettres ornées, des éléments à l'appui d'une datation, une discussion des autorités bibliographiques et notamment de Maittaire³⁹ ».

Les grandes entreprises menées à partir du XIX^e siècle

La parution entre 1826 et 1836 du *Repertorium bibliographicum*⁴⁰ de l'écrivain et bibliographe⁴¹ Ludwig Hain (1781-1836) constitue un tournant. Il forme le socle fondamental des entreprises postérieures, avec les corrections et les améliorations de Copinger⁴² et de Reichling⁴³.

³⁵ Ibid., p. 273.

³⁶ Ce catalogue de vente fut rédigé par le libraire Jean-Baptiste Delamollière pour l'abbé Perrichon ; Voir Dominique Varry, « Quand l'incunable paraît : les catalogues de ventes lyonnais d'Ancien Régime », dans *Revue française d'histoire du livre, Le Berceau du livre : autour des incunables*, 118-121, 2003, p. 397- 402, spéc. p. 398.

³⁷ Yann Sordet, *L'amour des livres au siècle des Lumières. Pierre Adamoli et ses collections*, Paris, 2001.

³⁸ Yann Sordet, « Les incunables chez quelques collectionneurs français », dans *Le berceau du livre imprimé : autour des incunables, ...*, p. 272.

³⁹ Ibid., p. 274.

⁴⁰ Ludwig Hain, *Repertorium bibliographicum, in quo libri omnes ab arte typographica inventa usque ad annum MD typis expressi ordine alphabetico vel simpliciter enumerantur vel adcuratius recensentur*, Stuttgart, 1826-1838 (Réimpr. Milan, 1964).

⁴¹ *Allgemeine Deutsche Biographie*, Munich ; Leipzig, vol 10, p. 392.

⁴² Walter Arthur Copinger, *Supplement to Hain's Repertorium bibliographicum*, Londres, 1895-1902.

C'est en 1904, en Allemagne, et plus précisément à la Bibliothèque royale de Berlin que fut lancé le projet de *Gesamtkatalog der Wiegendrucke* (GW), destiné à remplacer la bibliographie de Hain. Une commission fut réunie avec l'ambition de recenser toutes les éditions incunables conservées dans le monde et donc de produire une bibliographie internationale de référence aussi exhaustive que possible. La Première Guerre mondiale interrompit les travaux, ce qui explique la parution tardive du premier tome, en 1925. Sept autres volumes parurent de façon régulière jusqu'en 1940, à Leipzig chez l'éditeur Hiersemann.

Après la Seconde Guerre mondiale, les sept premiers volumes furent réédités en 1968 par Hiersemann à Stuttgart sous la responsabilité scientifique de la Deutsche Staatsbibliothek de Berlin-Est. En 1972 parut l'édition révisée du volume VIII. La Deutsche Staatsbibliothek de Berlin-Est reprit ainsi le flambeau pour continuer le grand œuvre lancé au début du siècle. Les volumes X-XI ont paru en 2000, jusqu'à la lettre H, le dernier fascicule paru en 2008 (11/5) couvrant les noms à « Hieronymus Estensis - Horem ». Les difficultés d'une entreprise d'une telle ampleur, les interruptions dues aux guerres mondiales en expliquent la lenteur de publication.

La naissance de l'Incunabula Short Title Catalogue (ISTC), développée depuis 1980 par la British Library, témoigne de la volonté de pallier la lenteur du GW⁴⁴. L'ISTC se présente sous forme d'une base bibliographique qui vise la fois l'exhaustivité des éditions conservées et la mise en ligne de ces informations. En utilisant les notices abrégées (« Short Title »), l'ISTC s'inscrit dans la filiation de la tradition anglo-saxonne du « Short Title Catalogue » (STC). Ce modèle est né au début des années 1920, avec la publication du catalogue national des impressions anglaises entre 1475 et 1640⁴⁵. Le choix des notices abrégées, avec un volume réduit d'informations à y inclure, permet une avancée très rapide⁴⁶. Les responsables de l'ISTC estiment qu'à l'heure actuelle, plus de 90% de la production imprimée du XV^e siècle encore conservée est recensée dans la base⁴⁷.

Ce n'est qu'en 2003 que le comité de rédaction du GW choisit de recourir à la base de données en ligne. Désormais, les volumes publiés du GW se doublent d'une version électronique⁴⁸ qui permet de prendre connaissance des données contenues dans la version papier et a l'avantage de donner accès à des notices manuscrites qui n'ont pas encore fait l'objet d'une publication papier (lettres I à Z). Leur numérisation en facilite l'accès et la consultation⁴⁹.

En parallèle, depuis la fin du XIX^e siècle, d'autres entreprises ont vu le jour, comme les catalogues d'incunables d'une bibliothèque donnée ainsi que des chantiers à échelle nationale, pour lesquels la France a été pionnière à la fin du XIX^e siècle. La France a en effet été le premier pays à entreprendre le catalogue général des livres du

⁴³ Dietrich Reichling, *Appendices ad Hainii-Copingeri Repertorium bibliographicum : additiones et emendationes*, fasc. 1-6, 1905-1914.

⁴⁴ John Goldfinch, « The GW and the cataloguing of Incunabula in the UK : a study of a Relationship », dans *Gutenberg Jahrbuch*, 81, 2006, p. 188-195, spéc. p. 194.

⁴⁵ Alfred William Pollard, Gilbert Richard Redgrave, *A Short-Title Catalogue of books printed in England, Scotland, & Ireland, and of English books printed abroad 1475-1640*, Londres, 1926.

⁴⁶ Raphaële Mouren, « Réflexions autour du projet de bibliographie des éditions lyonnaises du seizième siècle (BEL 16) », dans *Histoire du livre, histoire du texte, histoire littéraire : traditions bibliographiques* [colloque, Victoria (BC), University of Victoria, 29 mai 2008], preprint, p. 7.

⁴⁷ <http://istc.bl.uk/search/about.html>

⁴⁸ <http://www.gesamtkatalogderwiegendrucke.de/>

⁴⁹ Ibid.

XV^e siècle conservés dans les bibliothèques publiques (CGI). Ce recensement exhaustif des collections françaises d'incunables fut confié par le ministre de l'Instruction publique à Marie Pellechet (1840-1900). Cette figure attachante de la bibliographie se découvrit une vocation pour les études bibliographiques sur le tard, en 1878. Son catalogue des incunables de la bibliothèque publique de Dijon, paru en 1886 attira l'attention de Léopold Delisle à qui elle avait adressé un exemplaire. Dans sa lettre de remerciement, il écrivit : « J'espère aussi que votre expérience et votre bon vouloir pourront être utilisés si, comme je le désire fort, le ministre donne suite à son projet d'avoir un catalogue complet des incunables conservés dans nos bibliothèques⁵⁰ ». Marie Pellechet se vit donc confier cette entreprise de grande ampleur mais elle mourut trois ans seulement après la parution du premier volume en 1897. Le flambeau fut repris par Louis-Marie Polain (1865-1933) qui assura de 1905 à 1909 la révision et la publication jusqu'à « Gregorius Magnus »⁵¹. Ainsi le CGI ne couvre-t-il l'alphabet que jusqu'à la lettre G⁵², et ce jusqu'aux années 1970, où furent édités les fac-similés des notices manuscrites de Pellechet et Polain⁵³, solution néanmoins peu satisfaisante car malcommode et difficilement déchiffrable.

Avant la Seconde Guerre mondiale, on peut également citer quelques entreprises de catalogues nationaux, avec la parution des sept premiers volumes du British Museum Catalogue (BMC) au cours des années 1908-1935 et celle du catalogue national des incunables conservés en Belgique en 1932⁵⁴, réalisé par Louis-Marie Polain⁵⁵.

Une accélération perceptible après 1945

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale et surtout à partir des années 1970, plusieurs pays ont publié ou achevé la publication de leur catalogue collectif national, comme l'Italie (1943-1981)⁵⁶, les Etats-Unis (1964)⁵⁷, la Hongrie (1970)⁵⁸, la Pologne (1970)⁵⁹, l'Espagne (1989)⁶⁰ et les Pays-Bas (1989)⁶¹. Aux Etats-Unis, l'instrument de travail réalisé par Goff, *Incunabula in American libraries. A third census of the XVth century books recorded in North American collections*, fait suite à deux premiers recensements. Pour le deuxième census, réalisé en 1940, on conserve le témoignage de son auteur, Margaret Stillwell. Cette femme, l'une des premières à avoir obtenu son

⁵⁰ Ursula Baurmeister, « Marie Pellechet ou l'« odyssee bibliothécaresque », dans *Bulletin du Bibliophile*, 1, 2004, p. 91-148, spéc. p. 102.

⁵¹ Eduardo Barbieri, « Tra Francia e Belgio, ovvero Marie Pellechet e Marie-Louis Polain », dans *Haebler contro Haebler, appunti per una storia dell'incunabolistica novecentesca*, Milan, 2008, p. 47-66.

⁵² Marie Pellechet, *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, t. I, II et III continués par Marie-Louis Polain, Paris, 1897-1909.

⁵³ Pierre Aquilon, « Les rencontres Marie-Pellechet » Un bilan provisoire des catalogues régionaux d'incunables », dans *Bulletin du bibliophile*, 2, 1997, p. 233-239.

⁵⁴ Louis-Marie Polain, *Catalogue des livres imprimés au XV^e siècle des bibliothèques de Belgique*, Bruxelles, 1932, 4 vol.

⁵⁵ G. Colin, « Marie-Louis Polain ou l'incunabuliste malgré lui », dans *Catalogue des livres imprimés au XV^e siècle des bibliothèques de Belgique*, [1932], Bruxelles, 1978, p. XIV.

⁵⁶ *Indice generale degli incunaboli delle biblioteche d'Italia a cura del Centro nazionale d'informazioni bibliografiche*, Rome, 1943-1981, 6 vol.

⁵⁷ Frederick R. Goff, *Incunabula in American libraries. A third census of the XVth century books recorded in North American collections*, [1964], New-York, 1973.

⁵⁸ Géza Sajó, Erzsébet Soltész, *Catalogus incunabulorum quae in bibliothecis publicis Hungariae asservantur*, Budapest, 1970.

⁵⁹ Maria Bohonos, Alodia Kawecka-Gryczowa, Eliza Szandorowska, *Incunabula quae in bibliothecis Poloniae asservantur*, Wrocław, Varsovie, Cracovie, 1970, 2 vol.

⁶⁰ *Biblioteca Nacional. Catalogo general de Incunables en bibliothecas espanolas. Coordinado y dirigido por Francisco Garcia Craviotto*. Madrid, 1989, 2 vol.

⁶¹ *Incunabula in dutch libraries: a census of fifteenth-century printed books in Dutch public collections*, Nieuwkoop, 1983, 2 vol.

diplôme dans l'Amérique des années 1910, relate dans ses mémoires⁶² l'entreprise du deuxième census américain, menée en étroite collaboration avec les rédacteurs du GW. Elle eut comme élève Frederick Goff (1916-1982), auteur du troisième census américain, paru en 1964. Ce dernier, diplômé de l'Université de Brown, dirigea à la bibliothèque du Congrès le département des livres rares puis fit partie de la section des livres rares et des manuscrits de l'*Association of College and Research Libraries*.

Les grands chantiers lancés au début du siècle ont été poursuivis (comme le GW par exemple) ou modifiés : le catalogue général des livres du XV^e siècle conservés dans les bibliothèques publiques de France (CGI) fut un temps abandonné puis repris au début des années 1970, avec des objectifs restreints. Le périmètre s'est en effet vu réduire aux collections de la Bibliothèque nationale. Les auteurs du catalogue des incunables de la Bibliothèque nationale⁶³ (CIBN) ont choisi de procéder à un catalogue par ordre alphabétique d'auteurs, en commençant cependant par la partie manuscrite dont la lecture est peu lisible dans les fac-similés édités. C'est pourquoi la publication a commencé en 1981-1985 par le tome II, couvrant les lettres H-Z et Hebraica⁶⁴. Les tomes couvrant les premières lettres de l'alphabet ont été ensuite publiés progressivement. Le fascicule paru en 2006 comprend les lettres C-D. Le dernier fascicule, en cours de rédaction, couvrira les lettres E à G.

L'abandon du CGI au profit du projet plus réduit du Catalogue des incunables de la Bibliothèque nationale (CIBN) laissait pendante la question des fonds d'incunables dans les bibliothèques publiques de France. La question fut résolue à la fin des années 1970 avec le lancement de la collection des catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France (CRI)⁶⁵. Un temps interrompue, la publication méthodique des CRI a repris en 2005, avec le volume XVII sur la région Haute-Normandie⁶⁶.

En parallèle, de nombreuses bibliothèques ont pu dresser des catalogues pour inventorier leurs fonds, à l'image par exemple de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, avec la parution à partir de 1988 de son catalogue d'incunables (BSB-Ink)⁶⁷.

LA STRUCTURE DES NOTICES : NOTICES LONGUES, NOTICES COURTES

La genèse et l'apparition des notices longues

L'étude du traitement d'une même édition à travers les notices de plusieurs bibliographies permet de mesurer comment évolue la description des éditions. Le répertoire de Hain, bibliographie mondiale d'incunables, se distingue des travaux précédents : « Hain a été le premier à donner des impressions qu'il cataloguait des notices détaillées et son exemple a été suivi par tous ceux qui depuis lui, se sont occupés

⁶² Margaret Bingham Stillwell, *Librarians are human : memories in and out of the rare-book world, 1907-1970*, The Colonial Society of Massachusetts, 1973

⁶³ *Bibliothèque nationale. Catalogue des incunables*, Paris, 1981-2006.

⁶⁴ Voir avertissement au CIBN, t. II. *H-Z et Hebraica*. Paris, 1981-1985.

⁶⁵ http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/livres_imprimes_anciens/repertoires_XVe

⁶⁶ Valérie Neveu, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France, vol. XVII, région Haute-Normandie*, Genève, 2005.

⁶⁷ Elmar Hertrich et alii. *Bayerische Staatsbibliothek Inkunabelkatalog*. Wiesbaden, 1988-2009, 7 vol.

de catalogues d'incunables⁶⁸ ». Il introduit de nouvelles règles, comme la transcription à coupures de lignes (en séparant les lignes de deux barres obliques) et le respect des abréviations. Hain transcrit intégralement le titre ainsi que l'incipit et l'explicit. Parmi les éléments qu'inaugure Hain figurent la mention des pièces liminaires, le nombre de lignes par page et le nombre de feuillets, comme on peut s'en apercevoir en prenant la notice 546⁶⁹ à titre d'exemple⁷⁰.

Le numéro d'entrée de la notice, 546, est précédé d'une astérisque. Cela signifie qu'Hain a pu établir sa notice de première main à la Bayerische Staatsbibliothek de Munich. Les deux traits suivants servent à éviter d'inutiles répétitions et renvoient à la notice précédente, qui est une autre édition du même texte, en l'occurrence l'*Opus de animalibus* d'Albertus Magnus (Albert le Grand). S'ensuivent plusieurs mentions, en précisant chaque fois à quels feuillets elles se trouvent : les pièces liminaires du feuillet 1 au feuillet 4, l'indication que le feuillet 5 est manquant (« F.5 vacat »), puis la transcription de l'incipit et de l'explicit. Hain détaille aussi la mise en page, en signalant que le texte fait soixante-deux lignes par page, sur deux colonnes, et que l'ouvrage contient trois cent six feuillets.

La méthode de description des incunables suivie par Hain tranche donc par rapport aux bibliographies et catalogues précédents, dont les notices étaient souvent très sommaires. Il n'est qu'à voir dans la bibliographie de Maittaire la notice très brève⁷¹ qui concerne la même édition que celle décrite dans la notice 546 du Hain. En effet, Maittaire n'indique que le nom de l'auteur, le titre, l'imprimeur, le format, le lieu d'impression et la date. En note est donnée la transcription du colophon.

L'entreprise de Hain est à rapprocher de l'activité allemande à la même époque et particulièrement à la BSB, où commence à paraître en 1806 le premier grand catalogue des manuscrits grecs établi par Ignaz Hardt⁷².

Les notices du GW, dont le premier tome paraît en 1925, sont pour leur part beaucoup plus complètes que celles des répertoires précédents. Cela est manifeste lorsqu'on se penche sur la notice du GW⁷³ consacrée à l'édition correspondant à celle décrite dans Hain (notice 546) et dans Maittaire. C'est le GW qui introduit le modèle de notice longue se présentant en quatre blocs.

Vient en premier la description extérieure de l'édition, avec le nom de l'auteur et le titre, le lieu d'impression, le nom de l'imprimeur et la date. S'ensuit le format.

Le deuxième paragraphe indique le nombre de feuillets ainsi que la collation et le type de caractère utilisé, qui renvoie à la classification des M mise au point par Haebler⁷⁴. En effet, la notice du GW indique ici « Type 4 ».

Le troisième paragraphe contient la description proprement dite avec la transcription paléographique de l'incipit et de l'explicit non seulement du texte, mais

⁶⁸ Louis-Marie Polain, *Catalogue des livres imprimés au XV^e siècle des bibliothèques de Belgique*, t. I, Bruxelles, 1932, p. XV.

⁶⁹ H 546 ; voir annexes p. 68 ; n° de référence dans l'ISTC : ia00224000 ; voir annexes p. 72-73.

⁷⁰ Pour chaque exemple de notice nous donnerons sa référence dans le catalogue cité ainsi que le numéro de référence de l'ISTC.

⁷¹ Michel Maittaire, *Annales typographici ab artis inventae origine ad annum M.D.*, Amsterdam, 1719, p. 136 ; voir annexes p. 67.

⁷² Ignaz Hardt, *Catalogus codicum manuseriptorum graecorum bibliothecae regiae bavaricae*, Monachii, 1806-1812, 5 vol.

⁷³ GW 588 ; n° de référence dans l'ISTC : ia00224000 ; voir annexes p. 68.

⁷⁴ Voir annexes p. 79.

aussi des parties liminaires. Pour signaler l'existence de tables, alors que le Hain indiquait juste « Tab », le GW transcrit entièrement l'incipit et l'explicit : *In hac tabula [...]*.

La notice se clôt sur les références et les localisations. En effet, elle renvoie aux répertoires antérieurs comme Hain ou à des catalogues, et signale les villes qui conservent un exemplaire de cette édition, sans en préciser la cote, en mettant par exemple « Lyon *B Ville* ».

Le GW propose dans ses notices une description bibliographique de l'exemplaire idéal. Wallace Kirsop, dans *Bibliographie matérielle et critique textuelle, vers une collaboration*, en donne cette définition : « L'exemplaire idéal - celui que le bibliographe s'efforce de définir - représente la dernière intention de l'imprimeur (agissant de concert avec l'auteur ou le libraire) au moment de la mise en vente d'une édition⁷⁵ ». La démarche consiste à étudier de première main le plus grand nombre possible d'exemplaires :

[...] Une description bibliographique et *a fortiori* une édition critique doivent se fonder sur l'examen et le collationnement du plus grand nombre possible [au moins 20] d'exemplaires survivants de toutes les éditions autorisées d'un texte. Ce n'est que ce travail minutieux qui permet au bibliographe de distinguer éditions, émissions et états d'un livre, et de décrire l'exemplaire idéal⁷⁶.

La distinction notable qui existe entre description d'un exemplaire idéal et description d'un exemplaire individuel est manifeste si l'on compare le GW au Hain. Appuyons-nous sur l'édition de l'ouvrage d'Albert le Grand *Opus de animalibus* qui a retenu notre attention jusqu'ici. Une différence est visible entre les deux notices dans la description. Là où le GW indique « Bl 5 leer⁷⁷ » pour signaler que le feuillet 5 est blanc, Le Hain⁷⁸ indique « F.5 vacat », c'est-à-dire que le feuillet 5 est manquant. La notice du catalogue de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich (BSB-Ink)⁷⁹ qui décrit le même exemplaire que celui décrit par Hain rapporte la même chose : « Bl. 5 (a₁, leer) fehlt⁸⁰ », ce qui signifie que ce feuillet blanc est manquant dans l'exemplaire de la BSB.

L'établissement de notices longues n'est pas une démarche propre aux bibliographes. Le CGI de Marie Pellechet poursuivi par Louis-Marie Polain présente lui aussi des notices longues. Tout comme le GW, ses auteurs ont pris le parti de transcrire autant que possible l'incipit du second cahier d'un exemplaire complet. En effet, cela apporte une aide précieuse pour identifier des exemplaires incomplets du début et de la fin⁸¹. Louis-Marie Polain garde la même méthode pour le catalogue des livres imprimés au XV^e siècle des bibliothèques de Belgique⁸². Le British Museum Catalogue (BMC), qui est lui aussi un catalogue et non une bibliographie, présente également des notices longues, très complètes. Les volumes du BMC comportent des planches de fac-similés d'une aide inestimable pour le bibliographe et le catalogueur.

⁷⁵ Wallace Kirsop, *Bibliographie matérielle et critique textuelle, vers une collaboration*, Paris, 1970, p. 32.

⁷⁶ Ibid.

⁷⁷ GW 588 ; n° de référence dans l'ISTC : ia00224000 ; voir annexes p. 68.

⁷⁸ H 546 ; n° de référence dans l'ISTC : ia00224000 ; voir annexes p. 68.

⁷⁹ Elmar Hertrich et alii. *Bayerische Staatsbibliothek Inkunabelkatalog*. Wiesbaden, 1988-2009, 7 vol.

⁸⁰ [BSB-Ink: A-143](#) ; n° de référence dans l'ISTC : ia00224000 ; voir annexes p. 71.

⁸¹ Marie Pellechet, *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, t. I, II et III continués par Marie-Louis Polain, Paris, 1897, p. XI.

⁸² Louis-Marie Polain, *Catalogue des livres imprimés au XV^e siècle des bibliothèques de Belgique*, Bruxelles, 1932, 4 vol.

Notices courtes ou le modèle du STC (*Short Title Catalogue*)

Un autre type de notice consiste à établir des descriptions abrégées. C'est le modèle anglo-saxon des notices à titres courts, ou « short title », né en 1926 avec la parution du catalogue national des impressions anglaises entre 1475 et 1640⁸³, ce qui signe l'acte de naissance du modèle de *Short Title Catalogue* (STC). C'est Alfred William Pollard, garde des imprimés du British Museum, qui est à l'origine du catalogue⁸⁴. En réalité ce n'est pas un catalogue mais une bibliographie. La traduction littérale de l'expression anglaise par le terme de catalogue ne doit en effet pas masquer que le « STC » est utilisé indifféremment pour désigner un catalogue ou une bibliographie, et ce encore aujourd'hui avec l'Universal Short Title Catalogue (USTC)⁸⁵, base de données des livres imprimés en Europe entre les débuts de l'imprimerie jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

Aux Etats-Unis, le catalogue collectif national des incunables (Goff)⁸⁶ présente aussi des notices à titres courts. Le contraste est manifeste lorsqu'on les compare avec les notices longues telles qu'elles peuvent se trouver dans le GW. En témoigne la mise en regard de la notice du GW⁸⁷ et de celle du Goff⁸⁸ d'une édition de l'*Opus de animalibus* d'Albertus Magnus, exemple déjà cité dans les pages précédentes. La notice du Goff donne le nom de l'auteur et de l'ouvrage (ici sous la forme d'un tiret, ce qui renvoie aux notices précédentes et contribue à abrégé la notice), l'adresse bibliographique, avec le lieu d'impression, le nom de l'imprimeur et la date. Goff passe ensuite directement aux références, en citant bibliographies (comme le Hain, le GW) et catalogues, et aux localisations, en indiquant les bibliothèques américaines qui conservent un exemplaire de cette édition.

Publié en 1964 et réalisé par Frederick R. Goff, ce recensement⁸⁹ constitue un catalogue de référence, destiné à inspirer d'autres catalogues. En effet, nombreux sont ceux qui ont repris le modèle de la notice à titres courts. Dans l'avertissement au tome II du CIBN, ses auteurs exposent la méthode choisie, celle des titres courts, qui est alors largement suivie par les catalogues d'incunables : « les notices donnent des titres courts selon la formule désormais adoptés par la plupart des catalogues d'incunables⁹⁰ ». Cette évolution s'explique aisément. En effet, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, les travaux de recensement des incunables entrepris depuis plusieurs siècles portent leurs fruits et la plupart des éditions sont décrites dans les grandes bibliographies existantes. Il est donc superflu de répéter des informations déjà contenues dans ces dernières, puisqu'il est possible, à l'image des notices du Goff, de signaler les références qui renvoient le lecteur aux notices longues des bibliographies. Cela ne signifie pourtant pas l'abandon total des notices longues dans les catalogues qui ont pris le parti du STC. Lorsque le catalogueur se trouve face à un exemplaire d'une édition jamais décrite, il est

⁸³ Alfred William Pollard, Gilbert Richard Redgrave, *A Short-Title Catalogue of books printed in England, Scotland, & Ireland, and of English books printed abroad 1475-1640*, Londres, 1926.

⁸⁴ Rémi Mathis, *Entre recherche d'identité et identité de la recherche STC et bibliographies rétrospectives : pour un inventaire scientifique des collections d'imprimés anciens des bibliothèques européennes*, mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Dominique Varry, Villeurbanne, 2008, p. 14.

⁸⁵ <http://www.ustc.ac.uk/>

⁸⁶ Frederick R. Goff, *Incunabula in American libraries. A third census of the XVth century books recorded in North American collections*, New-York, 1964.

⁸⁷ GW 588 ; n° de référence dans l'ISTC : ia00224000 ; voir annexes p. 68.

⁸⁸ Goff A-224 ; n° de référence dans l'ISTC : ia00224000 ; voir annexes p. 69.

⁸⁹ Appelé « Third census » car il fait suite à deux autres recensements.

⁹⁰ Voir avertissement au CIBN, t. II. *H-Z et Hebraica*. Paris, 1981-1985.

alors nécessaire de procéder à une description longue. Pierre Aquilon rappelle ce principe appliqué dans les volumes de la collection des catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France (CRI) :

Les notices présentent des titres courts. Seules les éditions inconnues ou imparfaitement décrites à ce jour font l'objet de descriptions longues, avec coupures de lignes et transcription des abréviations et des ligatures, analogues à celles du GW ou du BMC. La zone de référence permet en effet à l'utilisateur de se reporter aux grands répertoires dans lesquels les éditions sont décrites in extenso⁹¹.

Le principe du Short Title Catalogue est également le fer de lance de l'Incunabula Short Title Catalogue (ISTC) lancé par la British Library à partir de 1980. Ce projet vise le même objectif que le GW : établir un recensement exhaustif de toutes les éditions encore conservées à l'échelle internationale. Le parti pris du STC a l'énorme avantage de la rapidité, si l'on compare l'état d'avancement respectif de l'ISTC et du GW, qui en est à la lettre H après près d'un siècle d'existence.

COMMENT CONTOURNER LES DIFFICULTES INHERENTES A LA DESCRIPTION DES INCUNABLES

La question épineuse de l'identification des éditions

L'incunable (et plus généralement le livre ancien) n'est pas aussi aisément identifiable que le livre moderne, clairement repérable grâce à son ISBN ou facile à appréhender à l'aide des informations présentes sur la page de titre⁹².

La structure de l'incunable se met en place progressivement. Comme la plupart des manuscrits, les premiers incunables n'ont pas de page de titre et commencent par un incipit, correspondant aux premiers mots du texte. La page de titre⁹³ se développe de façon progressive. Tout d'abord laissé blanc, le recto du premier feuillet reçoit un titre court. C'est en 1476 qu'apparaît la première page de titre, dans le *Calendarium* de Regiomontanus, imprimé à Venise par Erhard Ratdolt⁹⁴. En France, les premiers exemples datent de 1484. Ainsi la page de titre ne fait-elle son entrée que tardivement, une vingtaine d'années après la mise au point de la typographie par Gutenberg. Des éléments d'identification, comme le lieu d'impression, le nom de l'imprimeur et la date peuvent s'y trouver mais cela est loin d'être systématique. En effet, il y manque par exemple très souvent la date, et beaucoup d'exemplaires sont incomplets du premier feuillet, ce qui prive le bibliographe et le catalogueur de l'aide d'une éventuelle page de titre⁹⁵.

⁹¹ Pierre Aquilon, « Les catalogues régionaux des incunables des bibliothèques de France », dans *Gazette du livre médiéval*, 28, 1996, p. 34.

⁹² Magali Vène, Annie Charon, *Identification des livres imprimés anciens (XV^e-XVIII^e siècle) Ressources imprimées et en ligne, Introduction*, dernière mise à jour, mars 2011

http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/livres_imprimes_anciens/introduction

⁹³ Voir annexes p. 81.

⁹⁴ Christoph Reske, « De Venise à Augsbourg : Erhard Ratdolt, un imprimeur d'exception », dans Alain Mercier (dir.), *Les trois révolutions du livre*, p. 189-191.

⁹⁵ Albert Labarre, « Les incunables : la présentation du livre », dans *Histoire de l'édition française*, dir. Roger Chartier, Henri-Jean Martin, t. I, *Le livre conquérant. Du Moyen Age au milieu du XVII^e siècle*, Promodis, 1982, p. 195-217, spéc. 197.

Quant au colophon⁹⁶, il se trouve à la fin du texte, ce qui ne signifie pas forcément à la fin de l'ouvrage lorsque des annexes et des tables font suite au texte. Des informations précieuses peuvent être repérées dans le colophon. Cette formule contient *a maxima* le nom de l'auteur, le titre ainsi que l'adresse bibliographique (lieu, date d'impression et nom de l'imprimeur⁹⁷). Mais plusieurs facteurs d'incertitude existent. Seulement la moitié à peu près des incunables se termine par un colophon⁹⁸. Et même lorsqu'on trouve un colophon, l'ensemble des indications n'y est pas forcément présente de façon systématique. Les exemplaires parvenus jusqu'à nous peuvent être incomplets du dernier feuillet. Les données sont donc souvent lacunaires. En témoignent les premières impressions sorties de l'atelier de la Sorbonne qui comportent un colophon dépourvu de date⁹⁹. Une étude menée à la fin des années 1970 a montré que près de la moitié des incunables recensés dans les sept premiers volumes du GW sont dépourvus des informations nécessaires à leur description¹⁰⁰. Les livres de Gutenberg ne portent ainsi jamais son nom.

L'apparition de la marque de l'imprimeur vers 1480/1490, suivie par l'adresse bibliographique, vers 1500, ne fait pas disparaître le colophon. Il garde son utilité, notamment lorsqu'une édition est diffusée par plusieurs libraires¹⁰¹. Le libraire appose sa marque et l'adresse bibliographique sur la page de titre, et l'imprimeur est signalé au colophon¹⁰².

Élément important de l'indentification, la datation est source de difficultés, puisque la mention de la date d'impression ne figure souvent nulle part, « un tiers au moins des ouvrages imprimés à cette période ne comportent pas de date explicite¹⁰³ ». Il faut signaler en outre qu'encore dans les premières décennies du XVI^e siècle, la mention de date ne figure pas. Ces difficultés expliquent que de nombreux ouvrages rangés sous la bannière « incunables » se révèlent en fait être des livres imprimés au début du XVI^e siècle, après 1501. Les catalogues contiennent souvent des ouvrages qui s'avèrent ainsi être des post-incunables, grâce à un affinement de la datation.

Par ailleurs, même quand la date est indiquée sur l'ouvrage, certains cas sont source d'imprécision. Par convention, tous les livres imprimés jusqu'en 1500 inclusivement sont considérés comme incunables. Or les styles de datation n'étaient pas unifiés, ce qui peut prêter à confusion dans le cas de livres imprimés dans les premiers mois de l'année 1500 sans mention du style adopté. En effet, le style de Pâques, style légal en France, faisait commencer l'année le dimanche de Pâques. Il fut abandonné à partir de l'édit de Roussillon du 9 août 1564 pour le style romain, qui fixe le début de l'année au 1^{er} janvier. Cependant le style romain était déjà utilisé par certains imprimeurs¹⁰⁴ avant 1564, sans que ce choix ne soit forcément précisé. Ces variations dans l'emploi des styles expliquent le contenu de certaines notices d'incunables. Lorsque la date se situe à un moment de l'année où les deux styles ne sont pas

⁹⁶ Voir annexes p. 80.

⁹⁷ Voir le nom du libraire et du finaceur.

⁹⁸ Annie Parent-Charon, *Histoire du livre, la découverte et l'expansion de l'imprimerie*, Ecole des chartes, 2007-2008, p. 16.

⁹⁹ Albert Labarre, « Les incunables : la présentation du livre », dans *Histoire de l'édition française*, dir. Roger Chartier, Henri-Jean Martin, t. I, *Le livre conquérant. Du Moyen Age au milieu du XVII^e siècle*, Promodis, 1982, p. 195-217, spéc. 195-196.

http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/livres_imprimees_anciens/date

¹⁰⁰ Rudolf Hirsch, « Title-pages in French incunables », dans *Gutenberg Jahrbuch*, 1964, p. 305-311.

¹⁰¹ Voir annexes p. 81.

¹⁰² Jean-François Gilmont, *Le livre, du manuscrit à l'ère électronique*, Liège, 1998, p. 69.

¹⁰³ Denise Hillard, « Incunable », dans *Dictionnaire encyclopédique du livre*, dir. Pascal Fouché, Daniel Péchoin, Philippe Schuwer, Paris, 2005, t. II, p. 547.

¹⁰⁴ Albert Labarre, « Les incunables : la présentation du livre », ..., p. 215.

confondus et qu'il est impossible de déterminer avec certitude le style utilisé, il est recommandé d'indiquer deux années consécutives séparées par une barre oblique¹⁰⁵. Cette méthode de catalogage a été préconisée par exemple par Jeanne Veyrin-Forrer¹⁰⁶.

En dehors des imprécisions dues au style ou de l'absence de date, il faut prendre en compte les possibles erreurs du compositeur. La mention de date dans l'ouvrage peut être fautive : George Sarton a détaillé dans un article paru en 1949 plusieurs exemples de ces dates inexactes¹⁰⁷. Il cite ainsi un exemplaire du *Confessio Amantis*, imprimé à Westminster par Caxton et daté du 2 septembre 1493 (en chiffres romains M CCCC LXXX III)¹⁰⁸. L'étude et la comparaison des caractères employés avec d'autres exemplaires sortis de l'atelier de Caxton laisse à penser que la date plausible se situe en 1483. Le compositeur se serait trompé en plaçant un X de trop sur le compositeur, transformant la date de 1483 en 1493¹⁰⁹. Ce type d'erreur se retrouve avec l'emploi de chiffres arabes : dans une édition de la *Sphaera mundi* imprimée à Paris par Gui Marchant pour Jean Petit, la date figurant dans le colophon indique février 1468 dans certains exemplaires. Or l'introduction bien connue de l'imprimerie à Paris ne date que de 1470. George Sarton en conclut que le 9 a été accidentellement renversé et que la date réelle serait ainsi 1498¹¹⁰.

Ces multiples obstacles expliquent les difficultés rencontrées par le bibliographe et le catalogueur et les erreurs possibles que l'on amende au fil des entreprises. Ainsi Copinger apporte-t-il 7000 corrections dans son supplément au répertoire de Hain¹¹¹ en suivant l'ordre numérique de ce dernier.

L'amélioration des techniques d'identification a permis d'affiner les descriptions d'incunables. En effet, la « fréquente difficulté d'identification des incunables en particulier impose au catalogueur un examen minutieux des exemplaires, examen proche de la dissection [...] »¹¹². C'est pourquoi cette démarche a reçu le nom d'analyse « en autopsie », pour signifier le caractère minutieux de l'entreprise qui ne laisse aucun élément au hasard.

Les éléments à étudier pour identifier et décrire un incunable

Etude des caractères typographiques

Le travail pionnier de William Blades et l'utilisation de fac-similés

A la fin du XIX^e siècle, soit plusieurs décennies après la publication de la bibliographie monumentale de Hain, William Blades (1824-90), bibliographe anglais,

¹⁰⁵ Jeanne Veyrin-Forrer, *Travaux pratiques de description bibliographique pour le livre ancien*, 1964, p. 5-6.

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ George Sarton, « Incunabula wrongly dated: fifteen examples with eighteen illustrations », dans *Isis*, 40, 1949, p. 227-240.

¹⁰⁸ Seymour de Ricci, *Census of Caxtons* n°48 Oxford 1909.

¹⁰⁹ George Sarton, « Incunabula wrongly dated: fifteen examples with eighteen illustrations », dans *Isis*, 40, 1949, p. 231.

¹¹⁰ Ibid., p. 232-233.

¹¹¹ Walter Arthur Copinger, *Supplement to Hain's Repertorium bibliographicum*, Londres, 1895-1902. (Réimpr. Milan, 1950.)

¹¹² Annie Taurant-Boulicaut, « Vacat nec vitio nec defectu : du blanc et de l'excès dans l'incunable », dans *Revue française d'histoire du livre, Le Berceau du livre, autour des incunables : études et essais offerts au professeur Pierre Aquilon par ses élèves, ses collègues et ses amis*, 118-121, 2003, p. 105-124, spéc. 105.

étudia en détail tous les caractères utilisés par Caxton. Ce dernier, figure tutélaire des débuts de l'imprimerie, introduisit en Angleterre l'invention de Gutenberg en installant un atelier à Westminster. William Blades parvint à identifier les incunables sortis de l'atelier de Caxton et à les dater grâce à une étude exhaustive des caractères employés¹¹³.

L'idée d'examiner soigneusement les caractères utilisés avec la précision d'un entomologiste fit des émules. Dans les années 1860, Henry Bradshaw (1831-1886), bibliothécaire à Cambridge, fut le premier à reconnaître l'importance de cette méthode¹¹⁴. Il fit usage de fac-similés de caractères réalisés par Jan-Willem Holtrop¹¹⁵ (1806-1870), bibliothécaire à la bibliothèque royale de la Haye. L'accent mis sur la parenté de cette méthode avec celle appliquée en histoire naturelle lui permet d'établir des parallèles entre les espèces et les livres¹¹⁶. Fidèle à la méthode préconisée par Bradshaw, Robert Proctor (1868-1903) donna une ampleur inédite à cette nouvelle science¹¹⁷ en classant selon les caractères l'ensemble des 10 000 incunables conservés au British Museum et en attribuant à des ateliers bien identifiés de nombreux exemplaires anonymes dans l'index qu'il rédigea¹¹⁸. Il lança aussi un projet de fac-similés, mais mourut accidentellement avant l'achèvement de cette entreprise¹¹⁹. Le catalogue du British Museum Catalogue (BMC)¹²⁰ est le « fruit direct de ces travaux et la consécration de ses méthodes¹²¹ ». Proctor est aussi l'auteur de l'ouvrage *Printing of Greek in the fifteenth century*¹²².

Dans le catalogue général des incunables de Pellechet (CGI), on constate aussi le renvoi aux fac-similés existants pour identifier une édition. En effet, la notice 5351¹²³ du volume III signale que l'édition ne comporte ni lieu ni date explicite¹²⁴. Marie Pellechet propose entre crochets un lieu d'édition [Lovanii] et renvoie aux caractères correspondants dans le fac-similé réalisé par Holtrop¹²⁵, avec la mention : « car. goth., type 1 B (Holtrop, *Mon. typ.* 49 (87) b) ». Elle décrit sa démarche dans la préface du volume I du CGI, lorsqu'elle évoque les données bibliographiques que sont l'auteur, le titre de l'ouvrage, le lieu d'impression, le nom de l'imprimeur et la date : « Lorsqu'un ou plusieurs de ces renseignements font défaut, mais qu'ils sont contenus implicitement dans le texte, ou qu'ils ressortent de l'étude des caractères, ces renseignements sont indiqués entre crochets¹²⁶ ».

¹¹³ William Blades, *The biography and typography of William Caxton : England's first printer*, Londres, 1861-1863.

¹¹⁴ Eduardo Barbieri, « All'inizio c'era Henry Bradshaw », dans *Haebler contro Haebler, appunti per una storia dell'incunabolistica novecentesca*, Milan, 2008, p. 15-23.

¹¹⁵ Jan-Willem Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas au quinzième siècle*, La Haye, 1868.

¹¹⁶ *Henry Bradshaw's Correspondence on Incunabula with J. W. Holtrop and M. F. A. G. Campbell*, dir. Wytze, Lotte Hellinga Amsterdam, 1966, 2 vol.

¹¹⁷ Eduardo Barbieri, « Nasce una scuola inglese : Robert Proctor e gli incunaboli del British Museum », dans *Haebler contro Haebler, appunti per una storia dell'incunabolistica novecentesca*, Milan, 2008, p. 25-46.

¹¹⁸ Robert Proctor, *An index to the early printed books in the British Museum from the invention of printing to the year 1500*, Londres, 1898-1938.

¹¹⁹ Robert Proctor, *Type facsimile society. Specimen of early printing type*, Oxford, 1900-1909.

¹²⁰ *Catalogue of books printed in the XVth century now in the British Museum. Part I-XIII*, Londres, 1908-2007.

¹²¹ Louise Noëlle Malclès, *Les sources du travail bibliographique*, Genève, 1950, p. 40-41.

¹²² Proctor, *Printing of Greek in the fifteenth century*, Oxford, 1900.

¹²³ Pell 5351 ; n° de référence dans l'ISTC : ig00404500.

¹²⁴ S.l : sans lieu ; s.d : sans date.

¹²⁵ Jan-Willem Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas au quinzième siècle*. La Haye: M. Nijhoff, 1868.

¹²⁶ Marie Pellechet, *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, t. I, II et III continués par Marie-Louis Polain, Paris, 1897, XI.

La méthode d'identification de Konrad Haebler

Dans la lignée de Robert Proctor, l'érudit allemand Konrad Haebler (1857-1946), poursuit la compilation des différents caractères utilisés par les imprimeurs. Afin d'en faciliter l'identification, il préconisa la mesure des caractères en comptant vingt lignes typographiques. La mesure se fait en millimètres en comptant un groupe de vingt lignes et interlignes¹²⁷. Il mit également au point une méthode d'identification des alphabets par l'examen des M gothique¹²⁸ et des Q romain¹²⁹. Il publia entre 1905 et 1924 son *Typenrepertorium der Wiegendrucke*¹³⁰, répertoire de caractères où il entreprit de classer en tableaux des caractères typographiques très différenciés. Par ce biais, il fut en mesure d'identifier la provenance de nombreuses impressions anonymes, en les attribuant à des ateliers bien identifiés¹³¹. En effet, le principe du *Typenbestimmung* (détermination des types) fournit un moyen d'identifier des ouvrages ne comportant aucune indication, grâce à un « répertoire de types connus pour avoir été employés par tel ou tel imprimeur dans une période donnée¹³² ». Les caractères gothiques sont classés suivant la forme du M majuscule, en raison de sa fréquence. En ce qui concerne les imprimés italiens, le même principe est appliqué pour les caractères romains avec le Q majuscule¹³³. Robert Proctor, Konrad Haebler et les auteurs de catalogues contemporains se sont fortement appuyés sur les travaux de Hain et de ses continuateurs, Copinger et Reichling et sont considérés comme les « pères de la science bibliographique moderne¹³⁴ ».

Lorsque se réunit en 1904 la commission préparatoire à l'établissement du GW, l'objectif visait l'intégration des résultats de la recherche sur l'analyse des caractères typographiques, recherche bien avancée depuis le début du XIX^e siècle. La commission rassembla en son sein les figures incontournables de la bibliographie comme Konrad Burger¹³⁵, Ernst Voullième et Konrad Haebler, président de la commission¹³⁶ de 1904 à 1920¹³⁷. C'est une période de foisonnement intellectuel avec la parution contemporaine du *Typenrepertorium* de Haebler.

Depuis ces travaux fondateurs, il est possible d'arriver à attribuer un exemplaire anonyme à un atelier, et ce, grâce à la méthode d'Haebler et à l'existence de nombreux fac-similés¹³⁸ publiés avec les catalogues ou à part. Par exemple, à la suite du British Museum Catalogue (BMC), sont reproduits les fac-similés du matériel typographique d'une multitude d'ateliers, ce qui offre un instrument de travail irremplaçable. Commence alors pour le bibliographe ou le catalogueur une enquête minutieuse. Il leur faut tout d'abord suivre la méthode d'Haebler et mesurer la hauteur

¹²⁷ Jean-François Gilmont, *Le livre, du manuscrit à l'ère électronique*, Liège, 1998, p. 50.

¹²⁸ Voir annexes p. 79.

¹²⁹ Konrad Haebler, *Typenrepertorium der Wiegendrucke*, Halle, 1905-1924.

¹³⁰ Eduardo Barbieri, « Konrad Haebler, il *Typenrepertorium* e l'avventura di GW », dans *Haebler contro Haebler, appunti per una storia dell'incunabolistica novecentesca*, Milan, 2008, p. 67-79, spéc. p. 73-74.

¹³¹ Louise Noëlle Malclès, *Les sources du travail bibliographique*, Genève, 1950, p. 41.

¹³² Marie-Laure Monfort, « Où en est le catalogue mondial des incunables ? », [en ligne], dans *BBF*, 5, 1995, p. 42-49.

¹³³ Ibid.

¹³⁴ Jean-Marie Arnoult, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. I, Bibliothèques de la région Champagne-Ardenne, Bordeaux, 1979, p. 29.

¹³⁵ Auteur de fac-similés : Konrad Burger, *Monumenta Germaniae et Italiae typographica. Deutsche und italeinische Inkunabeln in getreuen Nachbildungen*. Berlin, 1892-1916. 2 vol. 300 planches.

¹³⁶ Géraldine Barron, *Incunables et catalogues à la bibliothèque Bodléienne: contexte et modalités de l'élaboration d'un nouveau catalogue des incunables de la Bodléienne*, Villeurbanne, 1998, p. 29.

¹³⁷ Louise Noëlle Malclès, *Les sources du travail bibliographique*, Genève, 1950, p. 41.

¹³⁸ http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/livres_imprimés_anciens/repertoires_XVe ; Dominique Coq, « Ein spezifischer Beitrag nationaler Kataloge zum GW : das problem der unfirmierten Französischen Drucke », dans *Zur Arbeit mit dem "Gesamtkatalog der Wiegendrucke"* [Actes du colloque 26-30 novembre 1979, Berlin], Berlin, 1989, p. 93-103.

de vingt lignes de textes, en millimètres, en partant de la haste la plus haute au jambage le plus bas. Prenons pour exemple un exemplaire imprimé en gothique de 60 mm de hauteur, que l'on transcrit de la façon suivante : G 60. Il faut ensuite repérer les imprimeurs qui utilisent ce type de gothique et comparer caractère par caractère, le matériel typographique de plusieurs ateliers avec l'exemplaire étudié¹³⁹.

Si l'étude des caractères typographiques est indispensable, d'autres sources sont à la disposition du bibliographe et du catalogueur lorsqu'il fait face à une édition inconnue ou édition *absque nota*, c'est-à-dire sans mention de lieu, de date ou d'imprimeur¹⁴⁰.

Autres éléments à considérer pour l'identification

Dans un article publié en 1981, Peter Amelung passe en revue les différentes méthodes appliquées pour identifier des incunables sans adresse. S'il place bien entendu en tête l'étude du matériel typographique, il présente également d'autres critères : mise en page, marques d'imprimeur ou de libraire, initiales et ornements, bois gravés, reliures et maculatures, papier et filigranes, mentions d'achat, de rubrication et de provenance, critères internes, sources d'archives¹⁴¹. Les instruments de travail consacrés à chacun de ces critères sont nombreux et bénéficient de l'essor d'internet grâce aux multiples bases en ligne¹⁴².

Les filigranes¹⁴³, marques visibles par transparence dans le corps du papier, sont utiles pour indiquer une origine géographique¹⁴⁴. Paul Needham analyse ainsi les filigranes du papier d'incunables anglais pour affiner la datation d'éditions *absque nota*¹⁴⁵.

Le premier ouvrage de référence pour l'étude des filigranes remonte au début du XX^e siècle, avec la parution du dictionnaire des filigranes de Briquet¹⁴⁶. C'est le premier véritable outil de grande ampleur sur les filigranes, qui n'avaient fait l'objet à partir du dernier quart du XIX^e siècle que de travaux limités à l'étude des filigranes des incunables de telle ou telle bibliothèque ou d'une aire géographique précise¹⁴⁷.

¹³⁹ http://bibliotheque-desguine.hauts-de-seine.net/desguine/Fonds-remarquables/Incunables/Identification-dun-incunable#P6%20FR%20pr%C3%A9s%20incun_5

¹⁴⁰ Christian Peligry, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. III, Bibliothèques de la région Midi-Pyrénées, Paris, 1982, p. 11-12.

¹⁴¹ Peter Amelung, « Methoden zur Bestimmung und Datierung unfirmierter Inkunabeln », dans Lotte Hellinga, Helmar Härtel, *Buch und text im 15. Jahrhundert*, Hambourg, 1981.

¹⁴² http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/livres_imprimes_anciens ; Voir partie III.

¹⁴³ Timothy M. Barrett, « Fifteenth-century papermaking », dans *Paper history*, 15, 1993, p. 33-41.

¹⁴⁴ Allan H. Stevenson, « New Uses of Watermarks as Bibliographical Evidence », dans *Studies in Bibliography*, I, 1948-1949, p. 151-182 ; Id., *Observation on Paper as Evidence*, Lawrence, 1961.

¹⁴⁵ Paul Needham, « Bibliographical evidence from the paper stocks of English incunabula », dans Lotte Hellinga, Helmar Härtel, *Buch und text im 15. Jahrhundert*, Hambourg, 1981.

¹⁴⁶ Charles Moïse Briquet, *Les filigranes: dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, Genève ; Paris, 1907, 4 vol.

¹⁴⁷ Charles Schmidt, *Mémoires sur les filigranes de papier employés à Strasbourg de 1343 à 1525*, Bader, 1877 ; Dmitry S. Likhatchev, *le Papier et les plus anciens moulins à papier dans l'empire moscovite, avec addition de 116 planches de filigranes*, Saint-Petersbourg, 1891 ; Paul Heitz, *Les filigranes des papiers contenus dans les incunables strasbourgeois de la Bibliothèque impériale de Strasbourg*, Strasbourg, 1903.

Cet instrument de travail indispensable comporte cent seize mille cent douze fac-similés de filigranes et résulte d'immenses recherches qui ont conduit son auteur à sillonner l'Europe. Cette somme se présente de la façon suivante :

Chacun des volumes dont se compose son grand ouvrage comprend, dans sa première partie, la description des filigranes, classés par ordre alphabétique suivant les noms des objets qui s'y trouvent représentés et accompagnés des indications d'origine et des mentions bibliographiques. Puis viennent, dans une nouvelle série, et sous les mêmes numéros d'ordre, les dessins eux-mêmes¹⁴⁸.

Le Briquet a été mis en ligne¹⁴⁹ (le projet reste inachevé), ce qui a été rendu possible par la collaboration entre Österreichischen Akademie der Wissenschaften, Kommission für Schrift- und Buchwesen des Mittelalters (Vienne) et le Laboratoire de Médiévisologie Occidentale de Paris.

Le projet Bernstein¹⁵⁰ permet d'interroger plusieurs bases de données sur les filigranes. Ce portail européen permet une recherche dans les bases suivantes : Piccard-Online - Watermarks from mainly archive documents, 14th-16th century (POL), Watermarks in Incunabula Printed in the Low Countries (WILC), International Database of Watermarks and Paper used for Prints and Drawings, c. 1450-1800 (NIKI), Watermarks of the Middle-Ages, from Austrian depositories, 14th-15th century (WZMA). La base WIES - Watermarks in incunabula printed in España et le répertoire de Briquet sont pour leur part hébergés sur le site de la Kommission für Schrift- und Buchwesen des Mittelalters der Österreichischen Akademie der Wissenschaften¹⁵¹.

La marque de l'imprimeur ou du libraire, qui souvent se confondent, est un autre élément important pour identifier le livre. La première marque attestée apparaît après le colophon du *Psautier* de Mayence en 1457. La marque évolue, de simples initiales à une véritable illustration, avec des marques parlantes par exemple, qui renvoient par un jeu de mots à leur propriétaire. Ainsi la marque de Jacques Maillet à Lyon représente-t-elle un maillet¹⁵². L'étude de la marque permet non seulement d'identifier l'imprimeur mais peut également permettre d'affiner la datation au sein de la période d'activité de l'atelier. Ce sont les variantes des différentes marques utilisées et l'état général de la marque selon son degré d'usure qui fournissent ces informations¹⁵³. Les principaux instruments de recherche datent là encore de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, avec les travaux de Delalain¹⁵⁴, Polain¹⁵⁵ ou encore Renouard¹⁵⁶.

Les marques de possession sont aussi d'un grand secours en offrant des indices précieux et permettent de mieux circonscrire dans le temps des exemplaires sans date. Elle se déclinent sous plusieurs formes : armoiries peintes, ex-libris manuscrits, imprimés ou gravés, numéro de catalogues de vente, mention de rubrication. Marie-Claire Waille, dans un article sur les incunables de Besançon et leurs possesseurs cite

¹⁴⁸ Elie Berger, C- M. Briquet, « Les filigranes: dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600, avec 39 figures dans le texte et 16, 111 fac-similés de filigranes. Genève ; Paris, Alphonse Picard et fils, 1907, 4 vol. gr. in-4°, 836 p. », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 71, 1910, p. 643.

¹⁴⁹ http://www.ksbm.oew.ac.at/_scripts/php/BR.php?lang=fr

¹⁵⁰ http://www.memoryofpaper.eu:8080/BernsteinPortal/appl_start.disp

¹⁵¹ http://signets.bnf.fr/html/categories/c_094filigranes.html

¹⁵² Albert Labarre, « Les incunables : la présentation du livre », dans *Histoire de l'édition française...*, p. 198.

¹⁵³ http://bibliotheque-desguine.hauts-de-seine.net/desguine/Fonds-remarquables/Incunables/Identification-dun-incunable#P6%20FR%20pr%C3%A9s%20incun_5

¹⁵⁴ Paul Delalain, *Inventaire des marques d'imprimeurs et de libraires de la collection du Cercle de la librairie*, Paris, 1892.

¹⁵⁵ Louis Polain, *Marques des imprimeurs et libraires en France au XV^e siècle*, Paris, 1926.

¹⁵⁶ Philippe Renouard, *Les marques typographiques parisiennes des XV^e et XVI^e siècles*, Paris, 1926.

plusieurs exemples « qui laissent apercevoir les utilisateurs de ces ouvrages à des dates proches ou relativement proches de leur parution, et permettent éventuellement de dater ou de donner des indications sur l'économie du livre au XV^e siècle¹⁵⁷ ». C'est d'ailleurs grâce à une mention de rubrication que la *bible à 42 lignes* a pu être datée. En effet, aucun exemplaire conservé ne comporte de date ni de nom d'imprimeur. Or un exemplaire porte une note manuscrite du rubricateur et relieur Heinrich Cremer, vicaire de la collégiale de Saint-Etienne de Mayence. Elle précise que ce dernier a terminé son travail en août 1456. Si l'on prend en compte les délais probables (enluminure, reliure), cette note permet de dater l'impression de l'année 1455¹⁵⁸.

Il existe à l'heure actuelle plusieurs bases de données en ligne portant sur les marques de provenance, comme la base Provenance des livres anciens¹⁵⁹ de la Bibliothèque municipale de Lyon mise en ligne en 2001 qui recense mille cent possesseurs, la base Material Evidence in Incunabula (MEI)¹⁶⁰ et la base Index Possessorum Incunabulorum (IPI)¹⁶¹ œuvre de Paul Needham.

L'illustration des incunables constitue un autre élément d'identification. En effet, les bois gravés fournissent au bibliographe de précieux indices, puisque « l'utilisation, l'usure ou la modification des bois permettent d'identifier l'imprimeur ou de dater avec davantage de précision une édition ». Des instruments de travail comme des recueils de bois gravés existent, par exemple le répertoire de Schreiber¹⁶² et celui de Schramm¹⁶³ pour les incunables illustrés allemands. La base Icono 15, inventaire et analyse des illustrations des incunables français, est en cours d'élaboration à la BnF¹⁶⁴.

¹⁵⁷ Marie-Claire Waille, « Les incunables de Besançon et leurs possesseurs », dans *Le berceau du livre imprimé : autour des incunables*, dir. Pierre Aquilon, Thierry Claerr, [Actes des "Rencontres Marie Pellechet", 22-24 septembre 1997 et des Journées d'étude des 29 et 30 septembre 2005], Turnhout, 2010, p. 245-251, spéc. p. 249.

¹⁵⁸ Bruno Blasselle, *Histoire du livre*, vol. I, Paris, 1997, p. 49.

¹⁵⁹ http://www.bm-lyon.fr/trouver/basesdedonnees/base_provenance.htm

¹⁶⁰ <http://incunabula.cerl.org/cgi-bin/search.pl>

¹⁶¹ <http://ipi.cerl.org/cgi-bin/search.pl>

¹⁶² Wilhelm Ludwig Schreiber, *Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XV^e siècle*, t. V, *Catalogue des incunables à figures imprimés en Allemagne, en Suisse, en Autriche-Hongrie et en Scandinavie*, Leipzig, 1910.

¹⁶³ Albert Schramm, *Der Bilderschmuck der Frühdrucke*. Leipzig, 1920-1943, 23 vol.

¹⁶⁴ Laurence Firoben, Nicolas Petit, « Icono 15, base iconographique des incunables illustrés français de la bibliothèque nationale de France », dans *Le berceau du livre imprimé : autour des incunables*, dir. Pierre Aquilon, Thierry Claerr, Turnhout, 2010, p. 295-317.

Evolution des centres d'intérêt : quel degré de précision et de complétude des notices ?

DE L'INTERET POUR LA PROTOTYPOGRAPHIE A L'INFLUENCE DES CATALOGUES DE MANUSCRITS (PARTICULARITES D'EXEMPLAIRES, ANALYSE TEXTUELLE)

Lorsqu'on se penche sur le contenu des notices d'incunables, on constate une évolution dans le choix des éléments qui y figurent. Dans Hain, la description porte sur le texte plus que sur les conditions de fabrication des incunables. C'est en effet à partir des années 1860, avec les travaux de William Blades et de ses continuateurs, qu'un intérêt marqué pour l'exécution matérielle des incunables se fait jour¹⁶⁵. C'est ce qui a longtemps retenu l'attention. Cela s'explique par la spécificité des incunables, souvent difficiles à identifier et nécessitant alors des recherches précises sur les caractères typographiques. Dans le cas des bibliographies, l'absence de données telles que les particularités d'exemplaire est due à la nature de la bibliographie qui par définition décrit des éditions et non des exemplaires individuels. Elle se borne à donner des localisations d'exemplaires sans s'étendre plus avant. Plus largement les monographies, études et catalogues classés par villes d'impression ou ateliers typographiques sont foisonnants¹⁶⁶ et ont donné lieu à une bibliographie abondante publiée en 1988-1993¹⁶⁷.

Les particularités d'exemplaire

Un intérêt croissant

On peut sans risque affirmer qu'il n'y pas deux livres anciens identiques, ce qui donne tout son sens aux particularités d'exemplaires. Il n'existe pas de « double » en livre ancien, en raison des conditions artisanales de l'imprimerie, avec toutes les variantes que peuvent comporter différents exemplaires d'une même édition. La bibliographie matérielle permet d'identifier les émissions d'une édition, les différents états. En effet, selon la définition donnée par Jeanne Veyrin-Forrer dans son précis de bibliologie, « Une édition ou une émission peuvent comporter plusieurs états. Pendant l'impression, ou pendant la vente même, certains exemplaires peuvent être modifiés ou adaptés (corrections de presse, cartons, insertions, suppressions)¹⁶⁸ ». Par ailleurs, le livre ancien est un organisme vivant, continuellement modifié par ses propriétaires successifs, qui peuvent y ajouter une marque de possession.

Les particularités d'exemplaire ont de plus en plus retenu l'intérêt des catalogueurs, qui, contrairement aux bibliographes, décrivent non des éditions, mais des exemplaires. Les éléments qui rendent un exemplaire unique sont multiples : variantes de composition (émissions, états, cartons), marques de provenance (reliures aux armes du possesseur, estampilles, ex-libris manuscrits, gravés, imprimés), reliure ou encore

¹⁶⁵ Louise Noëlle Malclès, *Les sources du travail bibliographique*, Genève, 1950, p. 40. Voir partie I.

¹⁶⁶ Denise Hillard, « Incunable », dans *Dictionnaire encyclopédique du livre, ...*, 2005, t. II, p. 547.

¹⁶⁷ Severin Corsten, Reimar Walter Fuchs, *Der Buchdruck im 15. Jahrhundert : eine Bibliographie*, Stuttgart, 1988.

¹⁶⁸ Jeanne Veyrin-Forrer, *Précis de bibliologie I. Fabrication manuelle*, Paris, ENSB, 1971, p. 42.

« tout décor qui a pu être ajouté - rubrication, initiales ornées, bordures, enluminures, gravures collées ou insérées, notes manuscrites, feuillets manuscrits joints pour compléter le livre ou utilisés comme feuillets de garde)¹⁶⁹ ». Les catalogues intègrent les particularités d'exemplaire soit en intégralité soit seulement certains aspects, et les traitent de façon plus ou moins précise.

Dans les catalogues à notices longues commencés au début du XX^e siècle que sont le CGI de Pellechet continué par Polain et le catalogue des incunables de Belgique du même Polain, seules les variantes de composition sont détaillées. Les notices signalent par exemple des anomalies dans l'imposition des cahiers ou encore des incomplétudes, en mentionnant les feuillets manquants. Ainsi à la notice 5351¹⁷⁰, le CGI de Pellechet mentionne-t-il l'exemplaire « B. Nat. C 1847 (le cahier h placé par erreur entre les cahiers k et l) ». Le British Museum Catalogue (BMC), dont le premier volume fut publié au début du siècle (1908), fait figure de pionnier. En effet, ce catalogue à notices longues mentionne d'autres particularités d'exemplaires, comme le relevé des mentions de provenance ou de la décoration. Dans les années 1950, lorsque Leslie Sheppard établit le catalogue des incunables de la Bodleian Library à Oxford¹⁷¹, le BMC lui sert de source d'inspiration.

Par son souci d'enregistrer non seulement les variantes du texte, mais la présence éventuelle d'enluminures ou d'autres décors peints à la main, Sheppard se montre digne émule du British Museum. Les ex-libris et mentions de provenance sont relevés et dans la mesure du possible identifiés [...] ¹⁷².

Les catalogues anglo-saxons sont en effet très en avance dans la description minutieuse des particularités d'exemplaire¹⁷³. Il faut néanmoins citer le *Catalogue des incunables de la bibliothèque publique de Besançon* réalisé par Auguste Castan en 1893, qui est un modèle en ce qui concerne la description détaillée des particularités d'exemplaires¹⁷⁴.

C'est surtout depuis le milieu du XX^e siècle, avec le passage aux notices à titres courts qui renvoient le lecteur aux grands répertoires bibliographiques pour les longues descriptions que les catalogueurs ont pu se consacrer à tout ce qui individualise un exemplaire. Par exemple, le catalogue des incunables de la bibliothèque d'Harvard¹⁷⁵ se contente d'une description bibliographique sommaire, car les éditions ont déjà été précisément décrites par Goff dans son recensement des incunables conservés dans les bibliothèques américaines¹⁷⁶. En revanche, l'accent est mis sur la description proprement dite de l'exemplaire.

¹⁶⁹ Denise Hillard, « Incunable », dans *Dictionnaire encyclopédique du livre*, ..., p. 548.

¹⁷⁰ Pell 5351 ; n° de référence dans l'ISTC : ig00404500.

¹⁷¹ En s'appuyant sur les travaux antérieurs de Gordon Duff et de Proctor.

¹⁷² Géraldine Barron, *Incunables et catalogues à la bibliothèque Bodléienne: contexte et modalités de l'élaboration d'un nouveau catalogue des incunables de la Bodléienne*, Villeurbanne, 1998, p. 34.

¹⁷³ Sabine Lagarde, « Rencontres Henri-Jean Martin », dans *BBF*, 1, 2009, p. 87-88.

¹⁷⁴ Pierre Aquilon, « Les catalogues régionaux des incunables des bibliothèques de France » dans *Gazette du livre médiéval*, 28, 1996, p. 36.

¹⁷⁵ James E. Walsh, *Catalogue of the fifteenth-century printed books in the Harvard University Library*, Binghamton, New York, 1991-1994, 3 vol.

¹⁷⁶ Frederick R. Goff, *Incunabula in American libraries. A third census of the XVth century books recorded in North American collections*, New-York, 1964.

Le signalement des particularités d'exemplaire

La description des particularités d'exemplaire dans les catalogues d'incunables reflète l'influence des catalogues de manuscrits, qui ont toujours considéré l'objet à décrire dans son contenu (à travers l'analyse textuelle) et dans sa forme matérielle. Ainsi ce n'est pas un hasard si le catalogue des incunables conservés à la bibliothèque nationale d'Autriche¹⁷⁷, qui décrit très finement toutes les particularités d'exemplaire, soit dû à un médiéviste et codicologue, Otto Mazal¹⁷⁸. En effet, les notices très détaillées comportent les zones suivantes : particularités d'édition, B; collation, K; bibliographie concernant l'édition, L, notes manuscrites, H, décoration, A, reliure, E, historique, G, bibliographie concernant l'exemplaire, LE.

Tous les catalogues ne décrivent pas de façon aussi poussée tous les éléments qui définissent les particularités d'exemplaires. L'éventail est très large : certains énumèrent seulement leur présence tandis que d'autres portent très loin le degré de précision. C'est le cas pour le catalogue de la Bodleian (Bod-Inc) paru en 2005¹⁷⁹. En témoigne la notice R - 143¹⁸⁰ qui décrit un exemplaire de la *Mer des histoires* (Paris : Pierre le Rouge, 1488). Les champs sont très détaillés, comme celui sur la reliure (binding) qui non seulement en propose une datation, mais émet une hypothèse quant à son origine et la décrit précisément « gold-tooled red morocco. Gilt-edged leaves, marbled pastedowns » (maroquin rouge, décor doré, à gardes de papier marbré, tranches dorées).

Dans d'autres catalogues, c'est seulement l'existence d'une reliure XV^e siècle - XVI^e siècle qui est mentionnée. Dans l'introduction au tome I du volume XIII consacré à la région Alsace (Bas Rhin) des Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France (CRI), Françoise Zehnacker écrit « Les reliures à peu près contemporaines de l'exemplaire sont mentionnées sous l'abréviation *Rel.*, mais nous n'avons pas cherché à identifier les ateliers comme le font nos collègues allemands dans leurs catalogues récents¹⁸¹ ». La collection des CRI ne présente pas un visage uniforme et certains volumes sont plus détaillés que d'autres. En effet, depuis 1979 avec la parution du premier volume de la collection, les CRI portent une attention de plus en plus soutenue aux particularités d'exemplaires, telles que la reliure. Ainsi le volume XVI sur la région Auvergne paru récemment (2006) pousse-t-il très loin l'exigence dans la description : « La matière des plats, de la couverture, les couleurs, les motifs du décor, la présence de boulons, fermoirs, agrafes, coins, la nature des gardes etc... ont été précisés autant que possible sans trop alourdir le propos¹⁸² ». Certains catalogues ont donc pris le parti de décrire non seulement les reliures XV^e siècle - XVI^e siècle mais aussi les reliures postérieures. Cela présente un intérêt non négligeable si l'on considère la notion de sécurité des collections. En cas de perte ou de vol, avoir accès à une description fine de la reliure présente un atout à prendre en compte.

¹⁷⁷ Otto Mazal, Konstanze Mittendorfer, *Österreichische Nationalbibliothek Inkunabelkatalog*, (ÖNB-Ink, Wien), Bd1: A-B. Wiesbaden, 2004.

¹⁷⁸ Dominique Coq, « Recherche et catalogographie : l'exemple des incunables », dans *Gazette du livre médiéval*, 4, 1984, p. 5.

¹⁷⁹ *A catalogue of books printed in the fifteenth century now in the Bodleian library*, Oxford, Oxford, 2005.

¹⁸⁰ Bod-Inc R-143 ; voir annexes p. 75 ; n° de référence dans l'ISTC ir00346000 ; voir annexes p.76-77.

¹⁸¹ Françoise Zehnacker, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. XIII, t. I, Paris, 1997, p. 7.

¹⁸² Dominique Frasson-Cochet, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, Auvergne, vol. XVI, Paris, 2006, p. 11.

Les marques de provenance font également l'objet d'un traitement de plus en plus soigné dans les CRI. Le relevé en est très sommaire dans les premiers volumes de la collection, où les ex-libris ne sont pas transcrits. Par exemple, une notice comportera la mention simple « Bénédictins de Saint-Maur ». Puis la situation évolue au fil des parutions des volumes de la collection.

La date de 1992 constitue en effet un tournant, avec la reprise de la coordination scientifique de la collection des CRI par Pierre Aquilon¹⁸³. Les standards deviennent plus élevés qu'auparavant. Dans un compte-rendu paru en 1997 de l'état d'avancement de la collection¹⁸⁴, Pierre Aquilon détaille la présentation des notices. Elles contiennent un relevé des variantes que le catalogueur a repérées par rapport aux descriptions des grands répertoires (composition, structure des cahiers, cartons...). Les notices comportent également la mention des notes manuscrites, de la reliure et la transcription des marques de provenance pour lesquelles le catalogueur propose une datation¹⁸⁵. Reprenons notre édition du *De animalibus* d'Albert le Grand. Le volume X des CRI consacrée à la région Centre¹⁸⁶ en recense un exemplaire dans la notice 9¹⁸⁷). Voici la façon dont son auteur, Pierre Aquilon, indique les mentions de provenance :

(*Prov.* « Hic liber est Johannis Bude, Regis consilarii, Francieque audienciarum. Actum XVI decembris Anno m° cccc iij^{xxx} vij. » Au-dessous, avec paraphe : « Bude ». « Modo est Johannis Bydaei regentis in collegio Navarre. » (vers 1520 ?)[...] ¹⁸⁸

Pierre Aquilon a ainsi relevé et classé par ordre chronologique les mentions de provenance et pour celles dont la datation n'est pas explicite, il propose une hypothèse.

Ces standards scientifiques très élevés tranchent donc par rapport au traitement des marques de provenances dans les premiers volumes des CRI et plus généralement dans de nombreux catalogues et bibliographies antérieurs. Le changement s'est opéré progressivement, d'une absence de prise en compte à un relevé exhaustif des mentions de provenances, avec des situations intermédiaires, comme dans *l'Inventaire des incunables de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*¹⁸⁹ paru en 1943. Les notices y sont très sommaires et décrivent les provenances ou la reliure mais seulement lorsqu'elles sont jugées remarquables par l'auteur.

En ce qui concerne les éléments rajoutés à la main, l'exhaustivité et la précision des relevés sont tout aussi fluctuants. Soit la seule présence d'enluminures est notée, soit de plus nombreux éléments font l'objet d'un relevé. Dans l'avertissement au premier fascicule du tome I du CIBN, Ursula Baurmeister indique qu'il a été précisé « si le volume est rubriqué ou réglé et s'il comporte initiales ornées, signatures ou réclames manuscrites. Enfin, la présence de fragments de manuscrits servant à renforcer les cahiers a été signalée¹⁹⁰ ».

¹⁸³ Maître de conférences honoraire de l'université François-Rabelais de Tours.

¹⁸⁴ Pierre Aquilon, « Les rencontres Marie-Pellechet ». Un bilan provisoire des catalogues régionaux d'incunables », dans *Bulletin du bibliophile*, 2, 1997, p. 233-239.

¹⁸⁵ Ibid, spéc. p. 235.

¹⁸⁶ Pierre Aquilon, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. X, région Centre, 1992.

¹⁸⁷ CRI (X) 9 ; n° de référence dans l'ISTC : ia00224000. Voir annexes p. 69.

¹⁸⁸ Ibid ; voir annexes p. 70.

¹⁸⁹ Louis-Marie Michon, *Inventaire des incunables de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, Paris, 1943.

¹⁹⁰ CIBN, t. I. A et livrets xylographiques. Paris, 1993.

Le cas des notes manuscrites mérite qu'on s'y attarde. C'est avec l'exposition fondatrice de 1985 « Marks in books¹⁹¹ » que se fait jour un intérêt croissant pour les notes manuscrites dans les catalogues d'incunables¹⁹². Dans un article publié en 1999, Bernard Rosenthal analyse ce phénomène. Après avoir consulté attentivement quinze catalogues d'incunables publiés depuis les années 1960, il en conclut que beaucoup offrent de remarquables relevés de la présence de notes manuscrites. Ces relevés sont plus ou moins détaillés et certains catalogues, comme le catalogue des incunables conservés à la Fondation Bodmer¹⁹³ proposent parfois des index des éditions qui comportent des notes manuscrites¹⁹⁴.

Quant à l'illustration du texte, lorsqu'elle se présente sous forme de bois gravés, elle ne fait alors *stricto sensu* pas partie des particularités d'exemplaires, sauf si la gravure a été ensuite coloriée à la main. La plupart des grands catalogues ne signalent pas les éditions illustrées ou alors ne le font pas systématiquement¹⁹⁵. Le parti pris du BMC tranche sur les choix opérés dans la plupart des autres catalogues. En effet, toutes les gravures sont très finement décrites. Ainsi, dans la notice de l'exemplaire de l'édition de la *Mer des histoires* (Paris : Pierre le Rouge, 1488)¹⁹⁶, le paragraphe qui est consacré aux gravures fait-il vingt et une lignes.

L'essor d'internet et des grandes campagnes de numérisation d'incunables constitue un nouveau paramètre à prendre en compte. La présence en ligne d'incunables numérisés rend moins pertinente la description fine des illustrations. Cela explique le parti pris des rédacteurs du volume des CRI consacré à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, en cours d'élaboration. Un projet de numérisation des incunables de cette bibliothèque a été lancé dans les années 2000¹⁹⁷. Les bois sont mentionnés mais le relevé n'est pas systématique, sauf dans le cas où l'état d'un bois permet d'affiner la datation d'un exemplaire.

L'analyse textuelle

L'analyse textuelle fait aussi partie des éléments introduits dans les catalogues d'incunables sous l'influence des catalogues de manuscrits. Outre sa forme matérielle, c'est également le contenu intellectuel transmis qui a retenu leur attention. Tous les textes présents sont signalés, quelque soit leur longueur. Pendant longtemps, les bibliographies et catalogues d'incunables ont suivi la voie opposée, en faisant peu de cas des différents textes véhiculés par le livre imprimé, à l'image du BMC et du GW¹⁹⁸. Depuis quelques décennies et surtout depuis la Seconde Guerre mondiale, l'influence des catalogues de manuscrits se fait sentir. Les catalogueurs se préoccupent désormais non seulement de l'identification des éditions, mais également des textes contenus dans l'incunable. Ils appliquent la méthode des codicologues : « recensement systématique de

¹⁹¹ Roger Eliot Stoddard, *Marks in books, illustrated and explained*, Cambridge, Massachussets, 1985.

¹⁹² Bernard Rosenthal, « Cataloguing manuscript annotations in printed books. Some thoughts and suggestions from the other side of the fence », dans *Anatomie bibliologique, Saggi di storia del libro per il centenario de La Bibliofilia*, dir. Luigi Balsam, Pierangelo Bellettini, Florence, 1999, p. 583-595, spéc. p. 584.

¹⁹³ Hélène Büchler-Mattmann, *Inkunabeln der Bodmeriana*, Cologny-Genève, 1976.

¹⁹⁴ Bernard Rosenthal, « Cataloguing manuscript annotations in printed books. Some thoughts and suggestions from the other side of the fence », ..., p. 585.

¹⁹⁵ Danielle Sansy, « Texte et image dans les incunables français », *Médiévales* 22-23, printemps 1992, pp. 47-70.

¹⁹⁶ BMC, t. VIII, Londres, 1949, p. 109 ; n° de référence dans l'ISTC : ir00346000 ; voir annexes p. 74.

¹⁹⁷ http://www-bsg.univ-paris1.fr/la_reserve/numerisation.htm

¹⁹⁸ Kristian Jensen, « Incunabula at the Bayerische Staatsbibliothek », dans *Notes and Queries*, p. 1.

tous les textes contenus dans une édition, tri entre les textes authentiques et les apocryphes d'après le dernier état de la recherche identification d'extrait de textes connus sous une forme plus longue, etc¹⁹⁹ ». C'est le CIBN qui est le premier catalogue à s'être inspiré des méthodes pratiquées par les catalogueurs de manuscrits. Ce travail d'analyse textuelle peut se comparer aux travaux de l'IRHT.

A la suite du CIBN, d'autres catalogues ont pris en compte l'analyse textuelle dans leurs notices. Dans le catalogue des incunables de Fribourg-en-Brigau paru en 1985²⁰⁰, Vera Sack donne des informations critiques sur les textes et les auteurs. Le catalogue des incunables de la Bayerische Staatsbibliothek (BSB-Ink) paru entre 1988 et 2000 confirme cette tendance et a permis de réattribuer plusieurs textes, en rejetant des attributions autrefois bien acceptées²⁰¹. Le catalogue récent des incunables de la Bodleian à Oxford s'inscrit lui aussi dans la filiation des catalogues de manuscrits, par le travail minutieux effectué sur les textes présents dans l'ouvrage, qui sont tous relevés. On constate également une évolution dans les derniers volumes du GW par rapport à ceux de la première moitié du XX^e siècle. La question du manque d'intérêt du GW pour l'analyse textuelle avait déjà été soulevée dès 1926 dans une recension du premier volume du GW²⁰².

Cette volonté de suivre la démarche des catalogues de manuscrits se retrouve également dans les volumes les plus récents des CRI. La comparaison entre les premiers volumes et les suivants est riche d'enseignements. Au début les différents textes étaient signalés de façon indistincte par les termes « Opera » ou « Opuscula », puis les catalogueurs ont pris le parti de recenser systématiquement tous les textes contenus dans une édition²⁰³. Il n'est qu'à voir la notice 953²⁰⁴ du volume XIII des CRI²⁰⁵. Loin de signaler les multiples textes contenus dans l'édition par le lapidaire [Opera], c'est tous les textes que Françoise Zehnacker relève patiemment, un par un, pour aboutir à une notice longue de près de cinq pages. Ainsi la démarche adoptée dans le CIBN a-t-elle été reprise dans les volumes les plus récents des CRI.

TPOLOGIE DES AUTRES TYPES DE CATALOGUES. A DIFFERENTS USAGES, DIFFERENTES NOTICES

Les catalogues actuels

Les catalogues de libraires actuels présentent des notices différentes de celles qu'on trouve dans les catalogues de bibliothèques. Les critères qui président aux choix des données à y faire figurer obéissent en effet à des impératifs différents. L'objectif premier des catalogues de libraires est à l'évidence de mettre en valeur l'objet afin d'assurer l'acheteur potentiel des qualités intrinsèques de l'ouvrage. C'est pourquoi la mention de l'état de conservation de l'incunable fait souvent partie des éléments

¹⁹⁹ Denise Hillard, « Incunable », dans *Dictionnaire encyclopédique du livre, ...*, 2005, t. II, p. 548.

²⁰⁰ Vera Sack, *Die Inkunabeln der Universitätsbibliothek und anderer öffentlicher Sammlungen in Freiburg im Breisgau und Umgebung*, Wiesbaden, 1985, 4 vol.

²⁰¹ Kristian Jensen, « Incunabula at the Bayerische Staatsbibliothek », dans *Notes and Queries*, p. 1.

²⁰² Ernst Schulz, « GW and Literaturwissenschaft », dans *Archiv für bibliographie, Buch und Bibliothekswesen*, 113, 1926.

²⁰³ Pierre Aquilon, « Les rencontres Marie-Pellechet ». Un bilan provisoire des catalogues régionaux d'incunables », dans *Bulletin du bibliophile*, 2, 1997, p. 233-239, spéc. p. 235.

²⁰⁴ CRI (XIII) 953 ; n° de référence dans l'ISTC : ig00185000.

²⁰⁵ Françoise Zehnacker, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. XIII, t. I, Paris, 1997.

présents dans la notice. Ainsi peut-on lire « Infimes travaux de vers et une brunissure localisée en marge d'un feuillet, sans gravité », dans une notice d'un catalogue de la librairie ancienne *La nef des fous*²⁰⁶. Le prix est indiqué à la fin de la notice. Par ailleurs, des commentaires sont faits sur le texte contenu dans l'incunable, destinés à valoriser l'ouvrage : « Bel incunable d'un des textes majeurs de la pensée occidentale. » Il s'agit en effet d'une édition de 1480 du *Commentarium in VIII libros Physicorum Aristotelis* de Thomas d'Aquin. Un paragraphe entier de la notice apporte des détails biographiques sur ce dernier.

Si l'on regarde attentivement cette notice, plusieurs différences sont manifestes par rapport à celle d'un catalogue de bibliothèque. Il est écrit « sans lieu », ce qui témoigne de l'absence de recherche ou des recherches infructueuses pour identifier l'atelier dont est issu l'incunable. La notice fournit la collation et donne des références de répertoire bibliographique (Hain) et de catalogue de bibliothèque (catalogue des incunables de la cathédrale de Ségovie). Contrairement aux notices des catalogues de bibliothèques, les abréviations sont limitées autant que possible, afin de paraître le plus lisible possible et de ne pas rebuter l'acheteur potentiel par des pratiques trop hermétiques. Ainsi l'incipit est-il transcrit avec comme introduction « Le texte débute en rouge au premier feuillet imprimé (sign. a-2) ». Selon Pierre Bérès, cela fait écho à la forme que doivent prendre les notices des catalogues de libraires « outre l'indication des données physiques de chaque livre, le rédacteur doit décrire l'ouvrage d'une façon aussi éloquente pour le spécialiste que pour le profane, c'est-à-dire le situer dans son époque et en montrer l'intérêt spécifique²⁰⁷ ». Il oppose ainsi fortement les catalogues de bibliothèques et ceux des libraires, notamment à travers l'exemple des références bibliographiques « Les références bibliographiques sont, la plupart du temps, inutiles dans les catalogues. Malaisées à contrôler ou désuètes, elles restent affaire de spécialistes ; c'est au rédacteur de réunir, vérifier, confronter et coordonner des indications parfois imprécises, souvent contradictoires et presque toujours fragmentaires²⁰⁸ ».

Si l'on se penche à nouveau sur la notice de la librairie *La nef des fous*, l'ordre dans lequel apparaissent les données révèle les préoccupations propres à la bibliophilie, puisque la description de la reliure se trouve quasi en tête de la notice, après les éléments bibliographiques : « petit in-folio de 141 ff., sur 2 colonnes de 48 lignes, rubriqué en rouge, relié à toute marges en plein vélin ivoire ancien ». La mention des marques de provenance se trouve rejetée à la fin de la notice. Ainsi les particularités d'exemplaire sont-elles dispersées au sein de la notice, contrairement aux catalogues de bibliothèques, où elles forment un ensemble cohérent et regroupé.

Il faut signaler le soin particulier apporté aux particularités d'exemplaires, minutieusement décrites dans les catalogues de vente comme ceux de Christie's et Sotheby's. Leurs notices sont « rédigées par des professionnels, et à destination d'utilisateurs très exigeants et désireux d'obtenir toutes les informations nécessaires, leurs notices sont extrêmement détaillées et parfaitement documentées²⁰⁹ ».

²⁰⁶ Catalogue *La nef des fous*, 34, avril 2010, p. 3.

²⁰⁷ *Catalogue Pays-Bas anciens*, librairie Pierre Bérès, 71, 1980.

²⁰⁸ Ibid.

²⁰⁹ Géraldine Barron, *Incunables et catalogues à la bibliothèque Bodléienne: contexte et modalités de l'élaboration d'un nouveau catalogue des incunables de la Bodléienne*, Villeurbanne, 1998, p. 40.

LES CHERCHEURS FACE AUX BIBLIOGRAPHIES ET CATALOGUES D'INCUNABLES

La réception des chercheurs pour les catalogues et bibliographies

Le désintérêt des chercheurs

Nous avons vu précédemment l'influence croissante, à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, des pratiques de catalogueurs de manuscrits sur les bibliographies et catalogues d'incunables, notamment à travers le relevé minutieux des particularités d'exemplaires et l'analyse textuelle. Revenons à la situation antérieure, lorsque les pratiques étaient encore bien différenciées. Les bibliographies et catalogues d'incunables ont souffert du statut de l'incunable, séparé à la fois des manuscrits du XV^e siècle et des imprimés du XVI^e siècle. Les incunables, délaissés, se situaient à la frontière entre deux mondes : entre les médiévistes qui ne s'intéressaient pas aux imprimés et les seiziémistes qui les considéraient comme partie intégrante du Moyen Age. Les spécialistes du XVI^e siècle portaient surtout leur intérêt sur les grands noms de ce siècle, comme Rabelais, Montaigne... Les catalogues et bibliographies d'incunables se voyaient alors ignorés à la fois par les seiziémistes et par les médiévistes.

Les incunables et *a fortiori* les catalogues et bibliographies ont longtemps été sous-utilisés voire totalement négligés par les historiens des textes médiévaux. Au début des années 1940, Ernst Philip Goldschmidt regrettait déjà que les instruments de travail de grande qualité qu'étaient le GW ou le BMC soient laissés de côté par ces chercheurs médiévistes²¹⁰. En effet, la coupure nette entre les deux disciplines, codicologie et bibliographie matérielle, érigeait un mur d'incompréhension ne facilitant pas les échanges mutuels. Les motifs de ce cloisonnement, multiples, pouvaient s'égrener ainsi : « méconnaissance réciproque des références (catalogues, répertoires, études fondamentales) [...], différences de terminologies (le bifolio des codicologues est appelé feuillet conjoint par les bibliographes [...])²¹¹ ». En 1983 encore, Roger Laufer regrette l'absence de communication entre spécialistes de l'imprimé et du manuscrit, du Moyen Age et des siècles suivants²¹² ». A la Folger Library, des séminaires sont organisés avec la volonté de développer le contact avec les chercheurs, grâce à la présence d'une personne ayant une approche plus bibliographique.

Bilan de l'évolution des pratiques des bibliographes et catalogueurs d'incunables : quelle influence sur les chercheurs ?

Il est légitime de s'interroger sur l'évolution de la réception des bibliographies et catalogues d'incunables depuis que ces derniers se sont inspirés des catalogueurs de manuscrits. Denise Hillard, dans l'article « Incunable » écrit en 2005, note qu'un changement est perceptible. Les historiens des textes médiévaux commencent à intégrer à leur réflexion les éditions incunables et ne passent plus sans transition des manuscrits aux éditions

²¹⁰ Ernst Philip Goldschmidt, *Medieval texts and their first appearance in print*, Londres, 1943.

²¹¹ Dominique Coq, « L'incunable, un bâtard du manuscrit », dans *Gazette du Livre Médiéval*, 1, 1982, p. 10-11.

²¹² Roger Laufer, *Bibliographie matérielle*, Paris, 1983, p. 12.

largement postérieures²¹³. Ainsi peut-on relever l'existence de travaux qui prennent en compte les incunables dans l'étude de la transmission des textes. Par exemple, un article récent paru en 2007 dans la revue *Médiévales*²¹⁴ témoigne de ce nouvel état d'esprit. L'auteur y étudie les relations entre les éditions générales d'Arnaud de Villeneuve datant du XVI^e siècle et la tradition manuscrite. Les textes transmis par des éditions incunables ne sont pas ignorés, puisque « les textes rassemblés ne proviennent pas tous de manuscrits, et au moins trois parmi les plus longs proviennent d'incunables²¹⁵ ».

Par ailleurs le relevé précis des particularités d'exemplaires répond aux besoins des chercheurs. Paul Saenger et Michael Heinlen ont montré l'importance de la description des marques de possession dans les catalogues d'incunables pour le chercheur²¹⁶. Les mentions de provenance sont d'une aide précieuse pour découvrir de nouveaux collectionneurs, étudier les habitudes de lecture et reconstituer par recoupement des bibliothèques que l'on croyait perdues à jamais.

Des découvertes majeures ont lieu grâce à l'étude des provenances. Ainsi, c'est en travaillant sur un incunable de Cicéron²¹⁷ conservé à la bibliothèque universitaire d'Heidelberg²¹⁸ qu'Armin Schlechter, a pu établir avec certitude que Mona Lisa correspondait bien à la Joconde²¹⁹.

Cependant, ces améliorations ne doivent pas masquer la sous-utilisation encore criante des catalogues d'incunables. En général, ce sont plutôt les grandes bibliographies en ligne comme l'ISTC qui sont consultées par les chercheurs. C'est ce qui ressort des entretiens avec les conservateurs réalisés dans le cadre de cette étude.

L'influence des attentes des chercheurs sur la rédaction des catalogues

Quelle prise en compte de l'avis des chercheurs ?

Dans un article publié en 1984, Dominique Coq s'interroge sur la sélection des données figurant dans les notices. Le choix doit-il seulement reposer sur les bibliothécaires-rédacteurs des catalogues ou doit-on faire appel aux utilisateurs, en recueillant l'avis d'historiens du livre, d'historiens des textes, de codicologues ? Dominique Coq cite l'exemple des rédacteurs du *Catalogue des manuscrits datés* qui ont convié des spécialistes extérieurs en 1983 à donner leur avis. Mais en général en France, les critères sont fixés uniquement par les bibliothécaires. Comment expliquer l'absence de consultation des usagers ? « Toute l'ambiguïté vient de ce que quelques rédacteurs-

²¹³ Denise Hillard, « Incunable », dans *Dictionnaire encyclopédique du livre,...*, 2005, t. II, p. 548.

²¹⁴ Sebastià Giralt, « La tradition médicale d'Arnaud de Villeneuve, du manuscrit à l'imprimé », dans *Médiévales*, 52, 2007, p. 75-88.

²¹⁵ Ibid.

²¹⁶ Paul Saenger, Michael Heinlen, « Incunable Description and Its Implication for the Analysis of Fifteenth-Century Reading Habits » dans Sandra L. Hindman (dir.), *Printing the Written Word : The Social History of Books, circa 1450-1520*, Ithaca, 1991, p. 225-258.

²¹⁷ Cicéron, *Epistolae ad familiares*, Bologne, 1477, f. 11a.

²¹⁸ Heidelberg, Bibliothèque universitaire, D 7620 gt. INC.

²¹⁹ Armin Schlechter, « Leonardo Da Vinci's "Mona Lisa" in a Marginal Note in a Cicero Incunable », dans *Early printed books as material objects* [Conférence IFLA rare books and manuscripts section, Munich, 19-21 août 2009], dir. Bettina Wagner, Marcia Reed, Berlin, 2010, p. 151-173.

bibliothécaires se consacrent eux-mêmes à des recherches sur cette catégorie de livres et se considèrent donc, à juste titre, comme des utilisateurs de leurs catalogues²²⁰ ».

A l'étranger, on peut citer le cas de la Bodleian Library. En effet, c'est le choix de faire participer des spécialistes de plusieurs disciplines qui a été retenu lors de la rédaction du catalogue des incunables de la Bodleian, paru en 2005²²¹. Le chef du projet, Kristian Jensen, a eu recours à des chercheurs extérieurs²²². Pour revenir aux catalogues français, un exemple est à signaler. De l'aide a été demandée à une universitaire, Marie-José Gasse-Grandjean pour le second volume du Catalogue des *Manuscripts et incunables enluminés d'origine germanique*²²³. Cependant, ces cas font état d'une participation de spécialistes extérieurs à la rédaction de notices mais pas à l'élaboration du modèle des notices elles-mêmes, avec le choix d'y faire figurer tel ou tel élément.

Le degré de complétude des notices : jusqu'à quel point intégrer les attentes des chercheurs de différentes spécialités ?

Il paraît difficile de décrire dans les notices tous les éléments qui pourraient intéresser potentiellement les utilisateurs. De façon pragmatique, le choix des données à faire figurer dans la notice dépend du temps passé à les relever. Mais, comme le fait remarquer Dominique Coq, « qui jugera de ce rapport ? Qui expliquera, par exemple, qu'il suffit de 30 secondes pour indiquer les dimensions d'un feuillet, information indispensable à bien des études métrologiques sur les formats des feuilles, sur le rognage des volumes [...]»²²⁴ ? ». Le BMC se prête à ce genre d'étude puisqu'il signale les feuillets rognés. Ainsi dans la notice d'une édition de la *Mer des histoires* déjà citée²²⁵, il est indiqué « Some leaves are slightly cropped ». Par ailleurs, d'autres informations telles que les mentions de prix, qui seraient d'une grande utilité à l'historien de l'économie, sont rarement présentes dans les catalogues, exception faite par exemple du catalogue de la Bodleian. Il semble ainsi malaisé de contenter les spécialistes d'un large éventail de disciplines, pour des raisons évidentes de manque de temps.

Il est néanmoins nécessaire de prendre en compte autant que possible les attentes des chercheurs, ne serait-ce que pour assurer aux bibliographies et catalogues une visibilité accrue. C'est dans cette optique qu'est menée la réflexion sur le projet en cours de Bibliographie des éditions du XVI^e siècle (Bel 16), qui vise à prendre en compte les besoins spécifiques des chercheurs²²⁶.

Où s'arrête le travail du catalogueur ? La question est épineuse. Faut-il par exemple mentionner les filigranes, ce que voudraient de nombreux chercheurs ? Les standards parfois

²²⁰ Dominique Coq, « Recherche et catalogographie : l'exemple des incunables », dans *Gazette du livre médiéval*, 4, 1984, p. 5.

²²¹ Alan Coates et al. Dir. *A catalogue of books printed in the fifteenth century now in the Bodleian library, Oxford*. Oxford, 2005, 6 vol.

²²² Géraldine Barron, *Incunables et catalogues à la bibliothèque Bodléienne: contexte et modalités de l'élaboration d'un nouveau catalogue des incunables de la Bodléienne*, Villeurbanne, 1998, p. 44.

²²³ Marie-José Gasse-Grandjean, « Retours sur une mise en ligne », *Le Médiéviste et l'ordinateur*, 43, 2004, [En ligne] <http://lemo.irht.cnrs.fr/43/43-08.htm>

²²⁴ Dominique Coq, « Recherche et catalogographie : l'exemple des incunables », dans *Gazette du livre médiéval*, 4, 1984, p. 5.

²²⁵ BMC, t. VIII, Londres, 1949, p. 109. n° de référence dans l'ISTC : ir00346000 ; voir annexes p. 74.

²²⁶ Raphaële Mouren, « Réflexions autour du projet de bibliographie des éditions lyonnaises du seizième siècle (BEL 16) », dans *Histoire du livre, histoire du texte, histoire littéraire : traditions bibliographiques [colloque, Victoria (BC), University of Victoria, 29 mai 2008]*, preprint, p. 18-19.

très élevés des catalogues peuvent également nuire à la rapidité, sachant que le rôle d'un catalogue est de mettre les renseignements le plus rapidement possible à la disposition de la recherche.

L'INCUNABLE FACE AUX ENTREPRISES DE NORMALISATION

L'absence de normes pour le livre ancien jusqu'aux années 1980

Des choix de classement variés

Lorsqu'on se penche sur les bibliographies et catalogues d'incunables, l'absence de normes est manifeste. En effet, des grandes disparités existent entre eux, comme en témoigne le choix de classement. Les pratiques sont très hétérogènes et reflètent les partis pris de leur auteur. Ainsi, parmi les premières bibliographies d'incunables, celle de Maittaire est dressée par ordre chronologique tandis que celle de Panzer opte pour un classement par lieux d'impression. Hain introduit le classement alphabétique auteur et titres d'anonymes, imité par le GW et le CGI de Pellechet. C'est l'option retenue dans la plupart des cas et largement répandue dans les catalogues réalisés après la Seconde Guerre mondiale. Il faut signaler le parti pris par Proctor à la fin du XIX^e siècle au British Museum. Il s'est inspiré des travaux de Maittaire et de Panzer pour créer un nouveau type de classement, dit « Proctor order », à la fois chronologique et par lieux d'impression. Il explique sa démarche dans la préface²²⁷ de son index des incunables conservés au British Museum. C'est pour illustrer les débuts de l'imprimerie que son choix s'est porté sur ce type de classement, dit « historique ». Les villes et les imprimeurs qui y officient sont classés dans l'ordre chronologique de l'introduction de l'imprimerie. Ainsi l'index débute-t-il par un imprimeur de Mayence, première ville à avoir accueilli l'imprimerie. Le catalogue des incunables du British Museum (BMC), lancé dans la continuité de l'index de Proctor, entérine l'idée d'un classement géo-chronologique²²⁸.

Les variations se retrouvent également dans la forme des notices, longues ou courtes, dans de degré de précision et de complétude.

Les raisons d'une absence de norme

Les incunables, et plus largement l'ensemble des fonds anciens, sont ainsi restés à l'écart des entreprises de normalisation pendant une longue période. En effet, les tentatives d'harmonisation de la description bibliographique, avant les années 1980, n'ont jamais pris en compte la spécificité du livre ancien, *a fortiori* de l'incunable. Françoise Leresche souligne cet état de fait :

²²⁷ Robert Proctor, *An index to the early printed books in the British Museum from the invention of printing to the year 1500*, Londres, 1898-1938, p. 8.

²²⁸ Géraldine Barron, *Incunables et catalogues à la bibliothèque Bodléienne: contexte et modalités de l'élaboration d'un nouveau catalogue des incunables de la Bodléienne*, Villeurbanne, 1998, p. 30-31.

Les fonds [anciens ont pu] sembler quelque peu oubliés par la normalisation qui ne prenait pas en compte leurs besoins spécifiques, d'où la tentation de poursuivre dans chaque bibliothèque des pratiques de description « sur mesure » des fonds ou des catégories de documents les plus prestigieux : les incunables en sont un bon exemple au sein même des fonds anciens [...]²²⁹

En effet, l'ISBD(M) ou International standard Bibliographic Description (Monographies) née en 1971 ne se préoccupe pas des particularités du livre ancien.

Quelle place pour les incunables dans les tentatives de normalisation du livre ancien depuis 1980 ?

La naissance d'outils normatifs pour le livre ancien

Ce n'est qu'en 1980 que l'IFLA publia l'ISBD(A), produit dérivé de l'ISBD(G) pour les livres anciens, rares et précieux²³⁰, « A » signifiant « Antiquarian ». *Stricto sensu*, cette dernière n'est pas une norme mais un ensemble de préconisations adaptées ensuite au niveau national. En France, les recommandations de l'ISBD(A) ont été transposées par la norme Z 44-074. C'est l'Association Française de Normalisation (AFNOR) qui chapeaute la rédaction des normes de catalogage²³¹. Publiée en 1986, la norme française reprend l'architecture d'ensemble de l'ISBD(A) mais apporte des précisions, notamment en ce qui concerne les incunables. L'ISBD(A) ne « répond pas toujours aux problèmes des catalogueurs, surtout en ce qui concerne les livres les plus anciens (incunables et XVI^e siècle)²³² ». Le caractère spécifique des incunables se voit reconnu et traité en conséquence, et fait l'objet d'adaptations qui sont détaillées dans l'annexe C intitulée *Règles propres au catalogage des incunables*. Le préambule signale que « la présente norme est applicable intégralement aux incunables à l'exception de certains ou paragraphes qui, ne permettant pas de tenir compte de la spécificité et des caractéristiques des impressions du XV^e siècle, ont été adaptées ou modifiées en conséquence²³³ ».

Les critiques face aux normes

La norme ISBD(A) fait l'objet de nombreuses critiques de la part des spécialistes du livre ancien. Peu de pays l'appliquent²³⁴. On lui reproche notamment les modifications qu'elle impose au texte de la page de titre : « ajout de la ponctuation

²²⁹ Françoise Leresche, « Normes et thesaurus : des outils pour un langage commun », dans *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, dir. Jean-Paul Oddos, Paris, 1997, p. 221.

²³⁰ Emmanuelle Minault-Richomme, *Cataloguer les livres anciens, rares et précieux dans le contexte du déploiement du SUDoc et de la révision de la norme Z 44-074*, mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction d'Annie Charon, Villeurbanne, 2002, p. 25.

²³¹ Raphaële Mouren, « Réflexions autour du projet de bibliographie des éditions lyonnaises du seizième siècle (BEL 16) », dans *Histoire du livre, histoire du texte, histoire littéraire : traditions bibliographiques* [colloque, Victoria (BC), University of Victoria, 29 mai 2008], preprint, p. 14.

²³² Emmanuelle Minault-Richomme, *Cataloguer les livres anciens, rares et précieux dans le contexte du déploiement du SUDoc et de la révision de la norme Z 44-074*, ..., p. 26.

²³³ Voir *Normes de catalogage : normes spécialisées, t. III, Cartes, livres anciens, description allégée des monographies AFNOR*, Paris, 2005.

²³⁴ L. Snyder et H.L. Hutchinson, *A comparative and analytical study of cataloguing rules employed in Europe for the cataloguing of the hand press prepared for the Working Group appointed by the organizers of the Munich 1990 conference on retrospective cataloguing and conversion in Europe*, Riverside (Californie), 20 décembre 1991.

ISBD et, entre crochets, d'informations tirées de l'intérieur de l'ouvrage ; modification éventuelle de l'ordre des mots, notamment dans l'adresse ; rétablissement de l'accentuation moderne²³⁵ ». Il faut signaler la mort récente des ISBD spécialisées, à l'été 2011. L'ouvrage de l'IFLA, *ISBD international Standard Bibliographic Description, the consolidated edition*) fusionne les textes des sept ISBD spécialisés en un texte unique²³⁶.

Publiée à la veille de l'informatisation des catalogues, la norme Z 44-074 a souffert de sa nature de norme dédiée seulement à l'élaboration de notices bibliographiques sur papier²³⁷. Périmée en quelque sorte dès sa publication, la norme Z 44-074 a ainsi été abandonnée dès l'origine par la BnF, qui a réalisé son propre manuel diffusé en 1987, le *Manuel de catalogage automatisé des livres anciens en format INTERMAC*. Ouvrage « maison » réalisé par le service de l'Inventaire, ce manuel met l'accent sur le respect de l'intégrité de la page de titre grâce à la transcription entière de l'adresse dans une seule sous-zone, sans utilisation de la segmentation et de la ponctuation prescrites²³⁸.

Le renforcement du statut particulier des incunables avec leur exclusion du champ d'application de la norme Z 44 en cours de révision

C'est à l'occasion de la révision de l'ISBD(A) en 2006 que la Directino du Livre et de la Lecture a pris la décision de mener une enquête sur la réception de la norme Z 44-074 et son utilisation effective. Une centaine de bibliothèques ont répondu à cette enquête. Les résultats ont montré que la norme était largement utilisée mais apparaissait comme incomplète et mal adaptée aux outils actuels, avec le catalogage informatisé. C'est pourquoi la norme Z 44-074, qui par ailleurs n'avait qu'un statut expérimental et non officiel, a été retirée en 2007 en attendant les conclusions du groupe de travail chargé de réviser la norme²³⁹. Ce groupe de travail, présidé par Claire Lesage a presque mené à terme la réflexion et devrait publier la nouvelle norme dans de brefs délais.

Les incunables ont été exclus de la norme en cours de révision qui couvre le champ chronologique 1501-1830. Les spécificités de la description des incunables sont ainsi reconnues. Le fait de laisser les incunables en dehors de l'élaboration de la nouvelle norme entérine leur statut particulier et valide le système qui s'est peu à peu imposé. En effet, le groupe de travail ne voit pas l'intérêt de revenir sur le système actuel, qui privilégie les notices courtes avec renvoi aux bibliographies pour avoir des descriptions longues, et notices longues dans le cas d'éditions inconnues. Ainsi n'est-il pas utile de remettre en question cet équilibre notices longues/notices courtes.

²³⁵ Jacqueline Artier, « Les collections patrimoniales de la bibliothèque de la Sorbonne », dans *BBF*, 3, 1996, p. 30-35.

²³⁶ IFLA Cataloguing Section and ISBD Review Group, *ISBD international Standard Bibliographic Description, the consolidated edition*, Gruyter Saur, juillet 2011.

²³⁷ Raphaële Mouren, « Réflexions autour du projet de bibliographie des éditions lyonnaises du seizième siècle (BEL 16) »,..., p. 14.

²³⁸ Marielle Mouranche, « Principes et modalités de la révision de la norme AFNOR Z 44-074 », dans *Compte-rendu de l'atelier 5 : Catalogage partagé du livre ancien*, Journées Abes, 2008.

²³⁹ Olivier Morand, « La révision de la norme NF Z 44-074 », 3^e journée d'information UNIMARC, Lyon, 1^{er} avril 2010.

Bibliographies et catalogues d'incunables à l'heure du numérique

L'INFORMATISATION DES CATALOGUES

Quelques définitions

Il existe plusieurs moyens pour intégrer les notices catalographiques dans un catalogue informatisé. Elles peuvent être numérisées en mode image (il est parfois possible d'y effectuer des recherches en plein texte) ou alors saisies en mode texte, et ce dans un format informatique adapté, comme le format MARC, divisé en plusieurs zones d'interrogation. Ces dernières comprennent des critères principaux, « auteur, début ou mots du titre, sujet » et des critères secondaires « lieu d'édition, éditeur, date, langue ». La saisie peut se faire de deux façons différentes. La rétroconversion de notices préexistantes est la plus répandue, en s'appuyant sur des catalogues manuscrits ou imprimés antérieurs. Moins fréquemment, la saisie peut se faire « livre en main » directement dans la base²⁴⁰. Les catalogues d'incunables fournissent des exemples de ces méthodes.

Le catalogue des incunables de la Bodleian Library d'Oxford, publié en 2005 est accessible en ligne sur le site *Centre for the Study of the Book*²⁴¹. Le visiteur se voit offrir la possibilité de télécharger le catalogue sous forme de fichiers PDF, chacun des six volumes du catalogue étant découpé en plusieurs fichiers. On peut alors effectuer des recherches en plein texte. Trois index des auteurs, des imprimeurs et des provenances sont également accessibles. Ainsi peut-on affirmer avec Rémi Mathis qu'« à défaut d'une véritable base de données, l'expédient est donc ingénieux et pratique. En tout cas utile pour les incunabulistes²⁴² ».

Il faut noter que c'est le logiciel de traitement de texte sous Dos SPRINT qui a été choisi pour la rédaction du catalogue de la Bodleian en vue de la publication papier. Très souple, ce logiciel permet par exemple la création de caractères spéciaux et peut être facilement converti en base de données²⁴³.

En revanche, dans le catalogue des incunables conservés dans les bibliothèques de la région Nord-Pas-de-Calais²⁴⁴, accessible en ligne au format PDF, il est impossible d'effectuer une recherche en plein texte, le catalogue étant entièrement numérisé en mode image.

La Bibliothèque royale de Belgique a lancé récemment un projet de Catalogue des provenances des incunables conservés à la Bibliothèque royale de Belgique²⁴⁵. Les trois mille incunables ont été décrits « livre en main ». Le résultat est consultable sur l'OPAC de la bibliothèque. Chaque notice comporte des données bibliographiques, avec

²⁴⁰ http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/livres_imprimes_anciens/introduction

²⁴¹ http://www.bodleian.ox.ac.uk/bodley/library/specialcollections/rarebooks/bodleian_incunable_catalogue

²⁴² [ps://alatoison.dor.wordpress.com/2009/05/20/mise-en-ligne-du-catalogue-des-incunables-de-la-bodleian/](https://alatoison.dor.wordpress.com/2009/05/20/mise-en-ligne-du-catalogue-des-incunables-de-la-bodleian/)

²⁴³ Géraldine Barron, *Incunables et catalogues à la bibliothèque Bodléienne : contexte et modalités de l'élaboration d'un nouveau catalogue des incunables de la Bodléienne*, Villeurbanne, 1998, p. 46.

²⁴⁴ Frédéric Barbier, Jean Degenne, *Catalogue des incunables conservés dans les bibliothèques de la région Nord-Pas-de-Calais*, t. I, Lille, 1980.

²⁴⁵ http://www.kbr.be/actualites/projets/incunables/incunables1_fr.html

le renvoi aux références comme le catalogue des incunables conservés en Belgique de Polain, et une description détaillée des particularités d'exemplaire (ex-libris et reliure).

La démarche la plus fréquente consiste à rétroconvertir des notices de catalogues préexistants, catalogues qui pouvaient prendre des formes diverses (catalogues imprimés, registres, fiches manuscrites ou dactylographiées). La base Patrimoine du CCFR comporte de nombreuses notices d'incunables. En effet, elle est l'héritière de l'ancienne base Bibliothèques municipales aux fonds rétroconvertis (BMR), mise en place dans les années 1990 au moment des grandes campagnes d'informatisation des catalogues lancés par le Ministère de la Culture. Dans un article paru en 1994, Hélène Richard retrace par exemple le déroulement de la rétroconversion des fonds anciens et régionaux de la bibliothèque municipale de Besançon, qui possède un fonds non négligeable d'incunables²⁴⁶.

Il faut citer également l'ISTC, conçu à l'orée des années 1980 à la British Library par Lotte Hellings sur le modèle du catalogue informatisé English Short Title Catalogue (ESTC). L'ISTC, au départ, a été constitué par les notices rétroconverties du catalogue collectif des incunables conservés dans les bibliothèques américaines (Goff). Ces notices à titres courts, très adaptées à l'informatisation, ont été rétroconverties au format UKMARC. Ce socle initial s'est depuis considérablement enrichi avec l'ajout des notices du BMC et grâce à la collaboration de plusieurs bibliothèques²⁴⁷.

Les limites de la rétroconversion

Grâce aux programmes de conversion rétrospective ou rétroconversion, de nombreuses notices d'incunables sont accessibles en ligne dans la base Patrimoine du CCFR. Cependant, les notices rétroconverties proviennent de catalogues anciens et ne présentent pas forcément un intérêt bibliographique très élevé. Les notices, très brèves, comportent l'auteur, le titre, la date, le lieu et le nom de l'imprimeur. Cependant ces notices, même peu détaillées, ont l'avantage de signaler la présence de ces incunables dans les fonds de ces bibliothèques. Il faut néanmoins noter que les notices de la base Patrimoine ne sont pas forcément mises à jour, comme en témoigne l'exemple suivant. Les notices des incunables de la Bibliothèque du Patrimoine Clermont-Communauté, décrits dans l'ouvrage d'Edouard Vimont *Catalogues des livres imprimés et manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Clermont-Ferrand (1878-1903)*, ont été rétroconverties par la BnF en 1995. Les incunables figurent donc dans la base Patrimoine du CCFR. Mais à la suite du travail de Dominique Frasson-Cochet et de la parution du volume consacré à l'Auvergne des CRI (2006), les notices bibliographiques ont été complétées et modifiées uniquement dans le catalogue local et non dans le CCFR.

Dans le catalogue général de la BnF, les notices d'incunables que l'on trouve sont issues de notices rétroconverties, qui ne sont pas à jour scientifiquement. Lorsqu'on consulte le catalogue général, on s'aperçoit que beaucoup de notices ne présentent pas du tout de points d'accès. La cote peut constituer un point d'accès « par accident ». Les accès par mots sont souvent inopérants, ce qui est dû aux mots fautifs. Le service de

²⁴⁶ Hélène Richard, « La rétroconversion des fonds anciens et régionaux de la bibliothèque municipale de Besançon », dans *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 163, 1994, p. 135-136.

²⁴⁷ Géraldine Barron, *Incunables et catalogues à la bibliothèque Bodléienne: contexte et modalités de l'élaboration d'un nouveau catalogue des incunables de la Bodléienne*, Villeurbanne, 1998, p. 37.

l'inventaire a pour objectif de reprendre ces notices pour faire des notices validées avec l'ensemble des points d'accès.

La rétroconversion peut s'avérer utile non comme fin mais comme moyen, par exemple pour améliorer un catalogue préexistant dans le cadre de la rédaction d'un nouveau catalogue. Ainsi, les notices rétroconverties du catalogue des incunables conservés à la bibliothèque de Besançon apportent-elles une aide précieuse au rédacteur du volume consacré à la Franche-Comté des CRI : « la rétro-conversion doit permettre d'établir dans des délais raisonnables l'armature générale d'un catalogue traditionnel où seront (ré-)introduites toutes les particularités d'exemplaire si soigneusement relevées par Castan au siècle dernier²⁴⁸. »

Le signalement des incunables dans le SUDoc

Tout d'abord, la présence des incunables dans le SUDoc ne fait pas l'unanimité au sein de la profession. De plus, il n'existe aucune recommandation particulière pour le catalogage des incunables dans le SUDoc. Cela explique la grande hétérogénéité des notices. Les pratiques divergent fortement, comme par exemple le choix des règles de transcription des intitulés et adresses, le renvoi ou non aux références comme l'ISTC, Pellechet, Hain etc, les relevés de signatures, l'accès à des variantes de titres, aux lieux d'impression. Par ailleurs, il faut signaler la place relativement faible qu'occupent les incunables dans le SUDoc au regard des quatre cent mille notices d'ouvrages antérieurs à 1811 et aux dix millions cent mille de notices bibliographiques signalées au total. En effet, au mois de juillet 2011, la part numérique des notices d'incunables s'élevait à environ trois mille huit cents notices d'incunables dans le catalogue. Si l'on s'en tient à des datations fermement antérieures à 1501, le compte s'élève à trois mille notices environ. La Bibliothèque Sainte-Geneviève et la Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg (BNU) sont les deux établissements les plus représentés actuellement (environ mille trois cents localisations chacun)²⁴⁹.

Les notices d'incunables dans le SUDoc sont loin de présenter un visage uniforme. Très hétéroclites, elles se déclinent en plusieurs types.

Une des solutions choisie consiste à rechercher sur les bases de données (SUDoc lui-même et bases d'appui étrangères comme OCLC) les notices susceptibles de correspondre aux incunables que l'on veut cataloguer dans le SUDoc. Citons le cas de la BNU de Strasbourg, où la rétroconversion en cours des fonds anciens est externalisée. La société privée qui en a la charge cherche ainsi, pour les incunables, à se chaîner à une notice préexistante, en laissant de côté le catalogue imprimé de Françoise Zehnacker (volume XIII des CRI, région Alsace). Prenons pour exemple la notice²⁵⁰ du SUDoc de l'édition *Opus de aegritudinibus particularibus, flos florum vocatum de Johannes de Concoregio*, imprimée à Pavie en 1485 par Antonius de Carcano. Les informations proviennent de la base de données Worldcat d'OCLC²⁵¹. Dans la notice du SUDoc,

²⁴⁸ Pierre Aquilon, « Les catalogues régionaux des incunables des bibliothèques de France » dans *Gazette du livre médiéval*, 28, 1996, p. 36.

²⁴⁹ Ces informations m'ont aimablement été transmises par Jean-Marie Feurtet, de la cellule assistance de l'ABES.

²⁵⁰ <http://www.sudoc.fr/124848508>; voir annexes p. 78 ; pour chaque citation d'une notice issue du SUDoc la référence donnée est l'identifiant pérenne du SUDoc.

²⁵¹ Worldcat n° 494615078 ; Ces informations m'ont été aimablement transmises par Daniel Bornemann, chargé de la Réserve, BNU Strasbourg.

lorsqu'on clique sur « localisation », les données relatives aux particularités d'exemplaire de l'exemplaire conservé à la BNU Strasbourg (« Saint Thomas, n°8 ») sont beaucoup moins fournies que dans la notice du catalogue de Françoise Zehnacker : « Fonds S. Thomas.-Prov. Hôpital du S. Esprit à Fribourg ; bibliothèque du professeur Baum. Rel²⁵² ».

Appuyons-nous sur un autre exemple, l'édition de l'*Hortus sanitatis* imprimée à Mayence en 1491 par Jacob Maydenbach. La notice du SUDoc²⁵³ est également dérivée de Worldcat²⁵⁴. Toutes les informations du champ « notes » de cette dernière reprennent les données du catalogue collectif des incunables conservés dans des bibliothèques américaines (Goff). Or elles sont reprises dans le corps principal de la notice, élément collectif aux bibliothèques universitaires travaillant dans le SUDoc, alors que le Goff décrit non l'édition, mais un exemplaire particulier conservé dans une bibliothèque américaine, en l'occurrence la National Library of Medicine (Bethesda, Md). Lorsqu'on clique sur « Localisation », trois exemplaires sont signalés, l'un à la BIU Santé Pharmacie, l'un à la BNU Strasbourg et le troisième à l'Institut de France. Pour les trois, les particularités d'exemplaire sont soit absentes soit très succinctes.

Dans le cas de l'Institut de France et de la BIU Santé Pharmacie, elles sont inexistantes. Là encore, le choix s'est porté sur la non rétroconversion d'un catalogue lorsqu'il existait, comme pour les incunables de l'Institut de France, catalogués par Bruno Jammes dans le volume VII des CRI (1990). Ce dernier relève comme particularités d'exemplaire « Les ff. A1, II3 et II 4 manquent.-rel. parchemin.-prov Legs Delessert²⁵⁵ ».

Pour l'exemplaire de la BNU Strasbourg, il est indiqué dans le champ « Note sur la provenance Achat, n° 1444 ». Cette mention laisse perplexe car il est impossible d'en connaître la source, vu qu'elle ne figure pas dans le catalogue de Françoise Zehnacker, référence en la matière, qui relève tout autre chose : « Strasbourg BNU K 2057 (prov Abbaye de Zwiefalten ; ex-libris de Wolfgang Menzel, Stuttgart, 1874 .-Rel²⁵⁶) »

La notice Worldcat fournit plusieurs renseignements sur l'exemplaire de la National Library of médecine (NLM), comme par exemple la mention du dernier feuillet blanc manquant « NLM copy imperfect: final leaf (blank) wanting²⁵⁷ », mais aussi des précisions sur la rubrication et sur l'état de conservation de l'incunable. On retrouve ces informations, toujours en langue anglaise mais parfois formulées différemment, dans la notice du SUDoc. Par exemple, l'absence du dernier feuillet, manquant est mentionnée ainsi : « Fol.454, blank, missing ». En revanche, les données suivantes se retrouvent telles quelles « extensive mending where the pigment had penetrated and eaten the paper; loss of text in some cases; stains ; early fols. mounted²⁵⁸ ».

Ainsi constate-t-on que dans les champs réservés aux données bibliographiques la notice du SUDoc fait figurer des éléments décrivant un exemplaire particulier, celui d'une bibliothèque américaine décrite dans le catalogue de Goff qui sert de source à la notice Worldcat. Ces données relatives à l'exemplaire de la National Library of

²⁵² CRI (XIII) 753.

²⁵³ <http://www.sudoc.fr/051554852>

²⁵⁴ Worldcat n° 31670543.

²⁵⁵ CRI (VII) H-8.

²⁵⁶ CRI (XIII) 1190.

²⁵⁷ Worldcat n° 31670543.

²⁵⁸ <http://www.sudoc.fr/051554852>

Medicine (Bethesda) figurent dans la notice du catalogue local de la BIU Santé Pharmacie, puisque la notice du SUDoc y a été dérivée.

Cette solution n'est donc pas satisfaisante car la notion de doublon n'existe pas pour les incunables, tous différents les uns des autres, comme en témoignent les particularités d'exemplaire. Cette politique scientifiquement peu justifiée aboutit à des notices très hétéroclites. Néanmoins cette identification permet aux spécialistes de repérer des exemplaires d'incunables.

Lorsqu'il existe déjà des notices dans le SUDoc, il est donc fréquent que le catalogueur se chaîne dessous sans chercher à les enrichir.

D'autres cas de figures existent. S'il n'existe aucune notice, les catalogueurs adoptent des attitudes différentes. En ce qui concerne par exemple les quatre incunables que conserve le SCD de Limoges, on a choisi de recopier les informations du volume XIV des CRI consacré aux régions Poitou-Charentes et Limousin. Ce catalogue régional a permis d'identifier certains incunables sans page de titre. En ce qui concerne le catalogage pur, les traits communs à l'ensemble des exemplaires ont été placés au niveau du corps de la notice tandis qu'ont été décrites dans les données d'exemplaires les particularités des incunables limougeaux (reliure, provenance et tomaisoin incomplètes)²⁵⁹.

C'est également un des volumes des CRI qui a servi pour le signalement des incunables de la Mazarine dans le SUDoc. En effet, le volume VI des CRI consacré à la bibliothèque Mazarine (1989), dû à Denise Hillard, a été rétroconverti et versé dans le SUDoc. La rétroconversion d'un catalogue préexistant est parfois l'occasion d'enrichir les notices : dans le cas des incunables de la bibliothèque de la Sorbonne signalés dans le SUDoc, il s'agit d'une rétroconversion « améliorée » du volume XII des CRI rédigé par Yvonne Fernillot et paru en 1995, consacré à Paris (avec, entre autres, l'université de Paris-Sorbonne). Les « améliorations » concernent d'une part les accès auteurs (chaînés aux autorités existantes) et sujets (ajoutés), et d'autre part les références bibliographiques. Ainsi la comparaison systématique des notices avec celles de l'ISTC a-t-elle permis de mettre à jour les références bibliographiques (voire de corriger certaines dates d'édition ou certaines attributions)²⁶⁰.

Dans certains cas, les notices font l'objet d'une description « livre en main ». Par exemple, les incunables de la bibliothèque centrale du Musée national d'Histoire naturelle ont fait l'objet d'un premier catalogue papier en 1978²⁶¹, avec des notices succinctes. L'ensemble de la collection a récemment été décrite par l'équipe du CESR, et des notices plus complètes sont maintenant visibles dans le SUDoc²⁶².

Si aucune préconisation particulière n'existe pour le catalogage des incunables dans le SUDoc, des recommandations existent. Au SCD de Rennes 1, le catalogage des fonds anciens (vingt-cinq mille ouvrages, dont sept incunables) a été mené de la façon suivante. Pour traiter les incunables, le choix a été d'appliquer les consignes données

²⁵⁹ Ces informations m'ont été aimablement transmises par Hélène Layotte, SCD Limoges, Pôle Patrimoine.

²⁶⁰ Ces informations m'ont été aimablement transmises par Jacqueline Artier, conservateur du département des manuscrits et livres anciens, BIU Sorbonne.

²⁶¹ Rose Loubatières, *Catalogue des incunables et des ouvrages du XVI^e siècle*, Bibliothèque centrale du MNHN, 1978.

²⁶² Ces informations m'ont été aimablement transmises par Alice Lemaire, Bibliothèque centrale du Museum, service du Patrimoine.

lors des stages de Catalogage de Livres anciens de l'Essib, que l'équipe chargée de la rétroconversion et du catalogage des livres anciens a suivis en 2008 et 2009. Ces consignes étaient les suivantes :

- On ne fait pas un catalogage exhaustif des incunables dans le SUDoc.
 - On catalogue l'incunable comme un livre ancien « ordinaire », mais on ajoute une zone 321 dans laquelle on renvoie aux grands répertoires d'incunables, qui eux sont complets, et offrent des notices d'identification très détaillées.
 - On ajoute les éventuelles particularités d'exemplaires (anciens possesseurs, lacunes, etc.) en note d'exemplaire (zones E316 et E317).
- On peut voir en annexe, l'illustration de cette méthode à partir de la notice 066 636 310.

Au SCD de Rennes 1, le plus difficile a été d'identifier l'incunable avec certitude dans les grands répertoires précédemment cités (Hain, GW, etc.). Pour cela, l'équipe s'est fait aider par Sarah Toulouse, conservateur à la bibliothèque de Rennes Métropole, référente en matière d'incunables pour la région Bretagne²⁶³.

ETUDE DE CAS : LES CRII, CATALOGUES REGIONAUX DES INCUNABLES INFORMATISES

Des CRI aux CRII ou l'informatisation des catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France

Genèse du projet

Les catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France constituent une collection dont les volumes paraissent depuis 1979. Quinze volumes sont déjà publiés et quinze autres sont actuellement en préparation. En parallèle à la publication papier est né le projet d'informatisation des CRI, afin d'offrir une base de données accessible en ligne. Après avoir porté ses efforts sur les manuscrits au début des années 2000 (2000-2006), la Direction du Livre et de la Lecture s'est penchée sur le cas des incunables à la fin de l'année 2006. C'est pourquoi une étude de faisabilité a été confiée au CESR en coordination avec le département de l'information bibliographique et numérique de la BnF et la Bibliothèque Sainte-Geneviève, afin de déterminer un modèle de structuration des données. Dans cette optique, un groupe de travail, coordonné par Florent Palluault (Service du Livre et de la Lecture) s'est constitué à partir de l'automne 2009. L'objectif défini dépassait dès l'origine la simple rétroconversion catalogue par catalogue. L'intérêt de l'informatisation des CRI réside en effet dans la fusion des notices par édition en y rattachant tous les exemplaires conservés décrits dans les différents volumes. Par ailleurs on constate la volonté d'enrichir les notices rétroconverties en intégrant des liens vers des notices d'autorités (catalogue général de la BnF, Idref du SUDoc).

²⁶³ Ces informations m'ont été aimablement transmises par Gwenna Brian, SCD Université de Rennes 1, Bibliothèque universitaire Sciences – Philosophie.

Choix du format

De novembre 2009 à juin 2011 le groupe de travail s'est attelé à l'élaboration du format le plus adapté au projet. Plusieurs solutions ont été envisagées, sans remporter l'adhésion du groupe de travail.

Des formats fondés sur le langage XML, comme l'EAD, ont été passés en revue. Ce dernier s'est vu rejeté, car ce format, comme son nom l'indique (Encoded Archival Description) est utilisé pour la description d'archives et de manuscrits mais non pour des transcriptions. Pour adapter ce format au projet spécifique des Catalogues régionaux des incunables informatisés (CRII), il aurait fallu détourner le sens des balises pour décrire du texte.

Pour les imprimés, c'est le format TEI qui l'emporte. C'est pourquoi ce format a été proposé par le groupe de travail, puisqu'il est par définition bien adapté à l'encodage de texte, comme son nom l'indique (Text Encoding Initiative). La TEI semblait a priori répondre aux spécificités du catalogage d'incunables, avec les transcriptions à coupures de ligne présentés dans les notices longues par exemple. Cependant, l'absence d'outils permettant d'exploiter entièrement la TEI et son caractère trop souple a conduit le groupe de travail à mettre au point un format maison, schéma toujours proposé en XML. Il aurait rendu possible la distinction de la nature de l'information, permis la granularité. Mais cela aurait isolé les CRII des autres catalogues informatisés, en raison de l'utilisation de ce format maison que l'on ne trouve dans aucune autre base de données. Ce format maison a donc lui aussi été délaissé en raison de ces problèmes d'incompatibilité.

Cette longue réflexion sur le choix du format a ainsi conduit à des expériences de schémas proposés en XML : TEI, EAD, MARC et XML non standard (format maison adapté au projet). Le choix s'est finalement porté sur un schéma mixte. Le schéma hybride choisi combine une structure générale en XML-MARC Xchange pouvant accueillir des balises TEI pour une structuration fine.

Mise en œuvre du projet

Ce schéma mixte est maintenant validé et la production en est encore à son stade de mise en place (une soixantaine de notices test est déjà rétroconvertie).

Une notice est constituée par un fichier XML. A l'intérieur des zones et des sous-champs sont insérées des balises TEI. On en trouve par exemple pour les indices de mise en forme (italique, exposant), ou pour structurer plus finement l'information. Dans une même zone MARC différentes balises TEI permettent de nombreuses précisions. Ainsi la zone 307 par exemple est répétable à chaque changement de nature d'information. On peut donc faire de multiples 307 avec chacun un élément TEI phare, pour la collation, les signatures, le matériel typographique. La zone 317 est consacrée aux provenances. De la même façon, elle est répétable et peut contenir des balises TEI comme par exemple la balise « quote » pour la transcription d'un ex-libris ou la balise « heraldry » pour les armoiries. S'il

n'est besoin que d'une liste simple de noms sans lieu ni date ni citation, il n'est pas nécessaire de répéter la zone 317.

Les zones 390²⁶⁴ sont consacrées aux données d'exemplaires, comme par exemple la zone 393 (note sur la rubrication de l'exemplaire), ou la zone 395 (note sur la reliure de l'exemplaire). Les balises TEI qui permettent une structuration fine sont donc très utiles pour combler les lacunes du format MARC. Le schéma choisi pour le projet conduit à une utilisation particulière de la TEI. En effet, on pioche dans le répertoire existant, en se servant en quelque sorte du vocabulaire de la TEI, mais pas de sa syntaxe. Tout cet affinement est coûteux en temps, c'est pourquoi il s'avère nécessaire, au fil des réunions, de réajuster les priorités. Par exemple, dans le volume XVII des CRI, on constate la présence d'abréviations développées en italique (*Guillaume*). La proposition de recourir à la TEI pour encoder l'italique a été rejetée, car elle n'apparaît pas prioritaire au regard des contraintes financières.

La réflexion s'est également portée sur le choix d'un d'un protocole pour le codage des caractères spéciaux (Unicode, mais aussi MUFI et d'autres codes internes au projet pour les caractères qui ne sont pris en compte dans aucun « standard »).

Les volumes des CRI doivent être numérisés puis océrisés. L'encodage se fait à partir de là. La saisie manuelle des données est exclue, mais on apporte des corrections manuelles à ce qui est océrisé en cas d'erreurs. Par exemple, « viror4 » sera corrigé par « virorum ». Comme nous l'avons vu plus haut, l'objectif de l'informatisation des CRI n'est pas de rétroconvertir chaque catalogue un par un. C'est pourquoi le schéma retenu est celui d'un fichier par notice, avec une description de l'édition associée à toutes les descriptions d'exemplaires. Cela implique donc un travail colossal de restructuration complète des CRI, puisqu'il s'avère nécessaire de choisir la notice d'édition la plus complète puis d'y regrouper tous les exemplaires recensés. On procède en retrouvant l'identifiant de l'ISTC, ce qui donne la liste des volumes des CRI où sont décrits un ou plusieurs exemplaires de l'édition en question. Ce travail est donc loin d'être une simple rétroconversion linéaire. Le nombre des notices à rétroconvertir s'élève à treize mille deux cent cinquante, ce qui donne une idée de l'ampleur de la tâche à accomplir. La question du paratexte (l'historique des fonds, les index, les planches illustrées) a été résolue : il est prévu de mettre des liens depuis les notices vers des fichiers PDF obtenus après numérisation.

En parallèle, on adapte aux besoins du projet le système intégré de gestion de bibliothèques KOHA. Le statut de logiciel libre de KOHA laisse toute latitude pour prendre en compte les spécificités des incunables : ont ainsi été créées des grilles de catalogage personnalisées ainsi que des boutons pour insérer les balises TEI. Comme KOHA reconnaît le langage XML, cela a permis, grâce à la mise en place de feuilles de transformation XSLT, d'importer des données de diverses origines et de les exporter. Le choix de ne pas travailler en MARC standard mais en MARC XML facilite le travail en permettant un va-et-vient entre le format MARC 21 (celui de l'ISTC) et le format retenu pour les CRII. Plusieurs notices de l'ISTC ont été envoyées pour servir de test dans le cadre du projet des CRII. Le logiciel KOHA ainsi adapté à la problématique des incunables pourra servir à la production des notices des volumes à venir des CRI.

²⁶⁴ Voir annexes p. 82-83.

Quelle visibilité pour les CRII ?

La solution idéale consisterait à verser les CRII dans le CCFR et à y associer un outil de catalogage en XML. Mais ce n'est pas le cas pour le CCFR, contrairement au SUDoc. A terme pourrait s'y intégrer le catalogue des incunables de la Bibliothèque nationale (CIBN), au cas où la décision serait prise de l'informatiser. Pour verser les CRII dans le CCFR, une demande officielle à la BnF est nécessaire. Or le schéma directeur informatique, figé jusqu'à 2014, repousse la demande à 2015. La fin de la rétroconversion des CRI, prévue en 2013, laisse le temps de définir des solutions transitoires, comme par exemple la mise en ligne de pages html mais avec des critères de recherche restreints.

Le financement provient exclusivement du Service du Livre et de la Lecture, même si la Bibliothèque Sainte-Geneviève a participé aux réunions de travail. Dans l'enveloppe donnée au CESR, c'est un reliquat sur les publications des volumes des CRI qui a été utilisé pour affecter Laetitia Bontemps au projet. Mais pour l'instant il n'y a pas de ligne budgétaire prévue pour l'informatisation des CRI. Il n'y a pas encore de certitude sur le choix d'un prestataire, d'un vacataire ou du CESR.

LES APPORTS DU NUMERIQUE

La collaboration entre bibliothèques : mutualisation des moyens et renforcement des liens entre les ressources

L'enrichissement à distance des bases de données permet la collaboration entre bibliothèques, qui mutualisent leurs moyens. Une base comme l'ISTC en est un très bon exemple²⁶⁵.

Dans le cas du projet en cours des CRII, il est prévu de raccrocher les exemplaires aux notices déjà existantes de l'ISTC, ce qui permet de gagner en rapidité. Ajoutons que la British Library a donné son accord pour envoyer les notices de l'ISTC au CESR.

Il s'avère possible à l'heure actuelle d'interroger de nombreuses bases en ligne, et ce souvent en une seule interrogation, par l'intermédiaire de portails à interface unique. Par exemple, la base Hand-Press Book (HPB)²⁶⁶, catalogue collectif de livres anciens imprimés en Europe entre 1455 et 1830²⁶⁷, comporte plus d'un million de notices consultables moyennant finances. Toutes les notices de l'ISTC y ont été versées. Cette base relève du Consortium of European Research Libraries (CERL) qui regroupe une cinquantaine de bibliothèques nationales et universitaires dans seize pays différents²⁶⁸. L'utilisation de la base HPB est payante.

²⁶⁵ <http://istc.bl.uk/search/about.html>

²⁶⁶ <http://www.cerl.org/web/en/resources/hpb/main>

²⁶⁷ Emmanuelle Minault-Richomme, *Cataloguer les livres anciens, rares et précieux dans le contexte du déploiement du SUDoc et de la révision de la norme Z 44-074*, mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction d'Annie Charon, Villeurbanne, 2002, p. 27-28.

²⁶⁸ http://php.bm-lyon.fr/bdd_rubrique/index.php?rubrique=24

Pour l'Allemagne, il existe la base Inkunabelkatalog deutscher Bibliotheken (INKA)²⁶⁹. Mise en ligne depuis 2000, c'est une extraction de l'ISTC en constant accroissement grâce au catalogage d'autres fonds. Une trentaine de bibliothèques y participent. Le catalogue des incunables de la Bayerische Staatsbibliothek (BSB-Ink), également en ligne, et ce depuis 2003. La disparité de ces bases a donné lieu à plusieurs tentatives pour les rendre plus cohérentes : « Des hyperliens entre ces ressources se mettent en place, ainsi que des fichiers d'autorité communs (auteurs, lieux d'édition, imprimeurs, provenances, relieurs, terminologie utilisée pour la description des exemplaires)²⁷⁰ ». C'est pourquoi, à terme se profile la mise en place du site *Inkunabelcensus Deutschland*, en cours d'élaboration²⁷¹.

L'informatisation des catalogues et leur mise en ligne a rendu possible le décloisonnement des ressources. A l'image de la toile d'araignée qui caractérise l'internet, les outils sont interconnectés grâce aux hyperliens. Ainsi l'ISTC renvoie-t-il vers les notices du GW, la base Material Evidence in Incunabula (MEI) redirige pour sa part vers l'ISTC. Cette mise en réseau permet d'enrichir les notices par les renvois aux incunables numérisés, démarche adoptée dans l'ISTC, le GW en ligne et le BSB-Ink en ligne.

La rédaction du GW en ligne a récemment cherché à collecter toutes les adresses web d'incunables numérisés, dans leur intégralité et par des institutions publiques, pour en fournir un accès centralisé par des liens. Une attention particulière a été portée au fait qu'on puisse déterminer quel exemplaire exactement a été numérisé (ce qui n'est pas toujours le cas). Les documents numérisés sont signalés sous l'édition correspondante (rubrique : *Reproduktionen*)²⁷².

C'est donc le principe de partir d'un catalogue et de pointer vers toutes les ressources existantes qui prime, ce qui est le cas aussi dans le domaine des manuscrits avec Calames par exemple.

²⁶⁹ <http://www.inka.uni-tuebingen.de/>

²⁷⁰ Magali Vène, Annie Charon, *Identification des livres imprimés anciens (XV^e-XVIII^e siècle) Ressources imprimées et en ligne, Introduction*, dernière mise à jour, mars 2011

http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/livres_imprimes_anciens/repertoires_XVe

²⁷¹ Ibid.

²⁷² Ibid.

Aspects intellectuels et pratiques

Amélioration des bases de données : corrections, ajouts, enrichissements facilités

L'essor des nouvelles technologies a profondément bouleversé le catalogage et la bibliographie. La révolution de l'informatique et de l'Internet a permis de résoudre les désagréments liés à l'inévitable lourdeur des publications papier. Les bases de données en ligne, souples et évolutives par définition, présentent un avantage certain par rapport aux publications imprimées. Elles permettent de résoudre la délicate question des index grâce à la recherche par mots de la notice et aux liens hypertextes.

Des enrichissements, ajouts, corrections peuvent être intégrés à volonté, contrairement aux outils papier. Une fois imprimé, l'ouvrage est difficilement modifiable, sauf à ajouter de fastidieux *errata*, ce qui n'est pas toujours le cas. Parfois, au lieu d'*errata*, le choix se tourne vers la rédaction d'un nouveau catalogue destiné à amender l'ancien et à inclure les nouvelles acquisitions. C'est ce qui s'est produit à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, où la décision a été prise de remplacer les travaux datés et dépassés préexistants²⁷³ par un nouveau catalogue prenant en compte l'accroissement des collections et corrigeant les erreurs d'attribution. Ce nouveau catalogue des incunables de la bibliothèque Sainte-Geneviève, en cours de rédaction, fait partie de la collection des CRI.

La comparaison entre versions papier et numérique, en faveur de cette dernière, se vérifie par exemple dans le cas de *French Vernacular Books* :

[...], les nombreuses corrections relevées par les spécialistes dès la sortie du livre ne l'ont été que parce que ceux-ci savent que, derrière le papier, il existe une base électronique dans laquelle les corrections pourront être intégrées : il pourrait difficilement en être de même pour les volumes actuellement en vente chez l'éditeur, sauf à imaginer de rébarbatives listes de corrections dont l'efficacité est réduite²⁷⁴.

Les outils en ligne, en donnant la possibilité d'améliorer les notices, permettent donc de pallier les faiblesses des publications imprimées. Dans le cas de la Bridwell Library, dont les incunables ont été recensés par Goff, on trouve une liste complétée par les acquisitions postérieures à la publication papier. L'obstacle du *terminus ante quem* des catalogues et bibliographies imprimées est ainsi levé, avec la mise à jour des données. De la même façon, les exemplaires acquis après la publication du BMC ont été ajoutés au catalogue intégré de la British Library et à l'ISTC.

Mais la possibilité d'apporter ces divers enrichissements n'est pas systématique. En effet, lors de l'informatisation des catalogues, deux solutions différentes peuvent être adoptées. Soit une « simple » rétroconversion des catalogues papier soit la mise en œuvre d'un véritable outil de production, ce qui est le cas par exemple pour l'ISTC. Dans le domaine des manuscrits, on peut citer le cas du Catalogue en ligne des archives

²⁷³ Pierre Claude François Daunou, *Catalogue des incunables de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, 1892 ; Louis-Marie Michon, *Inventaire des incunables de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, Paris, 1943.

²⁷⁴ Raphaële Mouren, « Réflexions autour du projet de bibliographie des éditions lyonnaises du seizième siècle (BEL 16) », dans *Histoire du livre, histoire du texte, histoire littéraire : traditions bibliographiques* [colloque, Victoria (BC), University of Victoria, 29 mai 2008], preprint, p. 9-10.

et des manuscrits de l'enseignement supérieur (Calames), qui était au départ prévu pour être une rétroconversion des catalogues et qui est ensuite devenu un outil de production, en évolution constante. Il peut sembler en effet dommage de couper rétroconversion et production. Le choix d'un outil de production permet la correction d'erreurs, le signalement des nouvelles acquisitions d'incunables. On peut à cet égard citer la base en ligne APICES, répertoire international de manuscrits et incunables acquis récemment par les bibliothèques publiques de France et dans le monde²⁷⁵.

Limites

La souplesse offerte par l'outil informatique ne doit pas masquer les obstacles qui persistent. En effet, certaines données sont difficilement interrogeables dans les bases informatisées. Ainsi les marques de provenance constituent-elles une « zone souvent peu ou pas renseignée et difficilement interrogeable (il existe un portail d'information faisant le point sur la question sur le site du *Consortium of European Research Libraries*, le CERL)²⁷⁶ ». Dans le cas des Catalogues régionaux des incunables informatisés (CRII), il est prévu à terme de les verser dans le CCFR mais cela implique une recherche uniquement dans les champs généraux préexistants (titre, auteur etc.).

Aspects pratiques : gain de temps, de place

Les outils en ligne, grâce à leur souplesse et à la possibilité de compléter *ad infinitum* les notices, permettent de gagner du temps. Ainsi la version sur internet du GW donne-t-elle accès aux notices des lettres I à Z non encore publiées. Par ailleurs, le gain de place est lui aussi à prendre en compte. Les différences entre le papier et le numérique sont criantes :

Lorsqu'on rédige une bibliographie destinée à être éditée, les considérations économiques jouent un rôle non négligeable ; il faut toujours gagner de la place. C'est ce qui explique que le projet FVB²⁷⁷ ait fait l'objet d'une publication en notices abrégées, alors que les notices complètes existent pour chacun de ces livres. Vu le prix de l'octet, la question ne se pose plus pour l'informatique. A quoi sert alors de continuer à utiliser des abréviations incompréhensibles [...] ?²⁷⁸

Cet aperçu des avantages du numérique pour les bibliographies et les catalogues d'incunables ne doit pas masquer la persistance des publications papier. La parution des volumes imprimés des CRI continue progressivement. Le processus courant consiste en l'impression du catalogue papier suivie de son édition ligne et de la numérisation d'incunables comme c'est le cas à la Bayerische Staatsbibliothek de Munich. Le projet

²⁷⁵ <http://www.palaeographia.org/acquis/acq.htm>

²⁷⁶ Magali Vène, Annie Charon, *Identification des livres imprimés anciens (XV^e-XVIII^e siècle) Ressources imprimées et en ligne, Introduction*, dernière mise à jour, mars 2011
http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/livres_imprimes_anciens/introduction

²⁷⁷ French Vernacular Book, livres imprimés en français avant 1601.

²⁷⁸ Raphaële Mouren, « Réflexions autour du projet de bibliographie des éditions lyonnaises du seizième siècle (BEL 16) », dans *Histoire du livre, histoire du texte, histoire littéraire : traditions bibliographiques* [colloque, Victoria (BC), University of Victoria, 29 mai 2008], preprint, p. 17.

de la Bibliothèque Sainte-Geneviève²⁷⁹ renverse la démarche, en choisissant comme première étape la numérisation, accompagnée de la publication des notices, avant l'édition complète du catalogue²⁸⁰.

²⁷⁹ http://www-bsg.univ-paris1.fr/la_reserve/numerisation.htm

²⁸⁰ Yann Sordet, « Une bibliothèque numérique d'incunables à la BSG », dans *Points de vue (Info-Bsg)*, janvier-juin 2009), p. 3.

Conclusion

Ainsi les catalogues et bibliographies d'incunables constituent-ils une entreprise de longue haleine, avec pour objectif le signalement exhaustif de ce qui subsiste de la production imprimée du XV^e siècle. L'identification souvent épineuse de l'incunable, objet à part au sein des livres anciens, ne facilite pas la tâche. Plusieurs siècles après parution du premier catalogue d'incunables, le bilan que l'on peut dresser s'avère tout à fait positif, marqué par des réalisations d'excellence. Les approches ont été fort diverses, avec les grandes bibliographies internationales à vocation exhaustive, comme le GW ou l'ISTC, ou avec les catalogues collectifs nationaux ou régionaux. A une autre échelle, nombreuses sont les bibliothèques qui ont catalogué leur fonds d'incunables afin d'en établir des notices plus ou moins détaillées. La structure des notices elle-même varie selon les partis pris des rédacteurs, notices longues ou des notices à titres courts. Petit à petit, des usages se sont imposés de façon empirique, sans être sanctionnés par une norme. On utilise des notices courtes en renvoyant à une description détaillée de l'édition et des notices longues en cas d'*unicum*, lorsqu'il s'agit d'une édition encore inconnue.

Le contenu même des notices témoigne de l'évolution de l'intérêt des bibliographes et catalogueurs, avec comme trait marquant l'importance croissante des particularités d'exemplaire, de plus en plus finement décrites. Les bibliographies et catalogues d'incunables présentent un intérêt majeur pour l'archéologie du livre imprimé, la physionomie du livre grâce aux informations qu'ils recèlent. Ils constituent un outil indispensable pour l'étude des premiers imprimés, pour reconstituer des bibliothèques, des habitudes de lecture et pour l'histoire de la reliure. Ils offrent une mine inépuisable d'informations à exploiter par les chercheurs, où se glissent parfois des canulars soumis à la sagacité des lecteurs par des bibliographes et catalogueurs facétieux. La pratique d'inclure de fausses notices dans les catalogues a fait l'objet d'un article portant sur Paul Masson, catalogueur à la Bibliothèque nationale soupçonné de rédiger de fausses notices²⁸¹.

Ce travail colossal a permis de doter les chercheurs d'outils de travail performants, certains achevés, d'autres encore en cours d'élaboration. L'ISTC couvre à l'heure actuelle quasiment toute la production imprimée au XV^e encore conservée. L'émergence d'internet a facilité la collaboration entre bibliothèques, en facilitant les échanges avec des renvois entre les différentes bases en ligne, des liens vers les incunables numérisés. A l'heure du numérique, les catalogues et bibliographies d'incunables ont vu s'accroître leur visibilité, comme en témoignent les nombreux projets d'informatisation, parfois sans attendre l'achèvement de la publication papier (GW en ligne, CRII). Ce foisonnement fécond ne doit pas masquer les chantiers qui restent encore à défricher, avec des nombreux petits fonds d'incunables encore à cataloguer, comme par exemple celui du couvent de Saint-Sauveur à Jérusalem, dont Luca Rivali²⁸² est en train de préparer le catalogue (incunables et éditions du XVI^e siècle). Par ailleurs, si le numérique permet de lever de nombreux freins au travail des

²⁸¹ Raymond-Josué Seckel « Un Bagueur à la Bibliothèque, Paul Masson (1849-1996) *alias* Lemice-Terrieux », dans *Revue de la Bibliothèque Nationale de France*, 31, 2009, p. 13-21.

²⁸² Professeur adjoint de bibliographie à l'Université Catholique de Brescia.

bibliographes et catalogueurs, ce dernier reste un travail de fourmi, qui nécessite parfois de sillonner des territoires, comme c'est le cas pour les catalogues collectifs régionaux.

Loin d'être mis de côté, les incunables sont inclus dans la réflexion sur l'enjeu que représentent les nouvelles technologies, avec l'informatisation des catalogues, la question du choix des formats. Plus généralement, la question du livre ancien fait partie des préoccupations actuelles : la question du patrimoine constituera à cet égard un axe du prochain projet d'établissement de l'ABES.

Bibliographie

Histoire du livre au XV^e siècle. Généralités

BLASSELLE (Bruno), *Histoire du livre*, vol. 1, Paris : Gallimard, 1997

BARBIER (Frédéric), *L'Europe de Gutenberg. Le livre et l'invention de la modernité occidentale*, Paris : Belin, 2006

___, *Histoire du livre*, Paris : Armand Colin, 2000

BOUDET (Jean-Patrice), « La révolution de l'imprimé », dans *Histoire culturelle de la France, le Moyen Age*, dir. Michel Sot, Paris : Seuil, 1997, p. 339-348

CLAUDIN (Anatole), *Histoire de l'imprimerie en France au XV^e et au XVI^e siècle*, Paris : Imprimerie nationale, 1900-1914, 4 vol

COQ (Dominique), « L'apparition du livre avec Gutenberg : le changement dans la continuité », dans Alain Mercier, *Les trois révolutions du livre*, [expos., Paris, Bibliothèque du musée des Arts et Métiers, 8 octobre 2002- 5 janvier 2003], Paris : Imprimerie nationale, 2002, p. 163-167

FEBVRE (Lucien), MARTIN (Henri-Jean), *L'apparition du livre*, Paris : Albin Michel, [1971], 1999

GILMONT (Jean-François), *Le livre, du manuscrit à l'ère électronique*, Liège : Dir. du CEFAL, 1998

___, *Le livre et ses secrets*, Genève : Droz, 2003

HILLARD (Denise), « Incunable », dans *Dictionnaire encyclopédique du livre*, dir. Pascal Fouché, Daniel Péchoin, Philippe Schuwer, Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2005, t. II, p. 547-549

LABARRE (Albert), « L'avènement de l'imprimerie », dans ID., *Histoire du livre*, 8^e édition mise à jour, Paris : PUF, 2001 (Que sais-je ? 620), p. 50-61

___, « Les incunables : la présentation du livre », dans *Histoire de l'édition française*, dir. Roger Chartier, Henri-Jean Martin, t. 1, *Le livre conquérant. Du Moyen Age au milieu du XVII^e siècle*, [Paris] : Promodis, 1982, p. 195-217

Le Livre, [expos., Paris, Bibliothèque nationale, 17 mai-31 octobre 1972], Paris : Bibliothèque nationale, 1972

MARTIN (Henri-Jean), *La naissance du livre moderne, XIV^e - XVII^e siècles. Mise en page et mise en texte du livre français*, Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2000

___, « La révolution de l'imprimé », dans *Histoire de l'édition française*, dir. Roger Chartier, Henri-Jean Martin, t. I, *Le livre conquérant. Du Moyen Age au milieu du XVII^e siècle*, [Paris] : Promodis, 1982, p. 145-162

STEINBERG (Sigfrid H.), *Five hundred years of printing*, British Library Press, 1996

TWYMAN (Michael), *L'imprimerie : histoire et techniques*, Lyon : ENS éd, 2007

VEYRIN-FORRER (Jeanne), *La Lettre et le texte. Trente années de recherches sur l'histoire du livre*, Paris : École normale supérieure de jeunes filles, 1987

Etudes sur les incunables

AQUILON (Pierre), HILLARD (Denise), « La bibliothèque de Michel de Chamelet », dans *Histoire et civilisation du livre*, dir. Frédéric Barbier, Henri-Jean Martin, p. 95-110

Le berceau du livre imprimé : autour des incunables, dir. Pierre Aquilon, Thierry Claerr, [Actes des « Rencontres Marie Pellechet », 22-24 septembre 1997 et des Journées d'étude des 29 et 30 septembre 2005], Turnhout : Brepols, 2010 (Etudes renaissantes)

« Le berceau du livre, autour des incunables : études et essais offerts au professeur Pierre Aquilon », dans *Revue française d'histoire du livre*, 118-121, 2003

COQ (Dominique), « L'incunable, un bâtard du manuscrit », dans *Gazette du Livre Médiéval*, 1, 1982, p. 10-11

DELSAERDT (Pierre), « Pierre Lambinet et les débuts de l'histoire du livre en Belgique », dans *The Quintessence of Lives : Intellectual Biographies in the Low Countries*, Turnhout : Brepols, 2010

Early printed books as material objects [Conférence IFLA rare books and manuscripts section, Munich, 19-21 août 2009], dir. Bettina Wagner, Marcia Reed, Berlin : De Gruyter Saur, 2010

HAEBLER (Konrad), *Handbuch der Inkunabelkunde*, Leipzig : K.W. Hiersemann, (1925), 1979

___, *Typenrepertorium der Wiegendrucke*, Halle ; Leipzig ; New York : V. R. Haupt, 1905-24, 4 vol.

HELLINGA (Lotte), « Analytical bibliography and the study of early printed books with a case-study of the Mainz Catholicon », dans *Gutenberg Jahrbuch*, 64, 1989, p. 47-96

HELLINGA (Lotte), DAVIES (Martin), « Incunabula », dans *British Library Journal*, 20, 1, 1994, p. 91-105

HINDMAN (Sandra), *Printing the written word. The social history of books, circa 1450-1520*, Ithaca, Londres : Cornell University press, 1991

HULVEY (Monique), « Not so marginal : manuscripts annotations in the Folger incunabula », dans *The Papers of the Bibliographical Society of America*, 92, 1998, p. 159-176

___, « Provenance studies in a European context : re-defining the history of the collections of the Bibliothèque municipale de Lyon », dans *Katalogisierung mittelalterlicher Handschriften in internationaler Perspektive* [Colloque, Munich, 24-27 octobre 2005], Wiesbaden : Harrassowitz Verlag, 2007, p. 145-153

Incunabula and their readers : printing, selling and using book, dir. Kristien Jensen, Londres : The British library, 2003

Incunabula. Studies in fifteenth-century printed books presented to Lotte Hellinga, dir. Martin Davies, Londres : The British Library, 1999

JENSEN (Kristian), *Revolution and the antiquarian book : reshaping the past, 1780–1815*, Cambridge University Press, 2011

ORNATO (Ezio), «Autopsie d'un incunable», dans *Roma, donne, e libri tra Medioevo e Rinascimento. In ricordo di Pino Lombardi*, Rome : Roma nel Rinascimento, 2004, p. 259-285 (R.R. inedita, 32)

SAENGER (Paul), « The impact of the early printed page on the history of Reading », dans *Bulletin du bibliophile*, 2, 1996, p. 237-301

SAENGER (Paul), HEINLEN (Michael), « Incunable Description and Its Implication for the Analysis of Fifteenth-Century Reading Habits » dans *Printing the Written Word : The Social History of Books, circa 1450-1520*, dir. Sandra L. Hindman, Ithaca : Cornell University Press, 1991, p. 225-258

SANSY (Danielle), « Texte et image dans les incunables français », dans *Médiévales*, 22-23, 1992, p. 47-70

SARTON (George), « Incunabula wrongly dated : fifteen examples with eighteen illustrations », dans *Isis*, 40, 1949, p. 227-240

SORDET (Yann), « Le baptême inconscient de l'incunable : non plus 1640 mais 1569 au plus tard », dans *Gutenberg-Jahrbuch*, 84, 2009, p. 102-105

SMITH (Margaret McFadden), *The Title-Page. Its Early Development, 1460-1510*, New-Castle : Oak Knoll Press, 2000

Bibliographie matérielle

BOWERS (Fredson), *Principles of bibliographical description*, [1949], Winchester : Saint Paul's bibliographies, 2005

GASKELL (Philipp), *A new introduction to bibliography*, Oxford : Clarendon Press, 1972

KIRSOP (Wallace), *Bibliographie matérielle et critique textuelle vers une collaboration*, Paris : Lettres modernes, 1970

LAUFER (Roger), *La bibliographie matérielle*, Paris : Editions du CNRS, 1982

STEVENSON (Alan), *Observation on Paper as Evidence*, Lawrence : University of Kansas Library, 1961

___, « New Uses of Watermarks as Bibliographical Evidence », dans *Studies in Bibliography*, 1948-1949, p. 151-182

VARRY (Dominique), *Introduction à la bibliographie matérielle, archéologie du livre imprimé (1454-1830)*, Ouvrage évolutif mis en ligne pour la première fois le 15 juin 2011

URL < <http://dominique-varry.enssib.fr/bibliographie%20materielle> >

Bibliographie et catalogage du livre ancien

AQUILON (Pierre), « Recherche et bibliographie », dans *Les fonds anciens des bibliothèques françaises*, [journée d'étude, Villeurbanne, 13-15 novembre 1975], Villeurbanne : ENSB, 1976

Bibliography and the study of 15th century civilisation [Colloque, British library, 26-28 Septembre 1984], dir. Lotte Hellinga, John Goldfinch, Londres : British library, 1987

COQ (Dominique), « Recherche et catalogage : l'exemple des incunables », dans *Gazette du livre médiéval*, 4, 1984, p. 4-6

DELAVEAU (Martine), SORDET (Yann), WESTEEL (Isabelle) « Penser le catalogage du livre ancien à l'âge du numérique », [en ligne], dans *BBF*, 4, 2005, p. 52-61

URL : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2005-04-0052-011> >

DESGRAVES (Louis), « Le catalogage des fonds », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, dir. Dominique Varry, Paris : Éd. du Cercle de la Librairie ; Promodis, 1991, vol. III, p. 165-181

EBOLI (Gilles), « Le signalement des collections patrimoniales », dans *Le Patrimoine, histoire, pratiques et perspectives*, dir. Jean-Paul Oddos, Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1997, p. 207-220

GOLDSCHMIDT (Ernst Philip), *Medieval texts and their first appearance in print*, Oxford, the University press, 1943 (Supplement to the Bibliographical society's transactions n° 16)

HELLINGA (Lotte), « Records of provenance in the HPB Database », dans *El Libro antiguo español VI: De Libros, Librerías, Imprentas y Lectores*, dir. Pedro M. Cátedra, María Luisa López-Vidriero, Université de Salamanque, 2002, 147–152

JASLIER (Emmanuel), « Catalogue et catalogage », dans *Le métier de bibliothécaire*, dir. Yves Alix, [Paris] : Éd. du Cercle de la Librairie, p. 237-258

Marks in books : proceedings of the 1997 Bibliographical Society of America conference, dir. Roger E. Stoddard, 1997 (Papers of the Bibliographical Society of America, 91)

MATHIS (Rémi), *Entre recherche d'identité et identité de la recherche STC et bibliographies rétrospectives : pour un inventaire scientifique des collections d'imprimés anciens des bibliothèques européennes*, mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Dominique Varry, Villeurbanne : ENSSIB, 2008

MINAULT-RICHOMME (Emmanuelle), *Cataloguer les livres anciens, rares et précieux dans le contexte du déploiement du SUDoc et de la révision de la norme Z 44-074*, mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction d'Annie Charon Parent, Villeurbanne : ENSSIB, 2002

MOUREN (Raphaële), « Réflexions autour du projet de bibliographie des éditions lyonnaises du seizième siècle (BEL 16) », [en ligne], dans *Histoire du livre, histoire du texte, histoire littéraire : traditions bibliographiques* [colloque, Victoria (BC), University of Victoria, 29 mai 2008], preprint

URL : < <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00578432/fr/> >

ROSENTHAL (Bernard), *Cataloguing manuscript annotations in printed books. Some thoughts and suggestions from the other side of the fence*, dans *Anatomie bibliologica, Saggi di storia del libro per il centenario de La Bibliofilia*, dir. Luigi Balsam, Pierangelo Belletini, Florence : Olschki, 1999, p. 583-595

SERRAI (Alfredo), *Storia della bibliografia*, 13 t en 11 vol.

STODDARD (Roger Eliot Stoddard), *Marks in books, illustrated and explained*, Cambridge : Houghton Library, Harvard University, 1985

TANSELLE (G. Thomas) « The identification of Type Faces in Bibliographical Description », dans *The Papers of the Bibliographical Society of America*, 60, 1966, p. 185-202

VEDRINE (Mireille), *Bibliographie du livre ancien : Guide de référence pour l'identification et le catalogage des livres anciens*, Villeurbanne : ENSB, 1984

VEYRIN-FORRER (Jeanne), *Travaux pratiques de description bibliographique pour le livre ancien*, Paris : Bibliothèque nationale, 1964

WAGNER (Bettina), « Collecting, Cataloguing, and Digitizing Incunabula. Activities and Projects of the Bayerische Staatsbibliothek Munich », dans *Tra I libri del passato e le tecnologie del presente. La catalogazione degli incunaboli*, dir. Lorenzo Baldacchini, Francesca Papi, Bologne : Editrice compositori, 2011 (Emilia Romagna biblioteche archivi 72), p. 31-45

___, « Vom Print zur elektronischen Ressource: der Inkunabelkatalog der Bayerischen Staatsbibliothek im Internet », dans *Bibliotheksforum Bayern*, 32 (3), 2004, p. 254-267

Bibliographies et catalogues d'incunables

Recensement mondial

COPINGER (Walter Arthur), *Supplement to Hain's Repertorium bibliographicum*, Londres : H. Sotheran, 1895-1902 (Réimpr. Milan: San Gottardo, 1950)

Gesamtkatalog der Wiegendrucke, vol 1-11, Stuttgart : Anton Hiersemann, 1968- (réimpr. des vol. I-VII, Leipzig : Karl W. Hiersemann, 1925-1938, avec additions et corrections)

HAIN (Ludwig), *Repertorium bibliographicum, in quo libri omnes ab arte typographica inventa usque ad annum MD typis expressi ordine alphabetico vel simpliciter enumerantur vel adcuratius recensentur*, Stuttgart ; Paris : J. G. Cotta ; J. Renouard, 1826-1838 (Réimpr. Milan : Görlich, 1964)

REICHLING (Dietrich), *Appendices ad Hainii-Copingeri Repertorium bibliographicum: additiones et emendationes*, Monachi: sumptibus J. Rosenthal, 1905-1914 (Réimpr. Milan : Görlich, 1953)

Bibliographies nationales

CAMPBELL (Marinus Frederik Andries Gerardus), *Annales de la typographie néerlandaise au XV^e siècle*, La Haye : M. Nijhoff, 1874

Catalogue of books printed in the XVth century now in the British Museum, 13 vol., 1907-2007 (Réimpr. avec corrections, Londres : The Trustees of the British Museum)
Vol. I-III: printing in German-speaking countries
Vol. IV-VII & XII: Italy
Vol. VIII: France
Vol. IX : the Low Countries
Vol. X : Spain and Portugal
Vol. XI : England;
Vol. XIII : Hebrew incunabula

DUFF (Edward Gordon), *Fifteenth century English books. A bibliography of books and documents printed in England and of books for the English market printed abroad*, Oxford : University press, 1910 (Réimpr., Meisenheim : Hain, 1964)

GOLDFINCH (John), VAN THIENEN (Gerard), *Incunabula printed in the Low countries, a census*, Nieuwkoop : De Graaf, 1999

HAEBLER (Konrad), *Bibliografia iberica del siglo XV. Enumeracion de todos los libros impresos en Espana y Portugal hasta el ano de 1500 con notas criticas*. La Haye : Nijhoff ; Leipzig : Hiersemann, 1903-1917 (Réimpr. New-York: Burt Franklin, 1965)

PETTEGREE (Andrew), WALSBY (Malcolm), WILKINSON (Alexander), *French vernacular books: books published in the french language before 1601*, 2 vol., Leiden-Boston : Brill, 2007

POLLARD (Alfred William), REDGRAVE (Gilbert Richard), *A Short-Title Catalogue of books printed in England, Scotland, & Ireland, and of English books printed abroad 1475-1640*, [1926], Londres : Bibliographical society, 1976-1991, 3 vol.

PROCTOR (Robert), *An index to the early printed books in the British Museum from the invention of printing to the year 1500*, Londres : K. Paul, Trench, Trübner and C°, 1898-1938

Catalogues de bibliothèques

Biblioteca Nacional. Catalogo general de Incunables en bibliothecas espanolas, dir. Francisco Garcia Craviotto, Madrid : Biblioteca Nacional, 1989, 2 vol

BOHONOS (Maria), KAWECKA-GRYCZOWA (Alodia) et SZANDOROWSKA (Eliza), *Incunabula quae in bibliothecis Poloniae asservantur*, Wroclaw ; Varsovie ; Cracovie : ex officina Instituti Ossoliniani, 1970, 2 vol

Catalogue des incunables de la Bibliothèque nationale, Paris : Bibliothèque nationale, 1981-2006, 2 t.

A catalogue of books printed in the fifteenth century now in the Bodleian library, Oxford, dir. Alan Coates, Oxford : Oxford University Press, 2005, 6 vol.

Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France, Bordeaux : Société des bibliophiles de Guyenne, puis Paris : Aux amateurs de livres, 1979
 Vol. I. Bibliothèques de la région Champagne-Ardenne par Jean-Marie Arnoult, 1979
 Vol. II. Bibliothèques de la région Languedoc-Roussillon par Martine Lefèvre, 1981
 Vol. III. Bibliothèques de la région Midi-Pyrénées, par Christian Peligry, 1982
 Vol. IV. Bibliothèques de la région Basse-Normandie par Alain Girard, 1984
 Vol. V. Bibliothèques des Pays de Loire par Louis Torchet, 1987
 Vol. VI. Bibliothèque Mazarine par Denise Hillard, 1989.
 Vol. VII. Bibliothèque de l'Institut par Bruno Jammes, 1990.
 Vol. VIII. Bibliothèques de la ville de Paris, Institut catholique, Faculté de théologie protestante, communautés religieuses et établissements ecclésiastiques parisiens par Béatrix de Buffévant, 1993.
 Vol. X. Bibliothèques de la région Centre par Pierre Aquilon, 1992.
 Vol. XI. Bibliothèques de la région Rhône-Alpes par Guy Parguez, 1992.
 Vol. XII. Bibliothèque de la Sorbonne, 1993.
 Vol. XIII. Région Alsace (Bas Rhin) par Françoise Zehnacker, 1997. 2 vol.
 Vol. XIV. Bibliothèques de Poitou-Charente, Limousin par Hélène Richard, 1996.
 Vol. XVI. Auvergne par Dominique Frasson-Cochet, 2006.
 Vol. XVII. Haute Normandie par Valérie Neveu, 2005.

HERTRICH (Elmar Hertrich) et alii, *Bayerische Staatsbibliothek Inkunabelkatalog*, 7 vol., Wiesbaden : L. Reichert, 1988-2009

GOFF (Frederick R.), *Incunabula in American libraries. A third census of the XVth century books recorded in North American collections*, [1964], New-York : Kraus Reprint, 1973

Incunabula in dutch libraries: a census of fifteenth-century printed books in Dutch public collections, Nieuwkoop : B. De Graaf, 1983, 2 vol

Indice generale degli incunaboli delle biblioteche d'Italia a cura del Centro nazionale d'informazioni bibliografiche, Rome : La Libreria dello Stato, 1943-1981, 6 vol

MAZAL Otto, MITTENDORFER Konstanze, *Österreichische Nationalbibliothek Inkunabelkatalog*, Bd1: A-B. Wiesbaden, Reichert, 2004

OATES (John Claud Trewinard), *A catalogue of the fifteenth-century printed books in the University Library Cambridge*, Cambridge : University press, 1954

PELLECHET (Marie), *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France, t. I, II et III continué par Marie-Louis Polain*, Paris : A. Picard, 1897-1909 (Reproduction en fac-similé des vol. IV-XXVI. Nendeln/Liechtenstein : Kraus-Thomson, 1969-1970)

POLAIN (Louis-Marie), *Catalogue des livres imprimés au XV^e siècle des bibliothèques de Belgique*, Bruxelles : Société des bibliophiles et iconophiles de Belgique, 1932, 4 vol.

SAJO (Géza) et SOLTESZ (Erszébet), *Catalogus incunabulorum quae in bibliothecis publicis Hungariae asservantur*, Budapest : in aedibus Academiae scientiarum Hungaricae, 1970

A propos des catalogues et bibliographies d'incunables

AQUILON (Pierre), « Les rencontres Marie-Pellechet. Un bilan provisoire des catalogues régionaux d'incunables », dans *Bulletin du bibliophile*, 2, 1997, p. 233-239

BARBIERI (Eduardo), « Entre bibliographie et catalographie : de l'édition à l'exemplaire », dans *Bulletin du Bibliophile*, 2, 2002, p. 241-268

___, *Haebler contro Haebler, appunti per una storia dell'incunabolistica novecentesca*, Milan : Università cattolica del Sacro cuore, 2008

BARRON (Géraldine), *Incunables et catalogues à la Bibliothèque Bodleienne : contexte et modalités de l'élaboration d'un nouveau catalogue des incunables de la Bodleienne*, mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Ursula Baurmeister, Villeurbanne : ENSSIB, 1998

BAURMEISTER (Ursula), « Marie Pellechet ou l'odyssée bibliothécaresque », dans *Bulletin du Bibliophile*, 1, 2004, p. 91-148

CLAERR (Thierry), « Bilan de cinquante ans d'histoire du livre pour la France », dans *Cinquante ans d'histoire du livre. De l'Apparition du livre (1958) à 2008 : bilan et projets*, dir. Frédéric Barbier, Istvan Monok, Budapest, 2009 (L'Europe en réseaux, Vernetztes Europa, 5)

CROUS (Ernst), « The inventory of incunables in Great Britain and Ireland », dans *Transactions of the Bibliographical society*, 12, 1911-1913, p. 177-209

GOFF (Frederick), « Bridge builders from the past to the present », dans *Beiträge zur Geschichte des Buches und seiner Funktion in der Gesellschaft. Festschrift für Hans Widmann zum 65. Geburtstag am 28. März 1973*, dir. Alfred ŠWIERSKI, Stuttgart : Anton Hiersemann, 1974, p. 79-86

GOLDFINCH (John), « The GW and the cataloguing of Incunabula in the UK : a study of a Relationship », dans *Gutenberg Jahrbuch*, 81, 2006, p. 188-195

___, « The international context of national bibliography dans Books beyond frontiers : the need for international collaboration in national retrospective bibliography », dans *The future history of the book*, dir. David J. Shaw, Londres : 2003, p. 1-7

JENSEN (Kristian), « Incunabula at the Bayerische Staatsbibliothek », dans *Notes and Queries*, p. 1-4

MALCLES (Louise Noëlle), *Les sources du travail bibliographique*, Genève : Droz, 1950

MONFORT (Marie-Laure), *Où en est le Gesamtkatalog der Wiegendrucke ?*, mémoire pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Dominique Bougè-Grandon, Dominique Varry, Villeurbanne : ENSSIB, 1993

___, « Où en est le catalogue mondial des incunables ? », [en ligne], dans *BBF*, 5, 1995, p. 42-49

URL : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-05-0042-003> >

NEEDHAM (Paul), « Copy description in incunable catalogues », dans *Papers of the bibliographical Society of America*, 95 (2), 2001, p. 173

___, *ISTC as a tool for analytical bibliography*, dans *Bibliography and the study of 15th century civilisation*. L. Hellinga. E. Goldfinch eds. Londres : The British Library, 1987

PROCTOR (Robert), *Bibliographical Essays*, New York : Burt Franklin, 1905

QUEYROUX, Fabienne, « Relier les mondes du manuscrit et de l'imprimé : catalogues de manuscrits et de livres anciens 10^e séminaire annuel du Cerl » [en ligne], dans *BBF*, 2, 2009, p. 106-107

URL : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0106-005> >

RICHARD (Hélène), « Marie Pellechet et Auguste Castan, le catalogue des incunables de la bibliothèque de Besançon », dans *Bulletin du Bibliophile*, 1, 2004, p. 158-164

SHARPE (Richard), « The Present and Future of incunable Cataloguing II », dans *Library*, 9 (2), 2008, p. 210-224

SCHOLDERER (Victor), « Early printed books », dans *Bibliographical Society, 1892-1942 : Studies in Retrospect*, Londres : Bibliographical Society, 1945

TANSELLE (G. Thomas), « The Evolving Role of Bibliography, 1884-1984 », dans *Books and Prints, past and Future*, New York : The Grolier Club, 1984, p. 15-32

WAGNER (Bettina), « The Present and Future of incunable Cataloguing I », dans *Library*, 9 (2), 2008, p. 197-209

___, « Von der Klosterbibliothek zum Gesamtkatalog der Wiegendrucke », dans *Gutenberg Jahrbuch*, 81, 2006, p. 168-178

Zur Arbeit mit dem "Gesamtkatalog der Wiegendrucke [Colloque, Berlin, 26-30 novembre 1979], Berlin : Deutsche Staatsbibliothek, 1989

Table des annexes

NOTICES DECRIVANT UNE EDITION DU DE ANIMALIBUS D'ALBERT LE GRAND (MANTOUE : PAULUS DE BUTZBACH, 1479).....	67
NOTICES DECRIVANT UNE EDITION DE LA MER DES HISTOIRES (PARIS : PIERRE LE ROUGE, 1488)	74
EXEMPLE DE NOTICE DANS LE SUDOC	78
CLASSIFICATION DES "M" MISE AU POINT PAR KONRAD HAEBLER	79
EXEMPLE DE COLOPHON.....	80
EXEMPLE DE PAGE DE TITRE	81
EXEMPLE D'INSERTION DE BALISES TEI DANS UNE ZONE MARC REPETABLE	82

Notices décrivant une édition du *De animalibus* d'Albert le Grand (Mantoue : Paulus de Butzbach, 1479)

**MICHEL MAITTAIRE, ANNALES TYPOGRAPHICI AB
ARTIS INVENTAE AD ANNUM M.D**

136	A N N A L E S	
<p>ROBERT. CARACZOL. de Latio Collecta magistralia de Formatione hominis moralis : per <i>Federicum Creusner.</i> (a) fol.</p>		Norimberg. 1479.
<p>Chronica, quæ dicitur Fasciculus temporum : per <i>Georgium WALCH Almanum.</i> (b) fol.</p>		Venet. 1479.
<p>Albert. Magn. de Animalibus : per <i>PAULUM JOANNIS de BURSCHBACH.</i> (c) fol.</p>		Mantua. 1479.
<p>IOHAN. SIMONETÆ Commentarii de reb. gef. Francisci Stortia Mediolanenf. Duc. per <i>Antonium Zarotum.</i> (d) fol.</p>		Mediol. 1479.
<p>PLATINÆ VITÆ Pontificum : per <i>Joan. de Colonia, & Joan. Mantem.</i> (e) fol.</p>		Venetiis. 1479.
<p>Plin. Natur. Histor. ductu & impensis <i>Michaëlis Mazzoli Parmensis.</i> (f) fol.</p>		Tarvif. 1479.
<p>Justin. Epitom. Trogi : per <i>Philippum Condam Petri.</i> (g) fol.</p>		Venetiis. 1479.
<p>Cicer. Rhetoric. & de Juvent. per <i>Philippum Condam Petri.</i> fol.</p>		Venetiis. 1479.
<p>HUBERT. CLERIC. Crescentinatis Comment. in Cicer. EPISTOL. FAMILIAR. per <i>Hermanum Colonienfem Levilapidem.</i> fol.</p>		Vicentia. 1479.
<p>Terentius cum Comment. Donat. recognit. a Francisco Diana : per <i>Nicolaum GIRARDEN-GUM.</i> (h) fol.</p>		Venetiis. 1479.

Virgi-

<p>(a) Nurmberga, per <i>Fredericum Creusner</i> incolas civitatis ejusdem. M. CCCC. LXXIX.</p> <p>(b) Edita in <i>Universitate Colonia Agrippina</i> à quodam devoto <i>Cartusienfi</i>, & impressa <i>Venetis</i> industria atque impensa <i>Georgii Walch Almani.</i> Anno 1479. Typis <i>Italicis.</i></p> <p>(c) Per <i>Paulum Johannis de Burschbach Alamannum Moguntinenf. diocf.</i> Millefimo</p>	<p><i>quadringentesimo septuagesimo nono.</i> Duodecimo <i>Januar.</i> Nescio, an idem sit qui anno 1472. vocatur tantum <i>PAULUS.</i></p> <p>(d) Annus adscribitur <i>Epistol. Philelf.</i></p> <p>(e) <i>III. Id. Junii.</i></p> <p>(f) <i>8. Cal. Sept.</i></p> <p>(g) <i>Discante Johanne Mozenico inclyto duce.</i> XII. Decemb.</p> <p>(h) <i>XV. Decemb.</i></p>
--	--

LUDWIG HAIN, REPERTORIUM BIBLIOGRAPHICUM (HAIN)

Hain 546

* 546. -- F. 1-4 tab. F. 5 vacat.
F. 6a (c. sign. a²): Incipit liber
Alberti magni animalium || primus
q est de cōmuni diuerſitate aīalium
|| Tractatus primus etc. F. 306a:
Finit feliciter opus Alberti magni
philoso|phi de animalibus: ꝛ im-
pressum Mantue per || Paulum Io-
hānis de Butschbach alamanum ||
Maguntinenſ diocēſ Sub anno dñi
Mille||ſimo quadringenteſimo ſe-
ptuageſimonono: die || uero duo-
decima Ianuarij: regnante ibidē
feli||ciffime illuſtriſſimo domino
Dño Friderico d || Gonzaga Mar-
chione tercio. f. maj. g. ch. c. f.
2 col. 62l. 306ff. (c. vacuo.)

GESAMTKATALOG DER WIEGENDRUCKE (GW)

GW 588

00588 Albertus Magnus: De animalibus. Mantua: Paul von Butzbach, 12.I.1479. 2°

306 Bl. [4]a-c d^o e-i k^o l^o m^o n^o o^o p^o q^o r^o s^o t^o u^o v^o w^o x^o y^o z^o A^o B-I K^o L-P Q^o RS T^o V^o X^o YZ^o . 2 Sp. 62 Z. Typ. 4.

Bl. 1a In hac tabula tituluſ ofum cap^o lib^o Alberti magni animalium. ... Endet Bl. 4bβ Z. 65 Finis . Tabule . Deo laus. Bl. 5 leer. Bl. 6aa m. Sign. a2 Incipit liber Alberti magni animalium primus est de cōmuni diuerſitate aīalium Tractatus primus de cōi diuerſitate in mēbris ꝛ uita . ꝛ est digreſſio declarās modū et ordinem doctrine. Cientiā de animalibus eam quā in p̄cipio p̄miſimus dīonem poſt ſcientiā de vegetabilibus ... Sign. b Tractatus .ij. p̄mi libri de animalibus in ... Endet Bl. 306aβ Z. 37 ... Si autem nō legēs ꝛ ꝛ comparans reprehenderit tunc cōſtat ex odio eum reprehendere uel ex ignorantia . ꝛ ego tali hominum parum curo reprehentiones. Finit feliciter opus Alberti magni philoſophi de animalibus : ꝛ impressum Mantue per Paulum Iohānis de Butschbach alamanum Maguntinenſ diocēſ Sub anno dñi Milleſimo quadringenteſimo ſeptuageſimonono : die uero duodecima Ianuarij : regnante ibidē feliciffime illuſtriſſimo domino Dño Friderico d Gonzaga Marchione tercio. Bl. 306b leer.

Anm. Bl. 6aa Z. 8 statt p̄miſi auch m̄miſi (Ex. München SB, UB und 2. Ex. Darmstadt ULB).

Reproduktionen: Res. Publ. Unit 21. München SB (Digitalisat).

HC 546. Klebs 14.2. Ce³ A-224. CIH 53a. IBE 157. IBP 94. IGI 162. Pell 340. CRF X 9. CRF XI 6. VB 3017. BSB-Ink A-143. CIBN A-116. Pr 6895. BMC VII 931. IC 30645. Bod-inc A-099. Collijn: Stockholm 22. Hubay: Augsburg 28. Madsen 53. Oates 2584. 2585. Raffel: Weimar 6. Rhodes: Oxford 26. Sack: Freiburg 59. Voulliéme: Trier 1701. Walsh: Harvard 3339. ISTC ia00224000.

Aberdeen UL. Augsburg SStB. Bergamo BCiv. Berlin *SB (def.). Bethesda NLMed. Bologna BU (def.). Gy. Cambridge UL (2 Ex.). Cambridge (Mass.) MZool (def.). Chicago NewberryL. Darmstadt ULB (2 Ex. 1. Ex. def.). Erfurt StB. Faenza BCom. Firenze BN. Freiburg UB. Genova BDurazzo, BU (def.). Glasgow UL (2 Ex.). Göttweig Benedikt (def.). Ithaca UL. København KglB. Linz LB. London BL (def.). Lyon BMun. Madrid BN. Mainz GutenbergM. Mantova BCom. Memmingen StB. Milano BNbraid (def.). Modena BEst. Fossano Sem. Montréal OslerL. München SB, StB (def.). UB. Nelahozeves Lobkowitz. New Haven UL. New York AcadMed. Nürnberg StB. Oxford Bodl (2 Ex. 1. Ex. def.). BrasenoseC, NewC. Paris BN. Parma BPalat. Philadelphia CPhysicians (def.). FreeL. Praha NKn. Ravenna BClass. Roma BCasanat. Salzburg UB. San Marino (Calif.) HuntingtonL (def.). Siena BCom. Stockholm KglB. Toledo ArchBCap. Torino BNU. Trier StB. Vendôme BMun. Venezia BNMarc. Weimar HerzoginAnnaAmaliaB. Wien NB. Williamstown ChapinL. Würzburg UB (2 Ex.).

Gesamtkatalog der Wiegendrucke • <http://gesamtkatalogderwiegendrucke.de/docs/GW00588.htm> • Letzte Änderung: 2011-12-14

<http://gesamtkatalogderwiegendrucke.de/docs/GW00588.htm>

FREDERICK GOFF, INCUNABULA IN AMERICAN LIBRARIES. A THIRD CENSUS OF THE XVTH CENTURY BOOKS RECORDED IN NORTH AMERICAN COLLECTIONS

Goff A-224

A-224 — Mantua: Paulus de Butzbach, 12 Jan.
(A202) 1479. f°.

Ref: HC(Add) 546*; Klebs 14.2; Osler (IM) 182;
Pell 340; Oates 2584; IGI 162; Pr 6895; BMC VII
931 (IC 30645); GW 588.

Cop: ChL; CornUL; CPhL(-); HEHL(-); McGU(O)L;
NewL; NLM; NYAcMedL; PhF(W)L; YUL.

PIERRE AQUILON, CATALOGUES REGIONAUX DES INCUNABLES, VOLUME X, REGION CENTRE

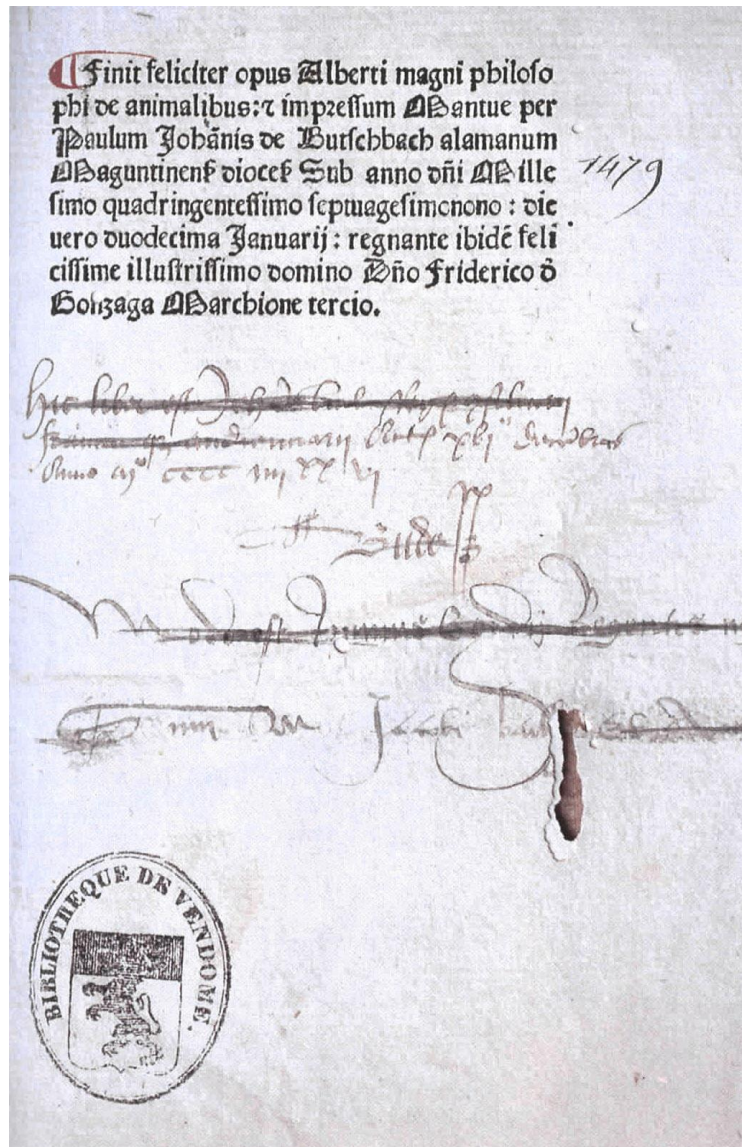
CRI (X) 9

9. ALBERTUS MAGNUS. — De Animalibus. — Mantova : Paulus de Butzbach, 12 I 1479. — 2°.

HC (Add) 546*. GW 588. Pell 340. IGI 162. Goff A-224. BS 94. Sajó-Soltész 53a. BMC VII 931 (IC 30645). Aquilon, *Vendôme* 1. Oates 2584. Rhodes 26.

Vendôme BM, Inc. 1 (*Prov.* "Hic liber est Iohannis Bude, Regis consiliarii, Francieque audienciarum. Actum XVI decembris Anno m° cccc iiiij^{xxx} vij." Au-dessous, avec paraphe : "Bude". "Modo est Iohannis Bydæi regentis in collegio Navarre." (vers 1520 ?) "Sum Jacobi Bailly et amicorum." (vers 1550). Abbaye de la Trinité de Vendôme (d'après le cat. ms. 278a, n° 683). Ecole Centrale du Loir-et-Cher, an V, (d'après le cat. ms. 331c, n° 27). — *Ment. d'achat* : "emptus 34 s. (XVI^e s.)." — *Arm.* de J. Budé. — *Enl.* — *Rel.*

Exemple de marques de provenance



Exemple de marques de provenance tirées d'un exemplaire de l'édition du *De animalibus* d'Albert le Grand.

CRI (X) 9 ; ill. p. 225.

« Ex-libris cancellé de Jean Budé (1487) au-dessous du colophon de : ALBERTUS MAGNUS. *De animalibus*. Mantova : Paulus de Butzbac 12 I 1479. 2°. Car. G 90. F.Z10r°. N°9.²⁸³ »

²⁸³ Pierre Aquilon, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. X, région Centre, 1992, p. 225.

BAYERISCHE STAATSBIBLIOTHEK INKUNABELKATALOG (BSB INK)

BSB-ink A-143

Printausgabe: Wiesbaden, Reichert Verlag, 1988-2005.
Bayerische Staatsbibliothek: Inkunabelkatalog (BSB-Ink)
Online-Version: 26. Dezember 2011 um 17:23:56 Uhr CET

A-143

Albertus <Magnus>: De animalibus.

Mantua: Paul von Butzbach [für Marcus Mazola und Antonius de Vignono], 1479.01.12. 2°.

ISTC ia00224000. GW 588. HC (Add.) 546. Pell-Pol 340. IGI 162. BMC VII, 931 (IC. 30645). Goff A 224. IBP 94. CIH 53a.

1. Exemplar

Bl. 6 (a₂) a# Z. 8 gesetzt wie GWAnm. Bl. 5 (a₁, leer) fehlt. Bl. 6 (a₂) a# gerahmte Farbiniale mit Ranke und Vogel; am unteren Blattrand in Laubkranz mit Randranken gemaltes Allianzwapen Hartmann Schedels und seiner Frau Anna Heugel. Hs. Ausstattung und biographische Notizen zu Albertus Magnus auf der Vorderseite des ersten von 2 vorgebundenen Bl. von Hartmann Schedel. Der ursprünglich vorgebundene Kupferstich des Meisters E. S. (Lehrs, Textbd. 2, Nr. 229) wurde 1880 ausgelöst und an die Staatl. Graph. Sammlung München abgegeben.

Prov.: Hartmann Schedel. Vgl. Stauber S. 155. – Exlibris der kurfürstlichen Bibliothek München (Dreßler B 3 aa) über ein Exlibris der herzoglichen Bibliothek geklebt.

Restaurierter spätgotischer Rindlederband auf Holz, gebunden in Amberg (Kyriss 149 = EBDB w000053).

Sign.: 2 Inc.c.a. 812

© BSB München 2011

INCUNABULA SHORT TITLE CATALOGUE (ISTC)

ISTC ia00224000

- Author: Albertus Magnus
Title: De animalibus
Imprint: Mantua: Paulus de Butzbach [for himself and for Marcus Mazola and Antonius de Vignono], 12 Jan. 1479
Format: f°
ISTC No.: ia00224000
References: Goff A224; HC(Add) 546*; GfT 306; TFS 1907dd; Klebs 14.2; Osler(IM) 182 & pl.XIV; Pell 340; CIBN A-116; Aquilon 9; Parguez 6; IGI 162; IBE 157; IBP 94; Sajó-Soltész 53a; Coll(S) 22; Martín Abad A-32; Madsen 53; Voull(Trier) 1701; Voull(B) 3017; Hubay(Augsburg) 28; Sack(Freiburg) 59; Walsh 3339; Oates 2584, 2585; Bod-inc A-099; Sheppard 5626, 5627; Rhodes(Oxford Colleges) 26; Pr 6895; BMC VII 931; [BSB-Ink A-143](#); [GW 588](#)
[expand references](#)
- Reproductions: Microfiche: Primary Source Microfilm (an imprint of Cengage Learning), 1996. Incunabula: the Printing Revolution in Europe 1455-1500. Unit 21 - Medical Incunabula Part VI, IM 1
- Notes: For Butzbach's partners in the printing of this book, see the document quoted in BMC
- Locations:
- British Isles : London, British Library (IC.30645, Imperfect, wanting the outer sheets of quires l and D); Aberdeen UL; Cambridge UL (2, 1 var); Glasgow UL (2, 1 Hunterian); Oxford Bodley (2, 1 imperfect); Oxford, Brasenose College; Oxford, New College
- France : Paris BN; Lyon BM; Vendôme BM
- Germany : Augsburg SStB; Berlin SB; Darmstadt ULB (2, 1 imperfect, Inc.V-48,49); Erfurt StuRB; Freiburg i.Br. UB; Mainz GM/StB (Ink.1354); Memmingen StB; München BSB; München StB (imperfect); München UB; Nürnberg StB; Trier StB; Weimar HAAB (Inc.56); Würzburg UB (2)
- Italy : Bergamo C; Bologna C; Bologna U (imperfect, wanting f.a.1.8); Faenza C; Firenze N; Genova Durazzo *BP; Genova U (imperfect); Mantova C; Milano N (imperfect); Modena Est; Mondovì Sem; Parma Pal; Ravenna C; Roma Cas; Siena C; Torino N; Venezia N
- Spain/Portugal : Toledo BCap; Madrid BN (imperfect, wanting f.V1)

- Austria : Göttweig, Benediktiner (Ink 217: imperfect); Linz, OberösterreichLB; Salzburg, UB; Wien, ÖNB (Ink 5.B.9: wanting f.5, blank)
- U.S.A : Bethesda MD, National Library of Medicine; Cambridge MA, Harvard Univ., Museum of Comparative Zoology (-); Chicago IL, The Newberry Library; Ithaca NY, Cornell Univ. Libraries; New Haven CT, Yale Univ., Beinecke Library; New York NY, New York Academy of Medicine; Philadelphia PA, College of Physicians of Philadelphia (-); Philadelphia PA, Free Library of Philadelphia, Copinger-Widener Collection; San Marino CA, The Huntington Library (-); Williamstown MA, Williams College, Chapin Library
- Other Europe : Copenhagen RL; Gyöngyös Bibl Bajza (imperfect); Kharkov UB; Kraków J; Moscow SL (2, 1 Breslau copy); Pelplin Sem (imperfect); Prague NL (2, 1 Roudnice); Stockholm RL; Zagreb M
- Other : Montreal McGill(Osler) UL

Notices décrivant une édition de La mer des histoires (Paris : Pierre le Rouge, 1488)

BRITISH MUSEUM CATALOGUE (BMC)

BMC, t. VIII, p. 109

PIERRE LE ROUGE

pbā-||ri possit per na||turalē rationē || q̄p̄ tñ ē vnus deus . . . 196^a. COLOPHON: Explicium quotlibeta || venerabilis inceptoris Guil||lmi okan de ordine fratru3 || minorum / Emendata diligē||ter per eximium virum Cor||nelium oudendiack artū mā||gistrum / 7 in sacra pagina li||cenciātū. Impressaq̄ parisii || arte magistri petri Rubei im||pressoris regii. Anno dñi || mille^o. quadringentesi^o. octo||gesimo septimo. die penultia || mense Februarii. || (col. 2) Incipium tituli questio||num primi quot3. 200^b, col. 1: Hec quotlibeta reperies ad I||tsigniu3 rose / In vico nouo || beate marie parisiense.

Quarto. a-i^a; K l-z 7 7^a. 200 leaves. 2 columns. 4^a: 34 lines and head-line, 144 (153) × 94 mm. Types: 236 G., first line on 2^a; 117 B., title; 84 B., text, head-lines. Capital spaces. Calligraphic R to first word of text (l Rima). Hain 11940.

This text of the Quodlibeta is full of abbreviations consisting of small letters above the line and was perhaps printed from lecture-notes. The word 'instans' in its various cases is often represented by the symbol o.

Large D, Q, and T make their appearance in type 84 B. in quire K and are common thenceforward.

199 × 133 mm. Rubricated. The contraction-strokes have been gone over and the tops of the t's lengthened throughout in pen-and-ink, besides a number of textual corrections by the same hand. Manuscript foliation, also notes on the title-page and two additional leaves at the end, from the corrector's hand. On 2^a is written 'Thomas Cantuariē [Archbishop Cranmer]' and 'Lumley'.

IA. 40013.

Another copy.

190 × 125 mm. On the title-page is written: 'Liber Ioh: Meredyth: ex dono clariss: et doctiss: viri Iohannis Selden.' Meredyth has also written his signature over that of Selden at the top of the page.

King George III's copy (C. 4. h. 9). IA. 40014.

MER DES HISTOIRES.

*July, 1488; February, 1488/9.

VOL. I: 1^a, TITLE: La mer des || hystoires. 2^a. POur es||mouuoir || les coura||ges des || humains || . . . 5^a. en ce liure sōt vj aages || dont la premiere contient trē||te chapitres || . . . 13^a. [woodcut initial, space, to right: P]jour e||uiter les || grans || erreurs || qui peu||ent sour||dre et ad||uenir de iour en || iour / || . . . 269^b. COLOPHON: Ce premier volume fust acheue a || paris par Pierre le Rouge imprimeur || du Roy. Lan Mil iiii^o iiii^o et viij. ou || mois de Iuillet. || DEVICE A.—VOL. II: 1^a, TITLE: LE second volume de || la mer des hystoires. 1^b, 2^a. [diagrams]. 2^b. SElon || les escri||ptures || ancien||nes La. v^o. || aage || du siecle com||mēca en la de||struction du || roiaulme de || iudee . . . 275^a. Cy commence la table de la || v^o aage contenant lxxvj cha||pitres. 283^a. Cy apres sensuit le martiro||loge des saintz chapitre cent || xiii^o du prologue. 310^b. COLOPHON: Ce present volume fust acheue ou || mois de Feurier pour Vincent cōmin || marchant demourant a lenseigne de la || rose en la rue noeufue de Nostredame || de paris. et iprime par Maistre Pierre || le Roule libraire 7 Imprimeur du Roy || Nostresire. Lan Mil. CCCC. iiii^o et viij. || DEVICE A.

Folio. Vol. i: [*]; ā; a-z 7 aa-gg^a hh¹⁰. 270 leaves, the last blank, 14-269 numbered Feuillet ii-ii^olvii.—Vol. ii: A-R^o; S-X

AA-MM^a NN¹⁰; aa^a; ā ā^a 1 6^a. 310 leaves, 274 blank, 3-273 numbered Feuillet iii-ii^olviii, iic. lxxviii, iic. lxxix, iic. lxxx, iic. lxxxi. 2 columns. Vol. i, 14^a: 50 lines and head-line, 293 (313) × 185 mm. Types: 236 G., titles, head-lines, first words of chapters; 117 B., text; 84 B., 64 B., 87 G., 70 G., inscriptions on diagrams. Capital spaces, with guide-letters, also capitals. Woodcuts, diagrams, borders.

In the prefatory matter (vol. i, 2^a-4^a) the author remarks that he has translated (or rather adapted) his book from the Rudimentum nouitiorum, with additional matter concerning the kings of France, and that he was engaged on the work at the time of the accession of Charles VIII in 1483. He does not mention his name but says that he is a native of the district of Beauvais and has undertaken his task at the request of André de la Haye, seigneur de Chaumont.

Le Rouge had before him the editio princeps of the Rudimentum nouitiorum, Lucas Brandis, Lubeck, 1475 (IC. 9810, vol. ii, p. 550), but decorated his own book more effectively. The woodcuts, which comprise many repeats, are of various sizes, but the only full-page cuts are the genealogical and dynastic diagrams in the form of medallions joined by chains and often containing type-set inscriptions, and the 'figure de la terre' and the 'figure de la terre sancte' on feuillet lxx^b and lxx^a and feuillet viii^oxxvii^a and viii^oxxviii^a of vol. i respectively, all of which are modelled on their equivalents in the Lubeck book, and also a cut of the baptism of King Clovis I and his victory at Tolbiac on feuillet vi^oxxvii and ii^oxiv of vol. ii. A number of the smaller cuts derive from a Book of Hours. I with the figure of Christ blessing on 13^a of vol. i marks the beginning of the words 'In principio creauit deus celum et terram', to be supplied by hand in the space provided to the right before the beginning of the French printed text (see description); it is also used several times at other points. Almost all the pages bearing cuts are flanked with a border-piece along one margin and border-pieces are joined to form complete surrounds at the beginnings of the principal sections.

Quire a of vol. i exists in two settings-up, one of these beginning on 13^a: [P]jour e||uiter || les grās || erreurs || qui peu||ent sour||dre . . .

397 × 275-80 mm. Without the blanks. Some leaves are slightly cropped. The first volume is fully rubricated, in the second alternate capitals only and paragraph-marks have been supplied in red. From the library of the Duke of Sussex.

Bought in June, 1845. IC. 40017.

SENECA, LUCIUS ANNAEUS. De quattuor virtutibus. [In the French translation of Jean Courtecuisse.]—Livres des mots dorés.

[1491.]

1^a, TITLE: SEnecc||que des || motz || dorez || des qua||tre ver||tus en || fran||coys [border to right]. [2^a. (woodcut, to right:) Prince || des hom||mes sou||uerain || charles || viij^o. de ce nom || . . .] 3^a. Le prologue de lacteur. quatuor || virtutum species || quatre manieres || de vertus no^o sont p mōult || de sages monstrees . . . 11^a. [woodcut] || cEst le liure de la || compilation faicte par celluy q̄ point ne veult que gloire ne louenge lē || luy donne . . . Ibid., col. 2: Le premier chapitre traicte || de lame raisonnable || ame est dicte de animer . . . 45^a. cEst la table ou || repertoire des motz cōtenuz || cy deuant . . . 46^a. COLOPHON: Cy fine la table et repertoire des || choses contenues en ce nouveau liure i||titule des motz dorez || Imprime a paris po^o anthoine ve||rard Libraire demourāt sur le pô^o nrē||dame a lymaige saīt Iehan leuāgeliste || ou au palay^o au p̄mier pillier de la salle || deuant la chapelle ou on chante la mes||se de messeigneurs les presidents.

Folio. AA^a BB^a; CC-EE^a FF GG^a. 46 leaves. 2 columns. 13^a: 48 lines, 280 × 178 mm. Types: 236 G., title, first words of sections; 117 B., text; 91 B., first words of sections repeated,

109

CATALOGUE OF BOOKS PRINTED IN THE FIFTEENTH CENTURY NOW IN THE BODLEIAN LIBRARY (BOD-INC)

Bod-inc R-143

R-143 **Rudimentum Novitiorum**

Rudimentum novitiorum [French] *La Mer des histoires.*

[*¹]^r [First title-page.]

[*²]^r *La Mer des histoires.* [Preface.] *Incipit:* '[P]our esmouoir les courages des humains et les encliner a viure vertueusement...'. The anonymous translator remarks that he has included additional matter concerning the kings of France, and that he was engaged on the work at the time of the accession of Charles VIII in 1483. He says that he is a native of the district of Beauvais and has undertaken his task at the request of André de la Haye, seigneur de Chaumont.

ā¹^r [List of contents of part I, by chapter.]

a¹^r *La Mer des histoires.* *Incipit:* '[I]n principio creauit deus celum et terram. Pour euitier les grans erreurs...'

REFS. See R-142.

hh⁹^v [First colophon.]

A¹^r [Second title-page.]

²ā¹^r 'Martirologe des saintz'. *Incipit:* '[A]insi comme dit le pape Innocent...'

ō⁶^v [Second colophon.]

ff¹^r [List of contents of part II, by chapter.]

Paris: Pierre Le Rouge, 1488–9. Folio. In two parts, dated: (I) July 1488; (II) Feb. 1488/89.

COLLATION: Part I: [*⁴] ā⁸ a–z z aa–gg⁸ hh¹⁰; part II: A–X AA–MM⁸ NN¹⁰ ²ā ē ī ō⁶ ff⁸.

Woodcuts, including 2 woodcut maps; see Campbell, *Maps*, 215 and 216.

C 3991; Goff R-346; *BMC* VIII 109; Pr 8092; *CIBN* R-221; Claudin 1458; Hillard 1774; Oates 3007; Rhodes 1535; Sheppard 6294. Microfiche: Unit 4: Chronicles and Historiography Part I, CH 84.

COPY

Bound in two volumes.

Variant setting of vol. 1, a¹^r: '[P]our | euitier | les grās | erreurs | qui peu- | ent sour | dre...'

Binding: c.1700 English(?) gold-tooled red morocco. Gilt-edged leaves, marbled pastedowns. *Size:* 425 × 305 × 65/75 mm. *Size of leaf:* 414 × 292 mm.

Ruling with red ink. A few marginal notes, mainly extracting key words, in French in a contemporary hand in brown ink. A print of 'L'Escossois, L'Escossoise, La Sauuage d'Escosse, Le Capitaine Sauuage' is inserted in vol. 2.

Initials and paragraph marks are supplied in red or blue. Capitals touched with yellow wash.

Provenance: Unidentified coat of arms on a¹^r of vol. 1, A²^v and D³^v of vol. 2, etc.: argent, three pales gules. Perhaps Edward, Lord Harley, later 2nd Earl of Oxford (1689–1741); bought by Thomas Osborne; see *Catalogus Bibliothecae Harleianae*, I no. 6412. Francis Douce (1757–1834); armorial book-plate. Bequeathed in 1834.

SHELFMARK: Douce 300, 301.

INCUNABULA SHORT TITLE CATALOGUE (ISTC)

ISTC ir 00346000

- Title : Rudimentum novitiorum [French] La Mer des histories
- Imprint : Paris : Pierre Le Rouge for Vincent Commin, 1488-89
- Format : f°
- ISTC No. : ir00346000
- References : Goff R346; C 3991; GfT 163, 164; Cl I 458; Campbell(Maps) 215-216; Pell Ms 7839 (7777); CIBN R-221; Aquilon 587; Arnoult 1285; Frasson-Cochet 243; Girard 392; Hillard 1774; Jammes R-7; Neveu 535; Torchet 827; Polain(B) 2673; IGI 6370; CCIR R-46; IBPort 1233; Mendes 868; Coll(S) 712; Madsen 2728, 2729; Günt(L) 2247; Voull(B) 4738; Schäfer 294; Mittler-Kind 804; Oates 3007; Rhodes(Oxford Colleges) 1535; Bod-inc R-143; Sheppard 6294; Pr 8092; BMC VIII 109; [GW M39081](#)
[expand references](#)
- Reproductions: Microfiche: Primary Source Microfilm (an imprint of Cengage Learning), 1994 & 2005. Incunabula: the Printing Revolution in Europe 1455-1500. Unit 4 - Chronicles and Historiography Part I, CH 84; Unit 70 - Printing in French Part III, FR 253
- Notes : In two parts, dated: I) July 1488; II) Feb. 1488/89. BMC and Sheppard describe a variant setting of quire a of I. Woodcuts and 2 maps
Neveu corrects Polain's description
Neveu and Frasson-Cochet report variants
- Locations :
- British Isles : London, British Library (IC.40017); Aberystwyth NLW (II, very imperfect); Bristol PL (I); Cambridge UL (imperfect); Cambridge, Trinity College (II, imperfect); Cambridge, Fitzwilliam Museum (imperfect); London, Arcadian Library; London, Wellcome Library; Manchester JRL 19932; Oxford Bodley; Oxford, New College (I)Belgium:Brussels, BR (2)
- France : Paris BN (6, 2 II only); Paris Inst. de France (var); Paris Mazarine (5, all imperfect, 3 I only, 1 II only); Aix-en-Provence BMéjanès; Angers BM (wanting II); Bourges BM (II only, imperfect); Douai BM; La Flèche, Prytanée (wanting II, imperfect); Metz BM (I, imperfect); Moulins BM; Nantes Dobrée (wanting I); Nevers BM; Reims BM; Rouen BM; Saint-

- Omer BM; Tours BPetit Séminaire (II only, imperfect); Troyes BM (2, 1 wanting I); Valognes BM; Versailles BM
- Germany : Berlin KunstB; Berlin KupferstichKab; Göttingen SUB; Koblenz GörresGym (imperfect); Leipzig DB/Buch (copy missing); Leipzig UBItaly:Milano N; Torino N (I)
- Spain/Portugal : Lisboa BN (wanting II)Austria:Wien, Liechtenstein (imperfect, wanting ff.144,210,227,267); Wien, ÖNB (Ink 30-44)
- U.S.A : Bloomington IN, Indiana Univ., The Lilly Library; Boston MA, Boston Public Library; New Haven CT, Yale Univ., Beinecke Library; New York NY, Pierpont Morgan Library; Princeton NJ, Scheide Library, Princeton Univ.; Washington DC, Library of Congress, John Boyd Thacher Collection; Williamstown MA, Williams College, Chapin Library
- Other Europe : Bucharest coll part; Copenhagen RL (2, imperfect, 1 I only and vell); Lund UB; St Petersburg NL (2); Stockholm RL

Exemple de notice dans le SUDoc

Identifiant pérenne de la notice : <http://www.sudoc.fr/124848508>

Titre : [Opus de aegritudinibus particularibus, flos florum vocatum](#) [Texte imprimé] / Johannes de Concoregio

Alphabet du titre : latin

Auteur(s) : [Concoregio, Johannes de](#). Auteur

Date(s) : 1485

Langue(s) : latin

Pays : Italie

Editeur(s) : [Pavia](#) : [antonius](#) de [Carcano](#), 1485

Description : 1 vol. ; In-2°

Notes : GW 7291; [Hain 5615]. - Schl.: Magister Antonius de Carchano imprimi curavit papie 1485

Lien(s) externe(s)

Worldcat : [494615078](#)

Titre: Opus de aegritudinibus particularibus, flos florum vocatum [Texte imprimé] / Johannes de Concoregio
Auteur: Concoregio, Johannes de

☐ [STRASBOURG-B.N.U.S.](#)

Bibliothèque : [STRASBOURG-B.N.U.S.](#)

Accessibilité : Non disponible pour le PEB

Note sur la provenance : Saint Thomas, n°8

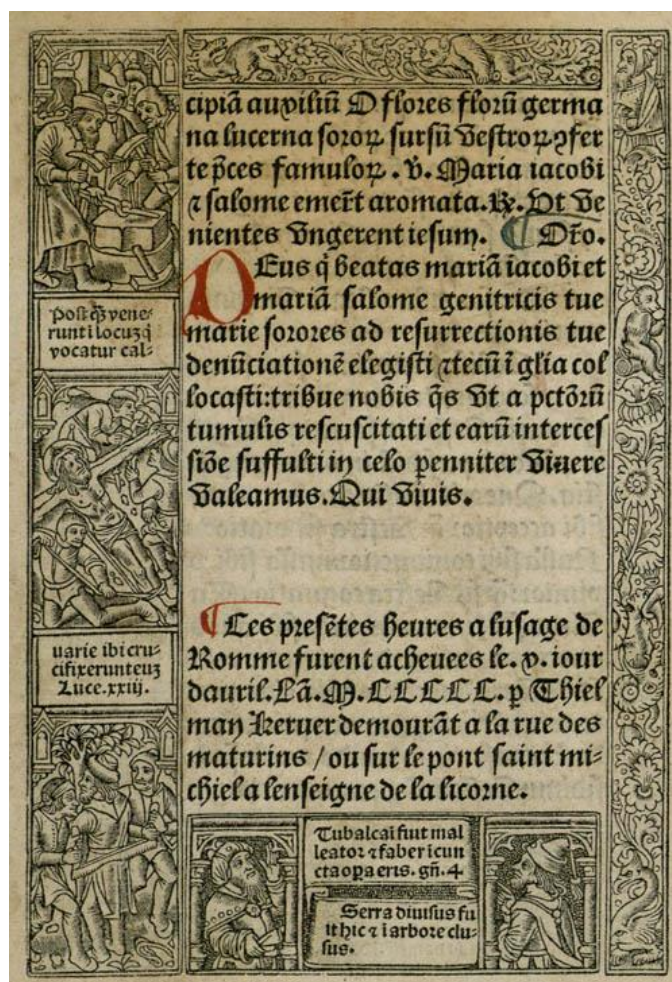
Cote : K.1.313
RESERVE. CONSULT.SAL.5

Classification des « M » mise au point par Konrad Haebler

M	M	M	M	M	M	M	M	M	M		𐌺	𐌻	𐌼	𐌽	𐌾	𐌿	𐍀	𐍁	𐍂	
1	2	3	4	4 ^A	5	6	7	7 ^A	8		56	57	57	57 ^b	57 ^{ba}	57 ^{bb}	57 ^{bb}	57 ^{bc}	57 ^{bc}	57 ^{bd}
𐌺	𐌻	𐌼	𐌽	𐌾	𐌿	𐍀	𐍁	𐍂	𐍃		𐍄	𐍅	𐍆	𐍇	𐍈	𐍉	𐍊	𐍋	𐍌	𐍍
9	10	10 ^A	10 ^A	11	11	11 ^A	11 ^A	12	13		58	58 ^A	58 ^B	59	59 ^A	59 ^A	59 ^B	59 ^C	60	60
𐍄	𐍅	𐍆	𐍇	𐍈	𐍉	𐍊	𐍋	𐍌	𐍍		𐍎	𐍏	𐍐	𐍑	𐍒	𐍓	𐍔	𐍕	𐍖	𐍗
13 ^A	13 ^B	13 ^C	13 ^D	13 ^E	13 ^F	13 ^G	14	14	14 ^A		61	61	61 ^A	61 ^B	61 ^C	61 ^D	62	62	62 ^A	63
𐍎	𐍇	𐍈	𐍉	𐍊	𐍋	𐍌	𐍍	𐍎	𐍏		𐍐	𐍑	𐍒	𐍓	𐍔	𐍕	𐍖	𐍗	𐍘	𐍙
14 ^B	14 ^C	15	15 ^A	16	16 ^A	16 ^B	16 ^C	17	17		64	64	64 ^A	64 ^B	65	65 ^A	65 ^A	65 ^A	65 ^A	65 ^B
𐍐	𐍑	𐍒	𐍓	𐍔	𐍕	𐍖	𐍗	𐍘	𐍙		𐍚	𐍛	𐍜	𐍝	𐍞	𐍟	𐍠	𐍡	𐍢	𐍣
17 ^A	17 ^B	17 ^C	17 ^D	17 ^D	17 ^E	18	18 ^A	19	20		65 ^C	66	66	67	67	67 ^A	67 ^B	68	68	68 ^A
𐍚	𐍛	𐍜	𐍝	𐍞	𐍟	𐍠	𐍡	𐍢	𐍣		𐍤	𐍥	𐍦	𐍧	𐍨	𐍩	𐍪	𐍫	𐍬	𐍭
20 ^A	20 ^B	21	21 ^A	21 ^B	22	22 ^A	23	24	24 ^A		69	69	69	69	70	70	71	72	72	72 ^A
𐍤	𐍥	𐍦	𐍧	𐍨	𐍩	𐍪	𐍫	𐍬	𐍭		𐍮	𐍯	𐍰	𐍱	𐍲	𐍳	𐍴	𐍵	𐍶	𐍷
24 ^B	24 ^C	25	25	26	26 ^A	26 ^A	27	28	28 ^A		73	73 ^A	73 ^A	73 ^A	74	74	75	76	77	78
𐍮	𐍯	𐍰	𐍱	𐍲	𐍳	𐍴	𐍵	𐍶	𐍷		𐍸	𐍹	𐍺	𐍻	𐍼	𐍽	𐍾	𐍿	𐎀	𐎁
28 ^B	29	29 ^A	29 ^B	29 ^B	29 ^C	29 ^D	29 ^E	29 ^E	30		78 ^A	79	79 ^A	79 ^B	79 ^C	79 ^D	79 ^E	79 ^F	79 ^G	79 ^H
𐍸	𐍹	𐍺	𐍻	𐍼	𐍽	𐍾	𐍿	𐎀	𐎁		𐎂	𐎃	𐎄	𐎅	𐎆	𐎇	𐎈	𐎉	𐎊	𐎋
30	31	31 ^A	31 ^B	32	33	34	35	35 ^A	36		79 ^I	79 ^K	80	81	82	82	82	82 ^A	83	83
𐎂	𐎃	𐎄	𐎅	𐎆	𐎇	𐎈	𐎉	𐎊	𐎋		𐎌	𐎍	𐎎	𐎏	𐎐	𐎑	𐎒	𐎓	𐎔	𐎕
36	36 ^A	37	38	38 ^A	39	40	41	42	43		83	84	85	86	87	87	87	87 ^A	88	88
𐎌	𐎍	𐎎	𐎏	𐎐	𐎑	𐎒	𐎓	𐎔	𐎕		𐎖	𐎗	𐎘	𐎙	𐎚	𐎛	𐎜	𐎝	𐎞	𐎟
43	43 ^A	44	44	45	46	46 ^A	47	48	48		88 ^A	88 ^B	88 ^C	89	89 ^A	90	91	91	91 ^A	92
𐎖	𐎗	𐎘	𐎙	𐎚	𐎛	𐎜	𐎝	𐎞	𐎟		𐎠	𐎡	𐎢	𐎣	𐎤	𐎥	𐎦	𐎧	𐎨	𐎩
48	49	50	50	50 ^A	50 ^B	50 ^C	50 ^D	50 ^E	50 ^F		92 ^A	93	93 ^A	94	94 ^A	94 ^B	95	95	96	97
𐎠	𐎡	𐎢	𐎣	𐎤	𐎥	𐎦	𐎧	𐎨	𐎩		𐎪	𐎫	𐎬	𐎭	𐎮	𐎯	𐎰	𐎱	𐎲	𐎳
51	51 ^A	51 ^B	51 ^C	52	52 ^A	53	53 ^A	54	55		97 ^A	98	98	99	100	101	101 ^A	101 ^B		

Konrad Haebler, *Typenrepertorium der Wiegendrucke*, Halle ; Leipzig ; New York : V. R. Haupt, 1905-24

Exemple de colophon



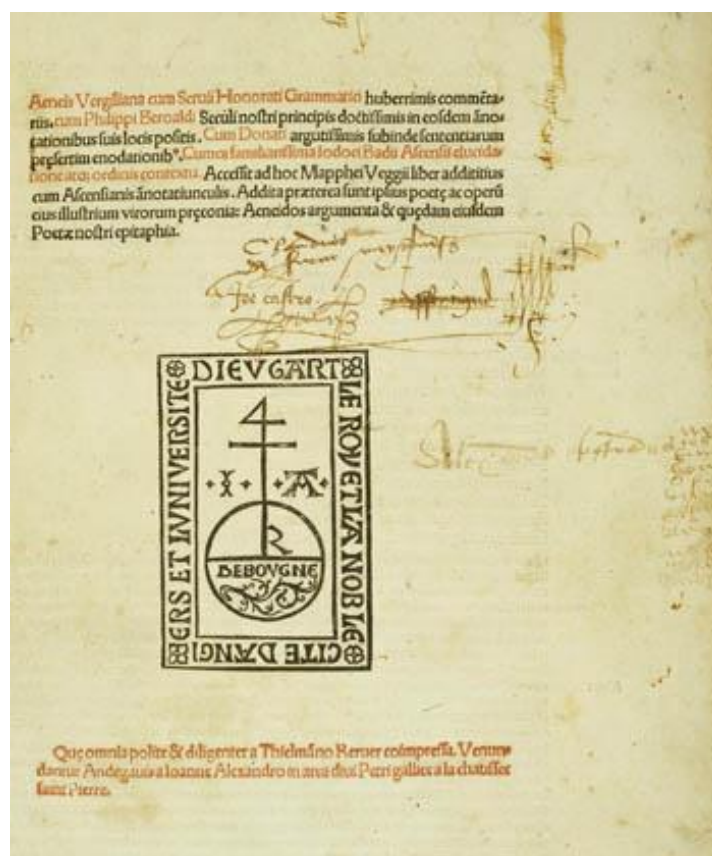
Horae ad usum romanum, Paris : Thielman Kerver, 1500

Archives départementales des Hauts-de-Seine, Bibliothèque André-Desguine
cote A00146

<http://bibliotheque-desguine.hauts-de-seine.net/desguine/Contenus-complementaires/Colophon>

Transcription du colophon : « Les prese[n]tes heures a lusage de Romme furent achevées le X. jour d'auril la[n] MLLLLL p[ar] Thielman Kerver demoura[n]t a la rue des maturins ou sur le pont saint michiel a lenseigne de la licorne. »

Exemple de page de titre



[Opera :] [I] Bucolica. Georgica. [II] Aeneis. [III] Opuscula. Liber XIII additus XII Aeneidos (VEGIO, Maffeo)

Paris : Thielman Kerver pour Jean I Petit et Johannes Confluentinus ; Angers : Jean Alexandre et Charles Debougne, 1500-1501

Archives départementales des Hauts-de-Seine, Bibliothèque André-Desguine
cote A 00068

“Adresse : "Quae omnia polite et diligenter a Thielmanno Kerver coimpressa. Venundantur Andegavis a Ioanne Alexandro in arca divi Petri gallica à la chaussee saint Pierre". (*Toutes ces œuvres ont été co-imprimées élégamment et avec attention par Thielmann Kerver. Elles sont vendues par Jean Alexandre à Angers, à la chaussée Saint-Pierre.*)

Cet ouvrage est imprimé à Paris par Thielmann Kerver pour les libraires Jean Petit et Jean Confluentinus (Paris), et Charles Debougne et Jean Alexandre (Angers) ; l’adresse donne des informations commerciales, puisqu’elle précise par le mot "coimpressa" qu’il s’agit d’une "co-impression" (même si seul le nom de Thielmann Kerver se trouve au titre) et que ces ouvrages sont vendus ("venundantur") à Angers chez Jean Alexandre (et son associé Charles Debougne, la marque au titre donnant le nom de Debougne et les initiales d’Alexandre). Dans le cas d’édition partagée entre plusieurs libraires, les libraires se répartissent la production et font apposer chacun leur adresse ou marque. C’est pourquoi ici ne sont pas mentionnés les deux imprimeurs parisiens Jean Petit et Jean Confluentinus²⁸⁴.”

²⁸⁴ <http://bibliotheque-desguine.hauts-de-seine.net/desguine/Contenus-complementaires/Adresse-bibliographique?cpsxtcurrchannel=1>

Exemple d'insertion de balises TEI dans une zone MARC répétable²⁸⁵

<!-- 39X : zones propres aux données d'exemplaires

A chaque fois : \$5 : FR-n°RCR:cote \$a : contenu de la note Eventuellement : \$2 :
texte cliquable \$u : lien vers le document numérisé -->

<!-- Les éléments TEI servant à la description physique pourront être particulièrement utiles à cet endroit -->

<!-- 390 : note sur le support de l'exemplaire-->

```
<datafield tag="390" ind1="#" ind2="#"> <subfield code="5">FR-410186202:Rés.  
27</subfield> <subfield code="a"><tei:watermark>Filigranes proches de Briquet 6618 et  
6621</tei:watermark>, <tei:support>papier de Lombardie.</tei:support></subfield>  
</datafield> <!-- Pour cette partie, utiliser en particulier <support>, <watermark> Utiliser  
également <ref> et <idno> pour les références précises à <ref>Briquet  
<idno>6618</idno></ref> ?? -->
```

<!-- 391 : note sur les variantes d'exemplaire-->

```
<datafield tag="391" ind1="#" ind2="#"> <subfield code="5">FR-410186202:Rés.  
27</subfield> <subfield code="a">Dernier cahier non chiffré inséré entre les ff. CCLXVI et  
CCLXVII . ; erreur d'impression du f.[**] 1, l.2, gouachée et corrigée ; erreur d'impression  
du f. CCXLVII corrigée</subfield> <subfield  
code="u">/images/image324567465.jpg</subfield> <subfield code="2">Version  
numérisée</subfield> </datafield>
```

<!-- 392 : note sur les incomplétudes et enrichissements de l'exemplaire-->

```
<datafield tag="392" ind1="#" ind2="#"> <subfield code="5">FR-410186202:Rés.  
27</subfield> <subfield code="a">Il manque des 8 premiers feuillets</subfield>  
</datafield>
```

<!-- 393 : note sur la rubrication de l'exemplaire-->

```
<datafield tag="393" ind1="#" ind2="#"> <subfield code="5">FR-410186202:Rés.  
27</subfield> <subfield code="a">Grandes initiales parties rouge et bleu, petites initiales  
alternativement rouges et bleues. L'initiale du feuillet 7 recto est peinte </subfield>  
</datafield> <!-- ⋄ tei : typeDesc, typeNote, @medium (couleur). -->
```

<!-- 394 : note sur l'enluminure de l'exemplaire-->

²⁸⁵ Ces informations m'ont aimablement été transmises par Laëtia Bontemps, ingénieur d'étude (CESR), avec l'accord de Florent Palluault, chargé de mission Observatoire du Patrimoine écrit (SLL-MCC).


```
<datafield tag="394" ind1="#" ind2="#"> <subfield code="5">FR-410186202:Rés.
27</subfield> <subfield code="a"/> </datafield>
```

```
<!-- 395 : note sur la reliure de l'exemplaire--> <!-- Répétable: faire une 395 pour la
description de la reliure et une autre 395 pour décrire le recueil factice --> <datafield
tag="395" ind1="#" ind2="#"> <subfield code="5">FR-410186202:Rés. 27</subfield>
<subfield code="u"><!-- URL vers PDF décrivant recueil factice --></subfield> <subfield
code="a"><tei:binding>Reliure originale en
<tei:decoNote><tei:material>parchemin</tei:material></tei:decoNote> <tei:condition>en bon
état</tei:condition></tei:binding></subfield> <!-- ◇ Possibilité d'affiner avec les éléments
autorisés dans <tei:bindingDesc> : <tei:binding>, <tei:decoNote>, <tei:condition>, etc. -->
</datafield>
```

```
<!-- 396 : note sur les mentions manuscrites de l'exemplaire-->
```

```
<datafield tag="396" ind1="#" ind2="#"> <subfield code="5">FR-410186202:Rés.
27</subfield> <subfield code="a">Ment. d'achat au titre : “Emptus II&#x2207;”. Ancienne
cote 6 au titre). ; notes mss nombreuses jusqu’au fc. 29, plus rares au-delà (XVe-XVIe s.)
</subfield> </datafield> <!-- ◇ tei : measure @type @unit @quantity ; ou tei : num @type
@value ? ◇ module tei : namesdate -->
```